



Économie
Le petit
courrier
du mardi
page C3

Claude Picher

Cyberpresse

Quand langue et technologie
font bon ménage
page B7



Culture
La mère
d'un artiste
page C19

Nathalie Petrowski

Hockey
1
5
page S3

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Et vlan!

Fabienne Larouche et Sylvie Payette étaient assises dans mon salon hier et regardaient attentivement la cassette de l'émission *Enjeux* qui passera demain à 21 h à Radio-Canada.

Sujet: les hommes dans les téléromans québécois. Luc Picard, le Noun de Pauline dans *L'Ombre de l'Épervier*, s'est vidé le cœur: « On est tannés de voir des images de gars faibles à la télé, à côté des femmes toutes puissantes, parfaites. J'en ai plein le c... »

D'autres acteurs témoignent eux aussi, notamment Raymond Cloutier, Michel Dumont, Germain Houde. Eux aussi en ont marre et rêvent d'autres rôles. C'était dans mon article de samedi dernier.

Les deux auteures — Fabienne Larouche signe *Virginie*, Sylvie Payette *La Part des anges* — dans mon salon ne poussaient pas les hauts cris. Elles constatent que le reportage de Pierre Dupont est tendancieux.

« Il n'a pas invité Réjean Tremblay ou Luc Dionne, qui ont créé des univers très masculins », dit Fabienne Larouche.

« Quand on compile la liste des auteurs de télévision cette saison, il y a 11 hommes et quatre femmes », soumet Sylvie Payette.

« En fait, ajoute-t-elle, le message de ce reportage est que les auteurs sont tannés que les hommes ne leur écrivent pas d'aussi beaux rôles que les écrivains le font pour les femmes. »

Elles précisent que le roman qui a enfanté Noun a été écrit par un homme, scénarisé et réalisé par deux autres.

Mais elles ajoutent qu'elles aiment refléter leur époque.

Sylvie Payette trouve que c'est un compliment qu'on leur fait de dire qu'elles écrivent de très beaux rôles de femmes.

Voir **ET VLAN!** en A2

Jonquière fait des jaloux

Les omnipraticiens exigent le même traitement partout où il y a pénurie

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Même s'il se défend de faire du favoritisme, le premier ministre Lucien Bouchard a ouvert une porte en accordant des avantages particuliers aux médecins de Jonquière. Et leurs confrères d'autres régions s'apprennent déjà à s'y engouffrer.

Le président de la Fédération des omnipraticiens du Québec est catégorique: il souhaite que le premier ministre signe une lettre dans laquelle il s'engage à montrer la « même sollicitude » partout où les médecins se font rares et

où leurs services sont complètement chambardés.

« Pourquoi on limiterait les mesures compensatoires à Jonquière, qui est, comme par hasard, le comté du premier ministre? interroge le Dr Renald Dutil. J'ai la ferme intention d'exiger la même chose ailleurs, on vise des mesures beaucoup plus globales. »

Parce qu'ils sont débordés et que leur hôpital est transformé en centre ambulatoire, les généralistes de Jonquière bénéficieront de certains des privilèges accordés dans les régions éloignées des grands centres. Ils ont ainsi ob-

tenu un forfait de 10 000 \$ tandis que les chirurgiens ont décroché un forfait de garde. Tous les médecins recevront aussi un montant pour se tenir à jour. « On a également vu ce genre de choses dans le cadre de fermetures d'hôpitaux. Mais les médecins n'avaient jamais rien obtenu pour une transformation: c'est une première », affirme le Dr Dutil.

Hier, les médecins de Gatineau s'inspiraient déjà de ce « précédent » et menaçaient à leur tour de démissionner en bloc.

Voir **JONQUIÈRE** en A2

Ti-Mé réfléchit!



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Environ 500 personnes, dont plusieurs vedettes de la télé, ont envahi hier soir le magasin préféré de Popa, un Canadien Tire de la rue Jean-Talon, pour assister au lancement du *Monde de la Petite Vie*, de Claude Meunier, qui était accompagné de Moman, Serge Thériault. Devinez ce qui a été servi aux invités éparpillés entre les rangées de marteaux et les tronçonneuses: des ailes de dinde, du pâté chinois horizontal et des cretons, évidemment! La surprise, c'est que tout cela était accompagné de sushi! Dans ce livre qui reprend des dialogues de l'émission la plus populaire de l'histoire au Québec, on trouve aussi des pages du journal intime de Ti-Mé qui réfléchit sur lui-même et sur la vie, ainsi que des photos prises sur le plateau de tournage.

Bourque déposera un budget sans hausse de taxes

GILLES GAUTHIER

Le maire Pierre Bourque, qui prêtait serment hier devant environ 500 invités à la suite de sa réélection, déposera pour 1999 un budget sans augmentation de taxes, mais il ne garantit rien pour celui de l'an 2000.

Pour que son administration soit en mesure de tenir sa promesse électorale de ne pas augmenter les taxes pendant les quatre années de son deuxième mandat, le gouvernement du Québec devra, a indiqué M. Bourque, renoncer pour l'an 2000 à la somme annuelle de 46,8 millions qu'il prélève de Montréal dans le cadre de son opération « déficit zéro ».

« Nous sommes capables de tenir le coup pendant deux ans (1998 et 1999), mais pas trois ans parce qu'il faudra contrer les impacts de la chute des valeurs foncières qui vont s'appliquer dès l'an 2000 à la suite du dépôt des prochains rôles d'évaluation », a expliqué le maire dans son discours inaugural et devant la presse.

Voir **BOURQUE** en A2

Des tonnes de chlore pour piscine partent pour l'Amérique centrale

HUGO DUMAS

L'ouragan Mitch et ses pluies diluviennes ont pratiquement tout balayé sur leur passage et, presque ironiquement, le Honduras et le Nicaragua manquent aujourd'hui cruellement d'eau.

Pour tenter de remédier à cet épineux problème, un petit groupe de Québécois influents a expédié illico hier près de quatre tonnes de chlore à piscine, en Amérique centrale, afin de purifier de grosses quantités d'eau.

« Il n'y a pratiquement plus d'eau potable et le chlore à piscine est une bonne façon de purifier l'eau. On s'est donc occupé de trouver des restants d'inventaire de chlore chez plusieurs fabricants », affirme un des donateurs, qui préfère taire son identité.

Le chlore ainsi récolté a pris le chemin des zones sinistrées, hier matin, à bord d'un avion des Forces armées canadiennes. Et l'eau qui sera traitée pourra servir aux sinistrés dans l'exécution d'une foule de tâches de leur vie quotidienne.

Ce petit groupe de donateurs, qui répondait à un appel à la générosité lancé la semaine dernière par le cardinal Jean-Claude Turcotte, a également versé plusieurs « centaines de milliers de dollars ».

D'autre part, un vent de générosité et de solidarité à l'égard des milliers de sinistrés de l'Amérique centrale souffle présentement sur tout le Québec.

En quatre jours, Développement et Paix a recueilli 1,2 million, dont 700 000 \$ proviennent des contributions de particuliers, de groupes et d'entreprises et le reste du gouvernement du Québec. Une collecte spéciale, effectuée ce week-end à Québec, aura à elle seule permis d'amasser 200 000 \$.

Le Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI) a pour sa part obtenu tout près de 800 000 \$ en dons provenant principalement des communautés religieuses et du public.

Voir **DES TONNES** en A2

Autres textes, pages A22 à A24

pages B1, B4 et B5



Jean Marais n'est plus

Jean Marais est mort dimanche, à l'âge de 84 ans, dans un hôpital de Cannes. Ce monstre sacré a joué pour les plus grands: Renoir, Allégret, Guitry, Visconti, Carné, Pabst. Mais c'est Jean Cocteau, son « créateur », qui lui aura offert ses plus beaux rôles.

Nos informations, page C16

417
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index C21
- immobilier C21 et C22
- marchandises C22 et C23
- emplois C23
- automobile C23 à C25

- affaires C2
Arts et spectacles C16 à C20
- horaire spectacles C20
- horaire télévision C17
- Culture C19

Bandes dessinées C22
Bridgée C26
Cyberpresse B7
Décès C25
Économie C1 à C15
Feuilleton C24

Êtes-vous observateur? C21
Horoscope C22
Laval A12
Loteries A2 et A11
Monde B6

Mots croisés C23 et S10
Mot mystère C24
Politique B1, B4 et B5
Rive-Sud A20
Tabloïd Sports
- Pierre Ladouceur S5

ÉDITORIAL

Emploi: il n'y a pas de quoi pavoiser
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Pluie intermittente
Max. 6, min. 9
Cahier Sports,
page 16



6 21924 98765 1



298\$* OU **4,8%****
par mois, location 48 mois
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUS LES CR-V 1998 NEUFS.

*Location-bail offerte exclusivement par H.C.F.I. sur le CR-V LX 1998 (modèle RD174W) neuf. Échange ou comptant de 2 900 \$. La première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le km excédentaire. **Financement à 4,8 % à l'achat de tout modèle CR-V 1998 neuf pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit.

Suites de la une

Jonquière fait des jaloux

JONQUIÈRE / Suite de la page A1

S'ils s'exécutent bel et bien aujourd'hui, leur hôpital (qui doit fusionner avec celui de Hull) fermera au terme d'un délai de 60 jours.

L'exemple de Jonquière risque d'électriser tout autant les médecins installés en bordure des régions éloignées. Ces zones tampons connaissent elles aussi des pénuries, puisque leurs recrues doivent quitter les grands centres sans avoir droit aux primes et aux salaires plus élevés offerts quelques kilomètres plus loin.

C'est ce qui se produit à l'Anse-Saint-Jean (dans la région du Saguenay) et à Saint-Pamphile-de-Lillet (près de Kamouraska), où, selon le Dr Dutil, seuls quelques médecins « tiennent le fort ».

À l'hôpital de Trois-Rivières, qui traverse à la fois une restructuration et une pénurie de médecins, les omnipraticiens sont déjà sur le qui-vive.

« On vient de négocier le déplaçonnement des salaires pour le mois de novembre seulement. On va prendre connaissance de l'entente de Jonquière et voir si on peut avoir la même chose », annonce le Dr Simon Rousseau, directeur des services professionnels et hospitaliers.

« Le gouvernement va être obligé de revoir au grand complet le système de rémunération des omnipraticiens, continue-t-il. Sinon, à force de faire des petites ententes par-ci par-là, il crée de l'iniquité. Ça va toujours être celui qui crie le plus fort qui va en avoir le plus. »

Les responsables du ministère de la Santé assurent pourtant qu'ils ont l'habitude de traiter une foule de problèmes à la pièce. Que ce soit pour remplacer des spécialistes indispensables, mieux répartir les médecins d'une région à l'autre ou faire face à une explosion de la demande.

« On a régionalisé le système pour avoir de la souplesse », justifie le directeur du Secrétariat au réseau, Roger Paquet.

Ce qui n'est pas pour rassurer les régies de la santé des régions éloignées, qui s'imposent les unes et les autres des barèmes précis (d'ailleurs approuvés par le ministère) pour dédommager leurs médecins.

« Nous sommes fidèles à notre guide de gestion pour éviter la surcoûte. Si le ministre se met à fa-

voriser Jonquière à cause de sa guéguerre électorale, que va-t-il nous arriver? Il va nous faire reculer 20 ans en arrière », proteste Jeannine Cadotte, conseillère aux effectifs médicaux en Abitibi-Témiscamingue.

« Il n'y a pas eu de deal spécial parce qu'on est dans le comté du premier ministre. Ce qu'on a arraché graine à graine n'est pas exportable tellement c'est moulu à notre situation, rétorque le Dr Joris Lapointe, un des négociateurs saguenéens.

« J'ai cru comprendre que le gouvernement ne peut implanter partout les mêmes mesures sans annuler l'effet recherché (attirer des médecins dans un endroit précis). Il aurait alors dépensé 20 millions pour rien... »

Des tonnes de chlore pour piscine partent pour l'Amérique centrale

DES TONNES / Suite de la page A1

Quant à l'organisme Oxfam-Québec, il souhaite récolter un million à court terme — pour de la nourriture, de l'eau potable et des médicaments — et déjà le tiers de cet objectif est atteint.

La Croix-Rouge canadienne a récolté 334 000 \$ pour les victimes de l'ouragan Mitch. Et douze grandes banques présentes au Canada — dont les banques Nationale, de Montréal, TD, Royale, CIBC, de la Nouvelle-Écosse et Laurentienne — acceptent maintenant les dons en argent destinés à la Croix-Rouge.

L'Association des manufacturiers de mode enfantine a lancé un appel à tous ses membres afin d'accumuler des vêtements pour les bambins des familles sinistrées.

Finalement, le Canada a annoncé la semaine dernière qu'il donnait neuf millions en aide humanitaire aux pays ravagés.

ANALPHABÈTES

Précision

■ L'article « Pour les analphabètes, voter reste un exercice humiliant », paru en page A19 de notre numéro d'hier, se termine abruptement, la fin ayant été coupée de cinq mots. Il fallait lire « une bonne part des électeurs n'exercent tout simplement pas leur droit de vote, tandis que d'autres voteront au hasard ». Nos excuses.

Bourque déposera un budget sans hausse de taxes

BOURQUE / Suite de la page A1

Il a précisé devant les médias qu'il avait « besoin d'aller chercher ces 47 millions » pour respecter son « engagement de ne pas augmenter les taxes », qu'il a tenu dans ses cinq premiers budgets (1995 à 1999). Pour l'avenir, « ce n'est pas encore fait et je veux respecter ma parole. Je me suis mal mis la tête sur le billot... », a déclaré le maire, qui a lancé un appel solennel au gouvernement en lui demandant de respecter son engagement de s'en tenir à une ponction de deux ans.

« Vous savez très bien que normalement, je n'annonce pas mes couleurs à l'avance, mais cette fois-ci c'est important. » Il ajoute qu'il a encore besoin d'« un bon deux ans » pour régler les problèmes financiers auxquels il s'est attaqué en 1994, dont celui de « l'inflation budgétaire de la Ville ».

« C'est pour ça que je fais déjà appel pour le budget de l'an 2000. Je suis déjà rendu là. Au niveau de la Ville, le budget (de 1999) est fait et il faut encore conclure une entente au sujet de notre contribution à la CUM. Je ne vous cache pas que ce ne sera pas facile. »

L'entente entre Québec et les municipalités, signée le 25 octobre 1997, prévoyait que la ponction s'effectuerait en 1998 et 1999, mais qu'elle pourrait se poursuivre pendant une année de plus s'il n'y avait pas de nouvel accord fiscal en vue de l'exercice financier 2000 des municipalités.

M. Bourque proposera par ailleurs bientôt une décentralisation des services axée sur les quartiers. On compte présentement 16 quartiers et il veut en ajouter un 17e, Parc-Extension. Il souhaite que l'entente de partenariat conclue avec les employés de la Ville (qui n'a pas encore débouché sur des accords concrets) se traduise par de meilleurs services à la population

et « par une diminution importante du gaspillage et de la perte de temps ».

Interrogé sur l'appui que son conseiller municipal Gerry Weiner donnait la semaine passée à Jean Charest, M. Bourque a soutenu que cet engagement ne tenait plus parce qu'il avait été formulé avant la prestation de serment des élus, hier. Outre le maire, 49 conseillers ont prêté serment à l'hôtel de ville. André Cardinal (RCM dans Plateau-Mont-Royal) était absent pour des raisons de santé. Le dépouillement judiciaire demandé par Robert Laramée (Nouveau Montréal), qui a perdu par 37 voix dans le district de Père-Marquette, n'était pas terminé en fin de journée.

Les noms des neuf membres du comité exécutif seront annoncés après-demain. Les noms d'Eloyan, Melançon, Zajdel, Weiner, Roy-Arcelin, Deros, Dompierre, Purcell circulent toujours. On parle également de Marius Minier (Pointe-aux-Trembles) et d'Anie Samson (Ottave-Crémazie).

Et vlan!

ET VLAN! / Suite de la page A1

Fabienne Larouche ajoute: « Nous faisons travailler des actrices de 40 ans qui disent avoir du mal à se trouver des rôles. Louise Turcot, Andrée Boucher, Monique Chabot ne travailleraient pas sans nous. D'ailleurs, *Enjeux* devrait revenir sur le sujet et faire une heure là-dessus. »

Fabienne Larouche évoque des séries qu'elle qualifie de masculines. « *Caserne 24*, *Omertà* et bientôt *Radio* sont des séries de gars. Dans *Paparazzi*, les deux héros étaient des hommes. Et c'est correct comme ça. »

Sylvie Payette ne croit pas que Michel Dumont soit aussi malheu-

reux de ses rôles, notamment dans *La Part des anges*. « Le journaliste Pierre Dupont d'*Enjeux* a fait de longues entrevues et n'a gardé que ce qui cadrait avec son propos. » Fabienne Larouche est d'accord: le journaliste n'a gardé que ce qui lui convenait.

Un argument de poids vient de Sylvie Payette: si les acteurs n'aiment pas un personnage, ils ne sont pas forcés de le faire. Qu'ils refusent le rôle.

Elle ajoute: « Il n'y a pas de personnages mous. Il n'y a que des comédiens tièdes. »

Et vlan!

Elle raconte que Jean-Paul Beliveau, qui devait être un personnage secondaire dans *Des dames de coeur*, est passé au premier plan grâce à

l'interprétation magistrale de Gilbert Sicotte.

Fabienne ne veut pas entendre parler de son soi-disant parti pris pour les femmes. « Le personnage de Cécile, la mère de *Virginie*, est une chiàleuse. Un archétype québécois, semble-t-il, puisque bien des femmes me disent que leur mère est comme ça. »

Toutes deux évoquent le beau temps, pour les hommes, de Donald. Ou alors de *Jenny* et de *Ma sorcière bien aimée*. « Les deux filles devaient utiliser des pouvoirs magiques pour être aimées. La sorcière s'adressait à son conjoint en l'appelant Maître! »

Les temps ont changé. Sylvie Payette affirme que dans sa vie la notion d'égalité entre les sexes est

parfaitement intégrée et qu'elle ne se pose pas de questions là-dessus.

Et tout à coup, grand éclat de rire de Sylvie Payette.

« Maman dans *La petite vie*, c'est un beau rôle... d'homme! »

Fabienne Larouche renchérit: « Le plus gros show de notre télé et la mère est jouée par un homme! »

Les comédiens demain soir parleront de héros masculins à la Bruce Willis, qui n'existent pas ici.

« Que veulent-ils? G.I. Joe? » demande Fabienne Larouche.

Le 30 novembre, ajoute-t-elle, un homme deviendra le premier ministre du Québec. « Nous, on veut juste prendre notre place! »

Décidément, *Enjeux* devrait faire une deuxième heure sur le sujet. Lors des BBM du printemps, suggère Fabienne Larouche en riant.

23 051 912 \$
Merci!
Obtenez 32,2 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél. (514) 288-1261
PRETONS MAIN-FORTE

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER Plus
CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 149

à quatre chiffres : 5938

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;

■ à Laval: poste de police, 3225, boul. Saint-Martin Est, de 10 h à 17 h.

Objectif: 175 donneurs;

■ à Montréal: université Concordia, campus Sir George Williams, mezzanine, 1455, boul. de Maisonneuve Ouest.

Objectif: 175 donneurs;

■ à Montréal: Gare centrale, côté ouest, 935, de la Gauchetière Ouest, de 10 h 30 à 18 h 30. Objectif: 175 donneurs;

■ à Mont-Royal: hôtel de ville, 90, rue Roosevelt, de 14 h à 20 h 30.

Objectif: 100 donneurs;

■ à Saint-Blaise-sur-Richelieu: centre communautaire, 795, rue des Loisirs, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 110 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le sportswear

■ Malgré la bande de designers déserteurs, qui, à la dernière minute, ont décidé de devancer leurs dates de présentation — préférant le mois de septembre — les habituelles sessions mode printemps-été 1999 du *Big Apple* se sont tout de même déroulées la semaine dernière. En plein cœur de New York, on a une fois de plus érigé les immenses tentes blanches au Bryant Park pour accueillir cette fois-ci, non pas une soixantaine, mais une trentaine de designers qui avaient tous un faible pour le look sportswear. Viviane Roy en dresse un compte-rendu demain dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Les dévastations provoquées par Mitch entraîneront-elles une vague d'immigration?

Appréhendez-vous des pannes de courant cet hiver?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 80
Non: 20

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prévalence scientifique.

GAGNEZ

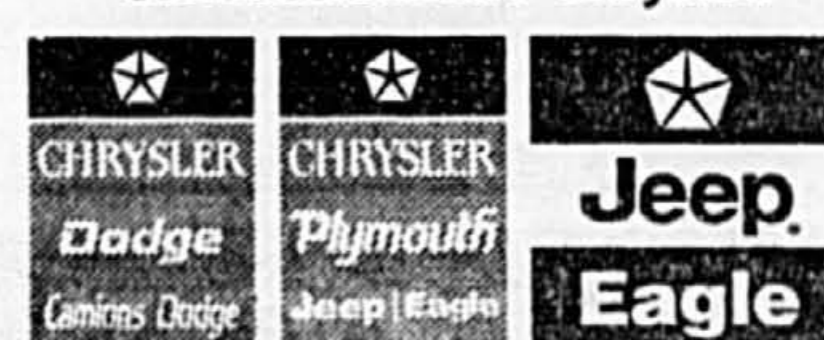
25 000 \$

en crédit applicable à l'achat ou à la location de votre prochain véhicule Chrysler. Aucun achat requis. 18 ans et plus. Détails et règlement complets chez votre concessionnaire Chrysler participant.

L'ÉVÉNEMENT

« IMAGINEZ-VOUS EN CHRYSLER »

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc. www.chryslercanada.ca

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN



Procès Tran : remis au... 22 mars

■ Ayant trouvé un nouvel avocat qui est occupé jusqu'au printemps, Sy Tuan Tran, accusé du double meurtre au restaurant Harvey's, ne subira son procès qu'à compter du... 22 mars. Ainsi en a décidé hier le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure. Me Normand Chénier, de la Couronne, a tenté de convaincre le juge de tenir le procès plus tôt, les témoins (dont une jeune femme victime de tentative de meurtre) ayant à subir un stress continu du simple fait de la durée de l'affaire, qui devait être jugée au mois de mai. Le nouvel avocat de Tran, Normand Boudrault, n'est cependant pas disponible et doit préparer cette cause qu'on vient de lui confier. Il faudra donc attendre. Le juge Pinard a prévenu l'accusé que s'il congédiait encore son avocat, comme il l'a fait deux fois, il s'en fera imposer un par la cour, au printemps.

Sans téléphone

■ Une coalition de 33 organismes communautaires a publié un document intitulé *La Charte des consommateurs pour un pays branché*, pour inviter le gouvernement à améliorer l'offre, l'accès et la qualité des services de télécommunications pour la population canadienne, plus particulièrement dans des zones rurales et éloignées. Selon une étude, un nombre grandissant de familles canadiennes se privent du service téléphonique, parce qu'elles n'ont pas les moyens d'en payer le coût.

Le dernier défilé du millénaire

■ Le président du Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean, Guy Bouthillier, a lancé hier un appel à la créativité de tous les Québécois en prévision du dernier défilé du millénaire, qui aura lieu le 24 juin 1999. Toute la population est invitée, par le biais d'un vaste concours, à créer un tableau qui pourrait être intégré au défilé. Cette année, le thème retenu est : « Pour entrer dans le 21e siècle, qu'apporteriez-vous du Québec dans vos bagages ? » Ce concours s'adresse aussi bien aux particuliers, qu'aux groupes et organismes. La date limite pour le dépôt des projets est le 21 janvier à 17 h. Pour obtenir des informations supplémentaires ou un cahier de participation : 281-1222.

Accident de chasse

■ Un homme de 53 ans repose dans un état grave au Centre hospitalier du Haut-Richelieu à la suite d'un accident de chasse qui est survenu hier, en fin d'après-midi, à Saint-Bernard-de-Lacolle. Le quinquagénaire chassait en compagnie d'un ami quand il est passé dans la ligne de tir de son compagnon, au moment où ce dernier venait d'apercevoir un chevreuil. L'homme de 53 ans a reçu la décharge (de calibre 308) dans l'abdomen.

Internet explosif

■ Un adolescent de 17 ans a subi des brûlures au premier et deuxième degrés au visage et aux mains, hier, alors qu'il fabriquait une bombe fumigène à partir d'une recette trouvée sur Internet. L'incident s'est produit dans une maison de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. C'est en tentant d'exécuter la recette qu'une explosion s'est produite et que l'un des deux jeunes a été blessé.

Céline Dion : en 28 minutes

■ Les 15 000 billets pour le spectacle de Céline Dion *Let's Talk About Love*, qui sera présenté au Colisée de Québec le 4 mai prochain, ont été vendus en 28 minutes hier matin. De nombreux fans étaient massés devant le Colisée depuis l'aurore pour mettre la main sur un de ces précieux billets. Mais ils avaient oublié qu'à l'intérieur, ainsi que dans tout le réseau Billetech, les circuits téléphoniques pouvaient fonctionner à plein régime. La plupart se sont faits répondre, « il n'y a plus de billets », quand ils ont finalement atteint les guichets. Quelques esprits se sont échauffés, la police a même dû intervenir.



ADM s'est penché sur 50 cas de transporteurs aériens qui auraient apparemment violé les heures restreintes de vol.

Toujours beaucoup de bruit à Dorval

Il y a de plus en plus de plaintes

HUGO DUMAS

Le vrombissement sourd des gros avions qui survolent l'aéroport de Dorval dérange toujours les résidents de l'Ouest-de-l'île et les plaintes ne cessent d'affluer : pour les mois de septembre et octobre, Aéroports de Montréal (ADM) a enregistré un total de 403 plaintes provenant de citoyens mécontents.

Pour la même période l'an dernier, alors que le transfert des vols internationaux de Mirabel vers Dorval venait à peine de s'effectuer, le nombre de plaintes se situait à 335, révèlent des statistiques fournies par la porte-parole d'ADM, Diane Roch. En août 1998, le nombre de plaintes avait grimpé jusqu'au chiffre record de 314 pour un seul mois.

Mais en octobre, 39 plaintes ont été déposées par un seul résident de l'île Perrot et 12 autres par un citoyen de Beaconsfield, tempère Mme Roch.

Selon Louise Bissonnette, membre du regroupement des Citoyens pour une qualité de vie, il faut ti-

rer la sonnette d'alarme au plus vite. « Sur le plan de la pollution, le départ d'un 747 équivaut à 2,4 millions de tondeuses qui marchent en même temps pendant 20 minutes », explique-t-elle.

Toujours trop bas

Mme Bissonnette décrit le fait que les gros-porteurs volent toujours trop bas et que certains avions ne respectent pas les heures restreintes de vol. Elle se remémore encore un certain jour de la fin de l'été où un avion de la compagnie El Al a frôlé sa maison de Pointe-Claire. « J'ai vu le pilote dans les yeux. J'ai cru que mon fils et moi allions mourir », sou-

tient-elle, un trémolo dans la voix.

Entre le 1er avril et le 30 août, ADM s'est penché sur 50 cas de transporteurs aériens qui auraient apparemment violé les heures restreintes de vol. De ce nombre total, 23 dossiers ont été fermés après étude, car les transporteurs aériens disposaient de raisons sérieuses pour enfreindre cette règle. « Comme pour des transports d'organes, des passagers malades ou des urgences à bord », détaille Mme Roch. Dix cas font toujours l'objet d'une enquête.

ADM a par ailleurs refilé 16 dossiers plus douteux à Transport Canada, qui peut distribuer des amendes aux transporteurs fautifs après une autre enquête. Récemment, Transport Canada a tapé sur les doigts d'une compagnie aérienne qui n'avait pas respecté les restrictions imposées aux heures de vol. Les transporteurs pris en défaut peuvent écoper jusqu'à 25 000 \$ d'amende.

Le fondateur des Sortilèges accusé d'une fraude de 400 000 \$

YVES BOISVERT

Jimmy Di Genova, le fondateur de la troupe de danse folklorique montréalaise Les Sortilèges, a comparu hier en Cour du Québec au palais de justice de Montréal pour être accusé d'avoir commis une fraude de plus de 400 000 \$ aux dépens de la caisse de l'assurance-emploi du Canada.

Selon l'enquête de la Sûreté du Québec, M. Di Genova, qui a fondé le prestigieux ensemble folklorique Les Sortilèges il y a plus de 30 ans, aurait détourné pour 433 352 \$ de fonds provenant du ministère du Développement des ressources humaines du Canada entre janvier 1993 et décembre 1997.

À la troupe de danse bien connue, on se refuse à toute déclaration sur le sujet. On refuse également de préciser le statut de M. Di Genova, qui était le directeur de la troupe aux dernières nouvelles.

« On en est au tout début du dossier ; la Couronne nous a divulgué sa preuve hier. On a mis à notre disposition deux boîtes de documents, que je n'ai pas encore examinés. Je n'ai donc pas de commentaire à faire en ce moment », a dit hier Me Alain Roy, avocat de M. Di Genova.

M. Di Genova, 57 ans, de Montréal, reviendra en cour le 9 décembre pour connaître la date de son enquête préliminaire.

Un handicapé sauvé par sa béquille

Un homme de 31 ans, Sylvain Tassé, a été accusé hier, à Joliette, de tentative de meurtre et de voies de fait causant des lésions sur un handicapé qui a probablement eu la vie sauvée grâce à l'une de ses béquilles.

Vers 18 h 30, une femme s'est présentée avec des amis au 155, rue Mongeau, à Saint-Calixte, logement qu'elle occupait jusqu'à tout récemment avec le présumé assaillant. Croyant qu'il n'y avait personne dans la maison, elle s'est approchée et presque au même moment Tassé est sorti par une porte du sous-sol de la résidence, armé d'un fusil.

Selon l'agente Isabelle Gendron, des affaires publiques de la Sûreté du Québec, Tassé s'est approché du groupe et il a pointé son arme en direction du handicapé qui l'a repoussée avec une béquille alors que le coup de feu partait. L'homme de 43 ans a reçu quelques plombs, mais la blessure n'est pas grave.

Tassé est connu des policiers et il a déjà été condamné pour violence.

Où est l'arme du crime ?

MARCEL LAROCHE

Malgré des recherches menées depuis une dizaine de jours à l'intérieur de l'Institut Leclerc, les policiers de la SQ n'ont pas retrouvé l'arme utilisée pour assassiner un détenu de ce pénitencier fédéral.

Condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre, Gerald John Sheppard se trouvait dans le gymnase de l'institution carcérale de Laval quand il a été attaqué par un codétenu, le 31 octobre.

Des gardiens alertés par des cris sont rapidement intervenus pour découvrir le jeune homme de 23 ans gisant dans une mare de sang. Personne n'était au chevet de la victime, tous les détenus disant n'avoir rien vu de cette agression.

Sheppard a été transporté à l'hôpital Cité de la santé, où il a succombé à ses blessures quelques heures plus tard, sans avoir repris conscience.

L'autopsie pratiquée au Laboratoire de médecine légale et de sciences judiciaires, à Montréal, a démontré qu'il a été poignardé à maintes reprises à l'aide d'un objet piquant de fabrication artisanale.

Depuis, les policiers du Service des crimes majeurs de la SQ se butent à un mur du silence. « L'arme du crime est introuvable, tout comme l'assassin qui est de toute évidence un pensionnaire de l'Institut Leclerc », dit le caporal Mathias Tellier, de la SQ.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir



La semaine de la beauté

Jusqu'au 15 novembre

Pour ce grand rendez-vous beauté, chaque comptoir regorge d'activités : séances d'information sur les soins de la peau, les tendances maquillage et les nouveaux parfums, maquillages gratuits, cadeaux avec achat, tirages, trucs maquillage des fêtes et plus encore.

Un siècle de débats sur la « strap » au Québec

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

« Il s'agit ici d'une véritable punition corporelle (...), et c'est la Sagesse divine qui en fait une obligation aux parents et à tous ceux qui élèvent des enfants », écrivait un éminent pédagogue, l'abbé Langevin, en 1865.

« On devrait recourir avec prudence à toute forme de punition suscitant des sentiments anormaux dans l'esprit de l'enfant », répliquait en 1920 un directeur d'école.

Des mains ont rougi sous les coups de « strap » jusqu'au milieu des années quatre-vingt dans certaines écoles du Québec. Mais le débat sur la pertinence de telles corrections durait depuis plus d'un siècle, a découvert l'historienne Marie-Aimée Cliche, chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal.

Dans une recherche présentée récemment lors du 51^e congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, M^{me} Cliche retrace les arguments pour et contre la « strap » et autres punitions physiques dans les revues pédagogiques québécoises de 1856 à 1964.⁽¹⁾

On constate avec un certain étonnement que même au siècle dernier, les partisans enthousiastes des punitions corporelles étaient minoritaires parmi les auteurs des textes publiés dans ces revues. En tout et pour tout, 14 % des opinions recensées par M^{me} Cliche y sont franchement favorables, tandis que 24 % y sont farouchement opposés. La grande partie des auteurs, 48 %, notamment l'abbé Langevin cité plus haut, longtemps directeur de l'École normale Laval, sont des

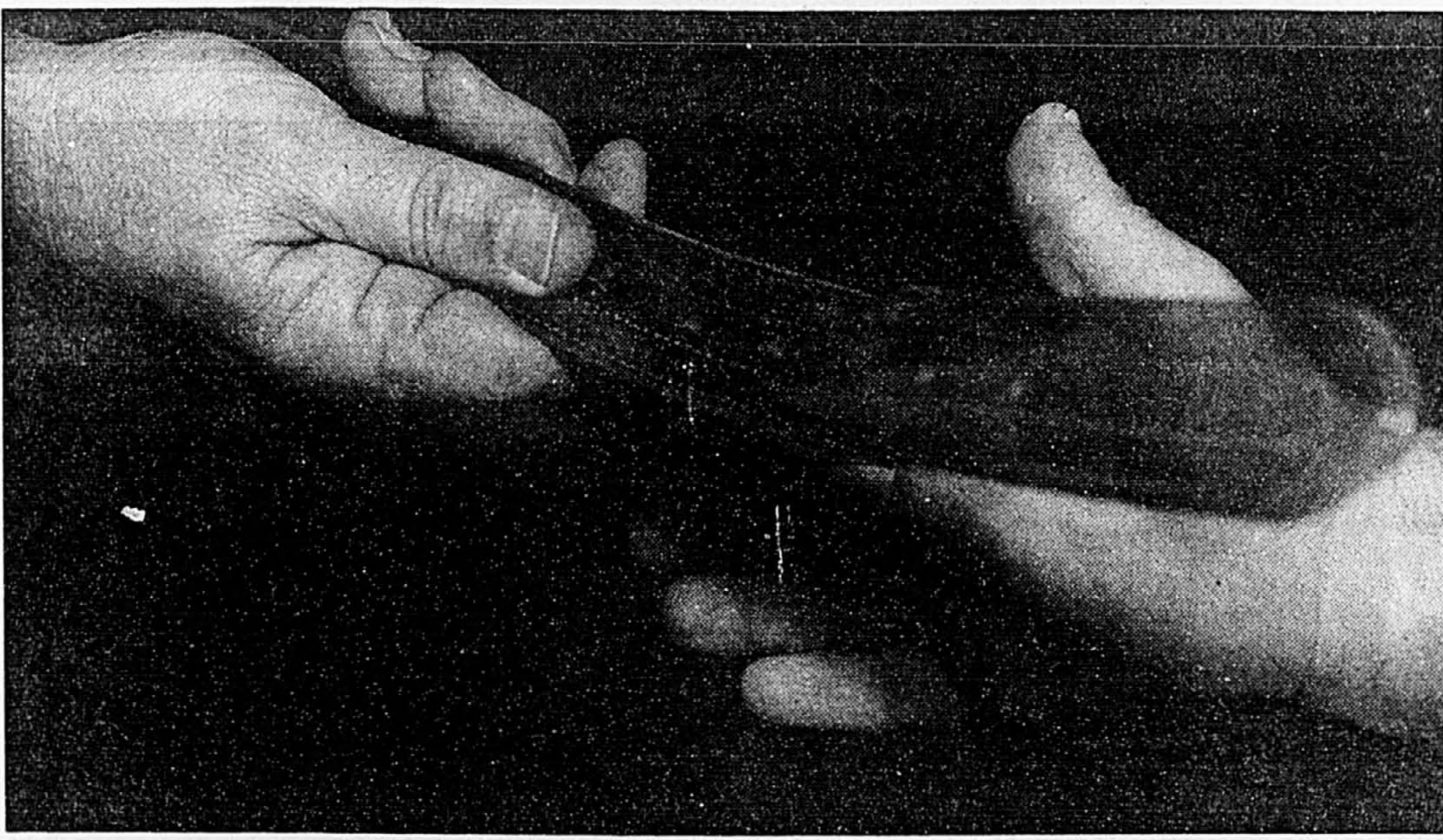


PHOTO ÉRIC ST-PIERRE, La Presse

L'historienne Marie-Aimée Cliche a retracé la polémique sur la « strap » et autres punitions physiques dans les revues pédagogiques québécoises de 1856 à 1964. « Les directeurs du Comité catholique disent exactement comment on doit corriger l'enfant, relate M^{me} Cliche. Le Comité suggère de frapper dans la main, pas sur la main, pour éviter les fractures aux doigts.

« partisans modérés » des punitions corporelles. À leurs yeux, celles-ci ne doivent être employées qu'en dernier recours.

« Ces revues reflètent le point de vue d'un milieu éclairé, ce sont des pédagogues, des éducateurs, des gens instruits, souligne Marie-Aimée Cliche. Il y avait probablement beaucoup de différences entre le discours et la pratique. »

D'ailleurs, l'historienne cite une enquête menée auprès d'enseignants de la région de Montréal au début des années quatre-vingt, enquête selon laquelle entre 1964 et 1980, 44 % des enseignantes et 78 % des enseignants ont administré des corrections à leurs élèves sous une forme ou une autre.

Reste que, contrairement à ce qu'on pouvait attendre, cette pratique était vivement contestée dans les milieux pédagogiques québécois dès le milieu du XIX^e siècle.

La vocation de bourreau

Les adversaires des punitions corporelles évoquent, entre autres arguments, les risques d'abus et de blessures. C'est cette crainte qui pousse les autorités à établir en 1917 des règles très précises. « Les directeurs du Comité catholique disent exactement comment on doit corriger l'enfant, relate M^{me} Cliche. Il faut utiliser le martinet. Ils en décrivent la longueur, la largeur, l'épaisseur. Le Comité suggère de frapper dans la main, pas sur la

main, pour éviter les fractures aux doigts. Et pas plus que quelques coups. Est-ce que c'était respecté ? Ça, c'est moins sûr. »

« Il s'en rencontre qui semblent avoir la vocation de bourreau plutôt que celle d'instituteur », déplore l'abbé Langevin en 1865.

Si certains instituteurs distribuaient un coup de règle pour chaque faute d'orthographe, le crime le plus souvent invoqué par les partisans de la férule était le mépris de l'autorité. « N'importe quelle attitude de l'enfant pouvait être considérée comme de l'entêtement ou de la rébellion. Il y avait des parents qui battaient leur enfant parce qu'il écrivait de la main gauche ! » rappelle la chercheuse.

Avec le temps, les arguments de nature psychologique ont pris de plus en plus de poids dans le discours de ceux que M^{me} Cliche appelle les « abolitionnistes ». Les jeunes qui sont frappés à l'école et dans leur famille risquent de développer eux-mêmes ce genre de comportements, a-t-on souligné, études à l'appui, et la violence ne favorise en rien l'apprentissage, au contraire. Cependant, ce raisonnement n'impressionnait pas les tenants de la « pédagogie noire » : « J'ai reçu la strap plus d'une fois durant mes années d'école. Autant que je sache, cela n'a pas nui du tout à ma stabilité émotionnelle », a écrit un enseignant montréalais.

Une strap dans le tiroir

Au début des années soixante, bien que selon toute vraisemblance le recours aux coups soit encore fréquent, le sujet disparaît des revues pédagogiques francophones. Le règlement ouvrant la porte à de telles corrections dans les écoles catholiques sera aboli en 1971. On sait cependant que dans certains établissements protestants de Montréal, le directeur a gardé une « strap » dans son tiroir jusqu'en 1987.

Jouons à l'avocat du diable. N'y a-t-il pas certains cas, M^{me} Cliche, où un petit coup de « strap », une correction raisonnable, peut avoir des effets bénéfiques ? « Où cesse la punition dite raisonnable et où commence l'abus ? Voilà l'affaire ! réplique l'historienne. La seule façon de prévenir les abus, de protéger les enfants contre des instituteurs sadiques qui se justifient en disant que c'est pour leur bien, c'est d'interdire toute punition corporelle. »

(1) Cliche, M.-A. *Qui bene amat bene castigat - Le débat sur les punitions corporelles dans les revues pédagogiques du Québec, 1856-1964*. Inédit. Présenté au congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Québec, octobre 1998.

SEARS

Pour faciliter votre
MAGASINAGE DES FÊTES,
nos magasins sont ouverts
JUSQU'À 21 H
DU LUNDI AU VENDREDI

le mercredi 11 novembre 1998 seulement

Rabais 30%

Jeans en denim pour hommes, femmes et enfants

Excluant les marques Calvin Klein et Guess

Prix de réclame ci-dessous en vigueur jusqu'au dimanche 15 novembre 1998,
sauf avis contraire, dans la limite des stocks.

**moitié
prix**

BLOUSON «STREETSKI»

Notre plus bas prix de la saison.
Isolation en bourre de polyester.
Extérieur résistant aux intempéries.

Rég. Sears 99,99

49,99

**Rabais
40 - 50%**

**DRAPS EN PERCALE VENDUS
À L'UNITÉ SPRINGMAID**

Notre plus bas prix. En percale de
polyester et coton à 200 fils au
po car. Pour lit 1 place à très grand
lit 2 places. Rég. Sears 17,99 - 49,99

8,99 - 29,99

seulement **9999** l'ens. tous formats

Parures de lit Fieldcrest

Comprend douillette réversible, juponnage,
couvre-oreiller(s) et ensemble de draps.
1 place, 2 places et grand lit 2 places.

Rabais 100 \$
**Manteau ou veste
en duvet mélangé**

Notre manteau/veste en microfibre le plus vendu. Orné de
fourrure. 80% duvet/20% plume d'oiseaux aquatiques.

Manteau en duvet

249,99

Rég. Sears 349,99

Veste en duvet

189,99

Rég. Sears 289,99

**Rabais
60%**

**ENS. D'OUTILS DE MÉCANICIEN
CRAFTSMAN 97 PIÈCES**

Notre plus bas prix. Garantie à vie.
Douilles standard et profondes.
No 45100 Rég. Sears 179,99

64,99

**maintenant
1888**

**OUVRE-PORTE DE GARAGE
CRAFTSMAN^{MD} 1/2 H.P. AVEC
ÉMETTEUR EN PRIME***

Installation en sus. #18857. Coût. rég. Sears sép. 249,99
*Émetteur en prime (Rég. Sears 49,99)
avec remise postale. Renseignez-vous.

SEARS

Découvrez tous les côtés de Sears^{MC}

Une vieille dame gagne, mais n'empoche pas un seul sou

HUGO DUMAS

Irène Laurin a décroché le gros lot d'une machine à sous du Casino de Hull, le mois dernier, mais la dame de 70 ans jure n'avoir jamais vu la couleur des billets de sa cagnotte.

Pendant la soirée du 18 octobre, Mme Laurin, une résidente de Hull, débarque au casino en compagnie de sa soeur. Après avoir dépensé 20 \$ dans différents jeux, elle s'apprête à rentrer à la maison quand elle croise un de ses amis, près des machines à sous.

« Je me suis assise à côté de lui et je lui ai dit que je n'avais plus d'argent et que j'allais le regarder jouer, confie Irène Laurin, à l'autre bout du fil. C'est là qu'il m'a tendu un 20 \$ et m'a dit : *Tiens, amuse-toi.* »

Confuse et surprise, Mme Laurin prend le billet et commence à nourrir la machine. Quelques minutes plus tard, les lumières clignotent autour d'elle. La machine métallique crache un montant de 11 265,57 \$. Mme Laurin vient de décrocher un gros lot.

« J'ai été paralysée pendant 15 minutes, avec tous les gens qu'il y avait autour », raconte-t-elle, en ajoutant que son ami a alors dit à l'employé du casino qu'elle « jouait pour lui, avec son argent ».

Selon Mme Laurin, l'ami en question s'est alors empressé de se faire remettre la cagnotte par l'employé du casino, malgré ses vives protestations. Plus tard, Mme Laurin a vainement tenté de négocier avec son ami pour le partage du gros lot.

« Moi j'étais prête à séparer l'argent avec lui », dit-elle.

Irène Laurin soutient que le casino a ensuite refusé d'entendre sa version des faits. Devant cette situation, l'avocat de Mme Laurin, Stéphane Gendron, a mis en demeure hier la Société des casinos du Québec de remettre « intégralement la somme due en y ajoutant des dommages moraux pour les troubles subis par cette dame ».

« Avec les caméras qui ont tout filmé, ça va être facile à prouver que c'est Mme Laurin qui a joué à la machine », soutient Me Gendron, qui estime que le casino mérite une sévère leçon.

Il a également exprimé l'intention de porter des accusations criminelles contre l'ami de sa cliente pour fraude.

Un délateur parmi les 22 personnes arrêtées pour trafic de drogue?

Presse Canadienne QUÉBEC

Coup de théâtre, hier, au palais de justice de Québec, alors que la dernière des 22 personnes arrêtées, la semaine dernière, lors d'une vaste razzia menée par la GRC contre de présumés trafiquants de drogue, est apparue au tribunal en passant par la porte réservée aux délateurs.

Jean-Pierre Ross, 24 ans, avait ses entrées au bar Le Chronos, un établissement de la rue Saint-Jean, à Québec, dans un immeuble appartenant à deux membres des Hells Angels, Claude Burger Berger et Gilles Le Vieux Dumas.

Ross, tout comme Dumas, est accusé de tentative de meurtre sur la personne de Francis Bebitte Gagnon, une relation du groupe des Rock Machine. L'attentat est survenu le 16 décembre 1996, à Québec.

Ross est également accusé d'avoir comploté puis mis en circulation de la fausse monnaie. Son complice serait Jean-Pierre Plante, un homme d'affaires de Québec. Réfugié depuis plusieurs mois en Haïti, Plante aurait promis à la GRC de se rendre aux forces policières demain. Il est attendu à l'aéroport de Dorval.

Personne, au palais de justice, ne voulait confirmer que Ross était passé dans le clan des délateurs.

« Le procureur de la Couronne, Sabin Ouellet, m'a fait comprendre que je pourrais être en conflit d'intérêts si j'assumais sa défense », a lancé Me Michel Croleau, dont le nom figurait sur les documents de cour comme étant celui qui devait prendre la cause de Jean-Pierre Ross. Le prévenu s'est donc présenté sans avocat et reviendra devant le tribunal jeudi.

Ils étaient donc 22 à comparaître hier devant le juge Jean-Paul Decoste dans l'espoir d'obtenir une remise en liberté dans l'attente de la suite des procédures judiciaires.

Mais les 22, dont Roger Forgues (le président d'Aviation Roger Forgues, accusé entre autres choses d'avoir importé 210 kilos de cocaïne), vont tous demeurer en prison.

Hydro-Québec à l'amende pour avoir déversé des BPC

Presse Canadienne SHAWINIGAN

Après avoir plaidé coupable à deux chefs d'accusation de déversement de BPC dans la rivière Saint-Maurice, Hydro-Québec a été condamnée, hier, à une amende de 85 000 \$ par le juge Gilles Bergeron, à Shawinigan. Cette somme sera versée à la Corporation de développement et de gestion du bassin de la Saint-Maurice.

Le premier déversement a eu lieu entre le 1^{er} et le 3 janvier 1990 près de la centrale Shawinigan-3. Selon un témoin de la défense, le gel aurait endommagé un transformateur, entraînant la vidange de 35 000 litres d'huile contenant 151,7 grammes de byphényles polychlorés (BPC). Dans le deuxième cas, en juin 1995, un robinet ouvert pour prendre un échantillon d'huile en vue d'une analyse a provoqué la fuite de 4839 litres d'huile renfermant 22,915 grammes de BPC.

Pendant sa représentation avant sentence, le procureur de la Couronne a laissé entendre que les deux déversements étaient plus accidentels qu'intentionnels. Il a ensuite remis au magistrat un projet d'ordonnance, résultant de longues négociations entre la Couronne et la défense, qui proposait d'imposer à Hydro-Québec une amende de 60 000 \$ pour le premier chef et de 25 000 \$ pour le deuxième. Le juge Bergeron s'est rendu à cette ordonnance et condamné Hydro-Québec à payer 85 000 \$.



Un paysage à faire rêver en pleine grisaille de novembre... La côte ouest de la Floride est toujours baignée d'eaux chaudes, surtout dans la région de Fort Myers et le long de la plage Turtle.

Le huard au pair à plusieurs endroits de la Floride pour attirer les « snowbirds »

Presse Canadienne TORONTO

Par les temps qui courent, plusieurs « snowbirds », ces Canadiens qui migrent vers les plages ensoleillées du sud, l'hiver, constatent avec plaisir qu'en plusieurs endroits, leur dollar vaut maintenant autant que son homologue américain en Floride.

Désireux d'attirer les Canadiens, bon nombre de commerces vivant du tourisme y acceptent maintenant le dollar canadien au pair, ou offrent d'intéressants rabais aux visiteurs canadiens — afin d'atténuer l'impact de l'écart défavorable des taux de change, explique Trevor Campbell, de l'organisme de promotion du tourisme de la Floride, Visit Florida.

Pour le moment, il est encore relativement facile de réserver des places dans les hôtels et centres de villégiature — même

pour la très convoitée semaine de Noël. Les compagnies aériennes, elles aussi, ont encore un bon nombre de sièges disponibles.

Accepter le dollar canadien au pair, plutôt qu'exiger 50 pour cent ou plus pour convertir le huard canadien en billet vert américain, exerce un puissant attrait sur les touristes cherchant à échapper aux rigueurs de l'hiver, soutient Roger Dunbar, porte-parole de Walt Disney Canada. « Il nous a semblé nécessaire, étant donné les taux de change, d'aider les Canadiens à se payer des vacances aux États-Unis. »

Une autre attraction d'Orlando, Sea World, envisage aussi de mettre en oeuvre ses propres programmes au pair, a fait savoir une porte-parole.

« Nous sommes toujours une attraction populaire auprès des Canadiens, mais avec la faiblesse de votre dollar à l'heure

actuelle, nous reflétons probablement la situation de plusieurs destinations floridiennes, et la fréquentation n'est pas aussi importante que par le passé », a-t-elle fait observer.

Disney offre ainsi un laissez-passer « tout-en-un », valable pour sept jours auprès de différentes attractions et parcs thématiques, au coût de 274 \$. Si on considère qu'un dollar canadien n'achète, au mieux, qu'environ 64 cents US, l'offre se traduit par un coût réel de 175,36 \$ US, ce qui « est plus facile à avaler », opine Sven Morgen, un Torontois qui prévoit passer des vacances en Floride avec sa famille.

Le coût de l'essence — moins élevé aux États-Unis, même en tenant compte de la faiblesse du dollar canadien — donnera un autre coup de main, estime M. Morgen, qui compte se rendre en Floride en voiture, avec sa femme et leurs deux enfants.

VENTE

IMPOSSIBLE TOYOTA

4 POINTS DE VENTE:
VIMONT LEXUS TOYOTA
ALIX TOYOTA
TOYOTA CENTRE-VILLE
TOYOTA DUVAL

FORCE DE FRAPPE TOYOTA
Négociez le meilleur prix, grattez et obtenez en plus jusqu'à
1000\$
de rabais instantanés

0\$
COMPTANT

TAUX RÉDUIT
SUR TOUT NOTRE INVENTAIRE

RABAI AUX DIPLOMÉS

4 ÉQUIPES D'ESTIMATEURS SUR PLACE

LA MEILLEURE ALLOCATION D'ÉCHANGE POUR VOTRE VÉHICULE

Tercel '99

199\$ PAR MOIS
OU MOINS!

Corolla '99

244\$ PAR MOIS
OU MOINS!

Rav-4 '99

337\$ PAR MOIS
OU MOINS!

LA FORCE DE FRAPPE DE TOYOTA

RIVE-NORD
VIMONT LEXUS TOYOTA
 255 St-Martin E., Vimont, Laval
668-2710

MONTRÉAL
ALIX TOYOTA
 6807 De Lorimier (près de Bélanger)
376-9191

MONTRÉAL
TOYOTA CENTRE-VILLE
 1922 Ste-Catherine O., Centre-ville
935-6354

RIVE-SUD
TOYOTA DUVAL
 1175 Ampère, Boucherville
655-2350

DEPUIS 1983



Le choix Cuir No 1!
Le canapé 3 places
Melrose

(L 210 x h 93 x p 90) - Cuir melle, vachette fleur corrigée et pigmentée. Tannage minéral. Finition mate. 10 coloris au choix. Structure bois massif renforcée par panneaux de particules. Assise et dossier mousse de polyuréthane haute résistance. Assise, densité 30 kg/m³ (portance 1,9 k.Pa). Dossier, densité 21 kg/m³ (portance 1,9 k.Pa). Suspension par sangles élastiques entrecroisées, haute résistance. Existe en canapé 3 places, canapé 2 places, fauteuil et pouf.

Prix régulier **3 295 \$**
En promotion **2 495 \$**
T.P.S. incluse ou **85 \$*** / mois



Maintenant au coeur de Montréal
505, av. Président-Kennedy
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 350-9004
Ouvert tous les dimanches de 12 h à 17 h.

2699756 2699756-0 36 versements égaux

Flahiff débouté en appel

Les procédures qui retardaient le procès sont terminées

YVES BOISVERT

Cela s'appelle se faire débouté. Sans même être invités à ouvrir la bouche, les deux avocats du juge Robert Flahiff, qui doit subir un procès pour blanchiment de 1,7 million de dollars, se sont fait dire que leur requête pour faire sortir le juge Serge Boisvert du dossier était mal fondée... et que le procès du magistrat peut commencer.

Les avocats du juge Flahiff estiment que le juge Boisvert devrait sortir du dossier parce qu'il se serait montré partial en rejetant certaines de leurs nombreuses requêtes. En particulier, les avocats voulaient forcer le juge à rejeter à l'avance le témoignage du délateur Paul Larue, témoin-clé de la Couronne, pour le compte de qui le juge Flahiff aurait blanchi l'argent quand il était avocat. La défense estime que Larue n'est pas fiable car il a tenté de marchander son témoignage avec le ministère public, selon eux.

Le juge Boisvert a estimé que l'on devait entendre Larue et tout le procès avant de décider cela.

De façon inhabituelle, la défense s'est rendue devant la Cour supérieure pour empêcher le procès de continuer. La Cour supérieure a rejeté tous leurs arguments. Ils en ont appelé.

Hier, les trois juges de la Cour d'appel chargés du dossier sont entrés en salle d'audience et aussitôt le juge en chef Pierre Michaud a lu le jugement unanime de la cour : il n'est pas question de suspendre le procès devant le juge Boisvert, car rien n'indique que ce dernier se soit montré partial.

Le jugement rendu par le juge Boisvert in-



Le juge Robert Flahiff

dique que cet argument est voué à un échec certain et la Cour d'appel n'entendra donc pas cette affaire. Elle refuse la permission nécessaire pour en appeler en pareille circonstance.

Le message de la Cour d'appel, en termes moins polis : que le procès commence !

Commencera-t-il aujourd'hui ? Rien n'est moins certain. Les avocats ont en effet dans la manche de leur toge une autre requête, celle-là prétendant que les juges de la Cour du Québec ne sont pas impartiaux « institutionnellement », le gouvernement du Québec n'ayant pas respecté le jugement de la Cour suprême l'obligeant à revoir la rémunération des juges après avoir formé un comité indépendant. Le comité a été formé, des recommandations de hausse salariale faites... mais les élections ont été déclenchées.

L'édition du siècle



Civic berline et coupé 1999 redessinées

208 \$*

par mois, location 48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OPTION 0 \$ COMPTANT à 248 \$ par mois**

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic LX 1999 (modèle LJ633X) ou le coupé Civic DX 1999 (modèle EJ612X) neufs. Echange ou comptant de 1 865 \$ (berline) ou 1 975 \$ (coupé), la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. **Option 0 \$ comptant : versement mensuel de 248 \$ pendant 48 mois. Première mensualité et dépôt de garantie de 300 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Cinq cabines du téléphérique tombent à Tremblant

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Cinq cabines du téléphérique de la station touristique Tremblant ont été complètement détruites et quelques autres ont subi des dommages, samedi. Elles sont tombées alors que des employés étaient en train de resserrer le câble d'acier de cette nouvelle remontée appelée Télécabines Express.

Le directeur des affaires publiques de la station touristique, Yves Juneau, a affirmé hier qu'un tel incident ne peut pas se produire lorsque le téléphérique est en opération.

Ces nouvelles cabines, pouvant accueillir huit personnes, ont fonctionné tout l'été pour remonter et descendre des milliers de touristes qui se sont rendus au sommet de la montagne. Avant le début de la saison de ski alpin, qui doit commencer vendredi, une équipe de préposés à l'entretien des remontées mécaniques a été chargée d'effectuer l'inspection du câble du nouveau système.

« Avec le temps, a expliqué M. Juneau, le câble d'acier de chaque remontée s'étire et ces travaux avaient été commandés pour faire une épissure (travaux de raccord) au câble des télécabines. Malheureusement, une défaillance s'est produite dans le matériel utilisé pour effectuer l'ajustement du câble. »

Des experts de la compagnie Dopplemayr ont été dépêchés sur les lieux afin d'inspecter tout le système et d'aider aux réparations.

« Nous prévoyons avoir terminé pour le 13 novembre toutes les réparations et mettre en marche de

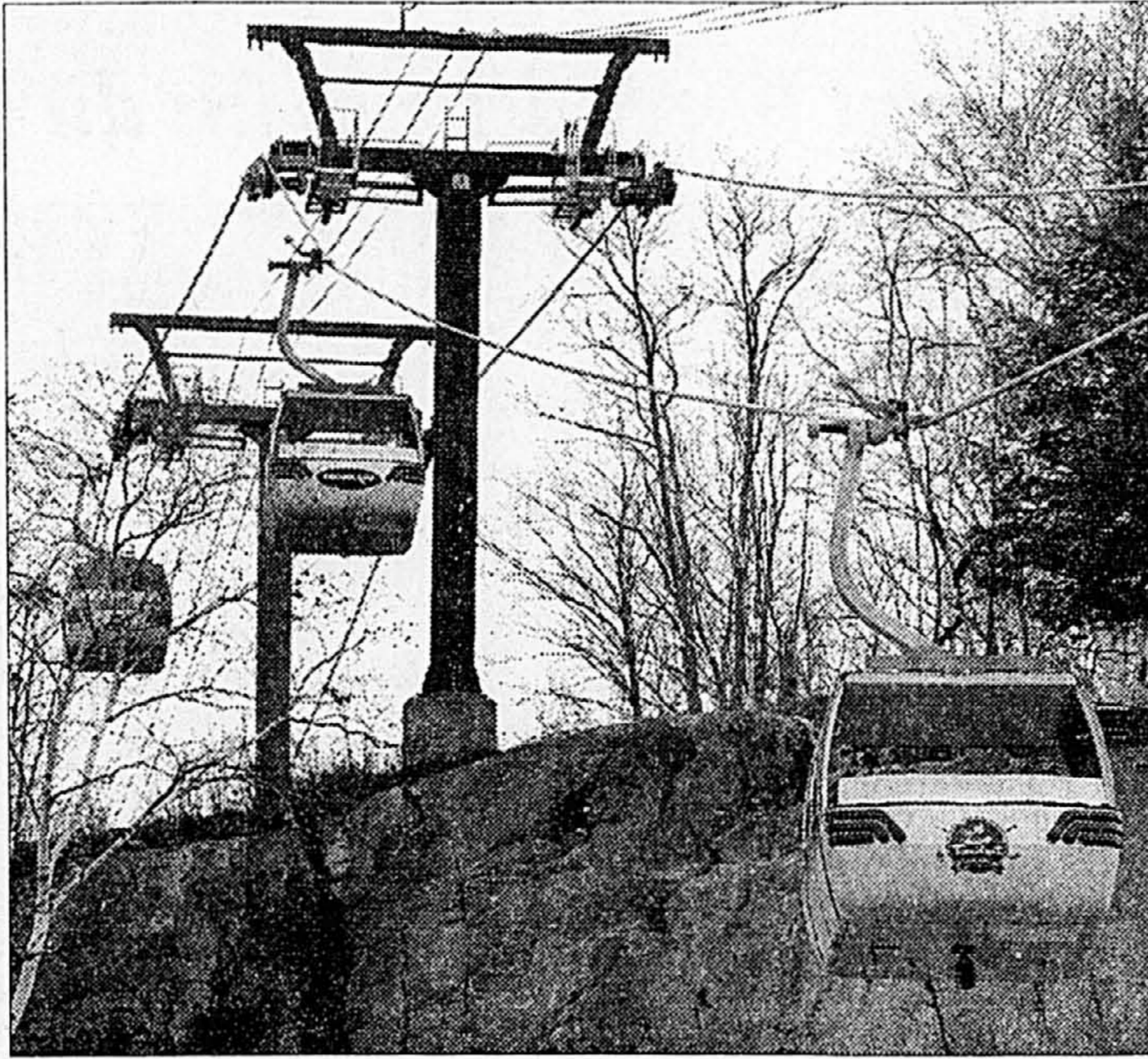


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Des cabines de la nouvelle remontée Télécabines Express à la station touristique Tremblant sont tombées.

façon toute sécuritaire la remontée Télécabines Express », a précisé M. Juneau.

Même si cinq cabines ont été détruites et quelques autres endommagées, le service offert aux skieurs en ce début de saison ne sera aucunement perturbé. « D'une part, a indiqué le porte-parole de Tremblant, l'affluence n'est pas

énorme en début de saison et nous possédons au total 96 cabines et toutes ne sont pas utilisées. Celles qui ne le sont pas servent justement pour dépanner lorsque le besoin s'en fait sentir. »

Le sommet de la montagne est déjà tout blanc, grâce à une vingtaine d'heures d'enneigement artificiel.

L'officier Pierre Grignon à la tête de l'escouade des homicides du SPCUM

MARCEL LAROCHE

Après avoir travaillé pendant six ans comme enquêteur aux crimes majeurs, le lieutenant-détective Pierre Grignon devient aujourd'hui le nouveau superviseur de la réputée section des homicides de la police de la CUM.

Cet officier de police chevronné a été nommé à cette tâche en raison du départ à la retraite du lieutenant-détective Claude Lachapelle qui a dirigé pendant plus de 20 ans cette escouade du SPCUM. Au fil des ans, il a supervisé la plupart des gros dossiers de meurtres à Montréal (le massacre des 14 victimes de l'École polytechnique et la tuerie de l'université Concordia notamment) et prend sa retraite le 3 décembre.

Assigné jeudi dernier à son nouveau poste par l'inspecteur-chef Guy Bernard, commandant des crimes majeurs du SPCUM, le lieutenant-détective Grignon devra assumer la continuité des en-

quêtes d'homicides. Son travail sera sans doute facilité par la présence du lieutenant-détective Jean-François Martin, qui codirige déjà depuis quelques années cette escouade d'enquêteurs du SPCUM dont l'excellente réputation est reconnue à travers le Québec, le Canada, et même les États-Unis et l'Europe.

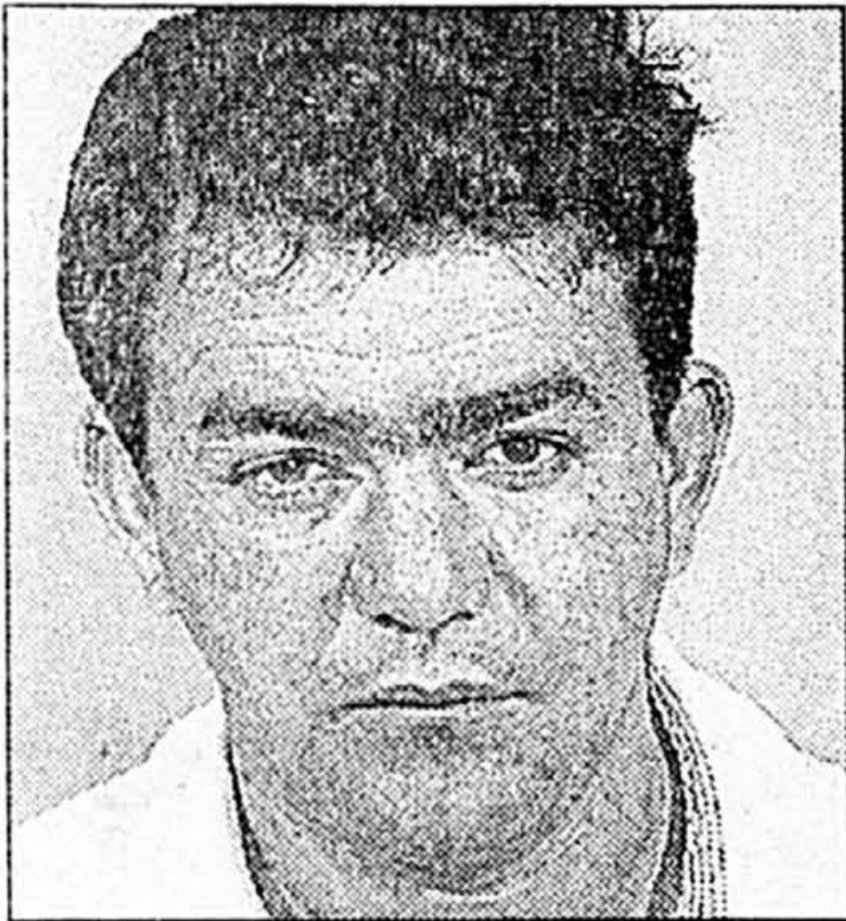
Les nouveaux défis de Pierre Grignon sont donc de taille, mais n'inquiètent pas ce policier qui compte 33 ans de service au sein du SPCUM. Sa grande expérience des enquêtes (il a travaillé aux sections des vols qualifiés et des homicides entre 1987 et 1993 pour ensuite devenir conseiller à la Direction des enquêtes spécialisées du SPCUM) a sûrement joué dans son nouveau plan de carrière. Nommé au grade de lieutenant-détective en mai 1997, M. Grignon occupait jusqu'à hier le poste de superviseur aux enquêtes au Centre d'enquêtes-Nord du SPCUM.

70 % des Québécois sont contre les armes à feu

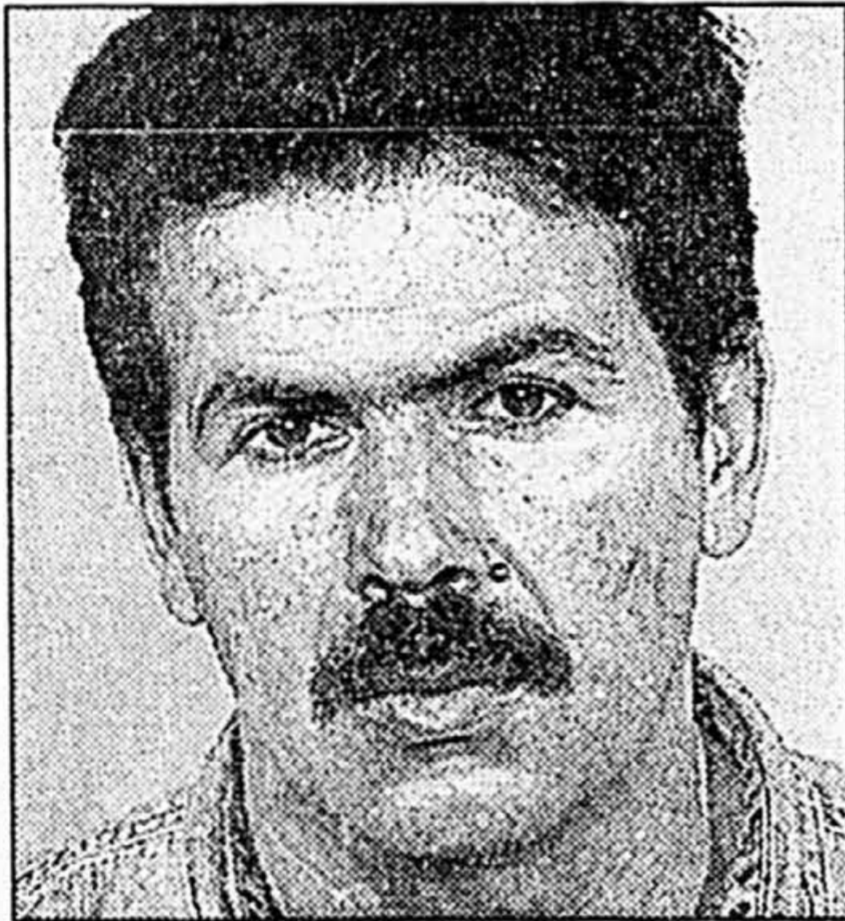
Les Québécois sont les citoyens qui s'opposent le plus à la possession d'armes à feu au Canada, selon un sondage Gallup réalisé du 14 au 21 octobre auprès d'un millier de répondants.

Au Québec, 70 % des personnes interrogées croient que la loi

devrait interdire au simple citoyen de posséder une arme à feu, comparativement à 63 % de l'ensemble des Canadiens. Dans les provinces des Prairies, seulement 48 % des gens voudraient interdire à leurs concitoyens la possession des armes à feu.



Salim Hadj-Abdelhafid



Miloud Guerroumi



Lies Kebbouche

Trois présumés fraudeurs épinglés pour avoir trop fait le plein

MARCEL LAROCHE

Trois fraudeurs, qui croyaient faire fortune en utilisant des cartes de crédit altérées pour acheter de l'essence dans une station-service de l'est de Montréal, ont échoué quand la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a découvert, en moins d'une semaine, leur petit subterfuge.

Salim Hadj-Abdelhafid, la présumée tête dirigeante de cette organisation criminelle sans envergure, ainsi que ses complices Miloud Guerroumi et Lies Kebbouche, étaient en possession de plusieurs dizaines de cartes de crédit illicites quand ils sont tombés dans le filet

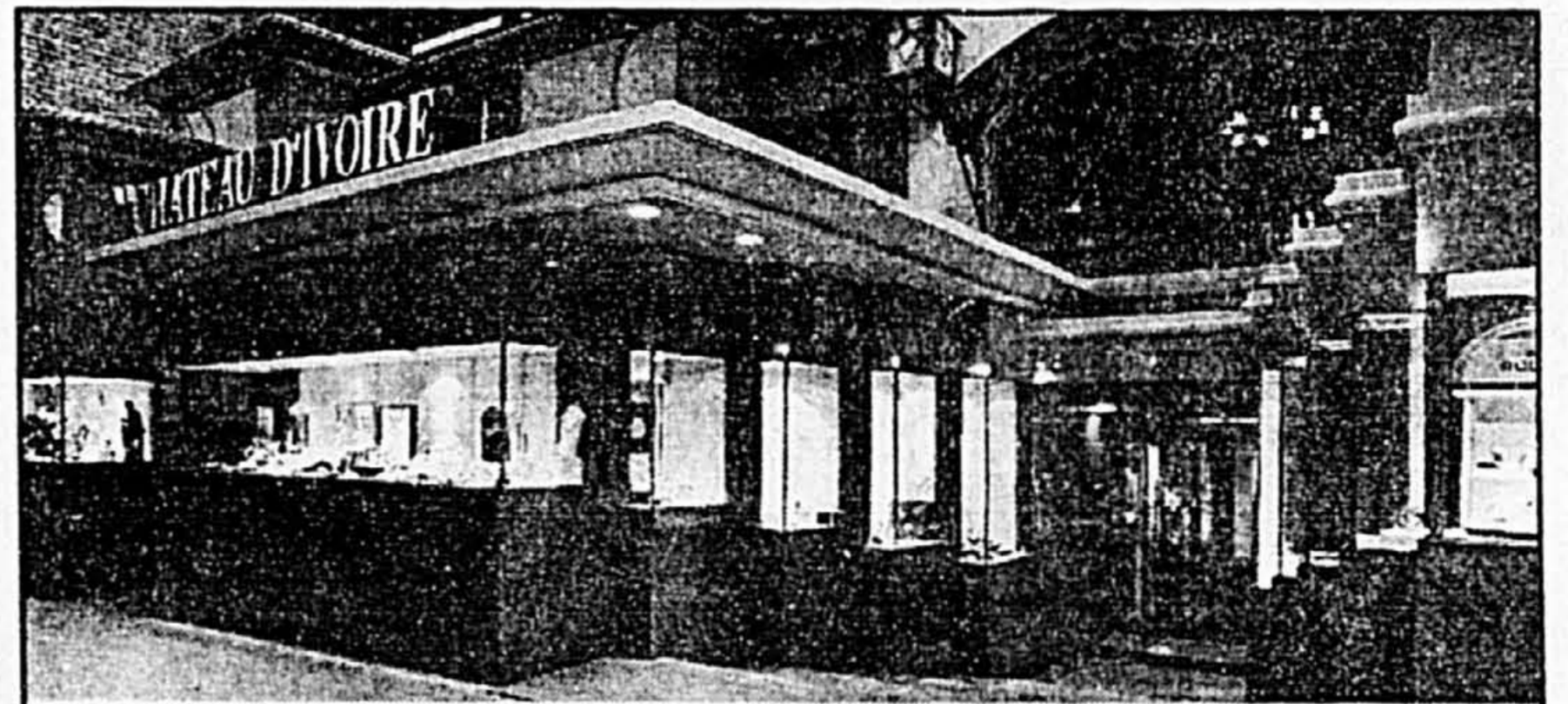
tendu par les policiers de la section des fraudes de la police de la CUM.

Les trois hommes appréhendés jeudi passé, au terme d'une enquête amorcée le 29 octobre, auraient comploté pour frauder à plusieurs reprises une station-service Petro-Canada en utilisant des cartes de crédit altérées pour obtenir de l'essence. Les manigances du trio, dont l'un se serait présenté deux ou trois fois dans la même journée avec un véhicule différent pour faire le plein d'essence, ont vite éveillé les soupçons du préposé qui a donné l'alerte. Après avoir effectué une surveillance spéciale près du commerce pendant cinq à six jours, les policiers ont constaté un va-et-vient continu du trio.

Lors de son arrestation, Hadj-Abdelhafid, 32 ans, était en possession de huit cartes de crédit altérées tandis que Guerroumi, 39 ans, et Kebbouche, 44 ans, avaient dans leurs goussets 35 autres cartes également modifiées.

Le lieutenant-détective Jacques Taschereau, de la section des fraudes du SPCUM qui a supervisé l'enquête, a indiqué hier à La Presse que les trois suspects étaient des nouveaux venus dans ce genre de crime.

Les trois suspects doivent maintenant répondre d'une kyrielle d'accusations de possession et d'utilisation de cartes de crédit altérées, au palais de justice de Montréal.



Venez découvrir le plaisir de porter une Rolex.

Nous sommes fiers de vous offrir des montres de qualité exceptionnelle créées par Rolex.



LADY-DATE en acier inoxydable



CHATEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

Vente et service après-vente Rolex



2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • 845-4651

2609043-D

Dure épreuve pour Diane lors de son accouchement, Mathieu est bouleversé.



LES MACHOS Ce soir 21h

19h

ENT'CADIEUX



VOTRE SOIRÉE TVA

- 17 h Les mordus
- 18 h Le TVA, édition 18 heures
- 18 h 30 Piment fort
- 19 h Ent'Cadieux
- 20 h Place Melrose
- 21 h Les machos
- 22 h Le TVA, édition réseau
- 22 h 30 Le Poing J
- 23 h 30 Le TVA, sports



TVA Le réseau d'ici

2601271-D

Montréal métro

Les grands travaux s'achèvent

Les principaux axes de transport seront libres d'ici la fin du mois

ISABELLE HACHEY

Le calvaire quotidien de milliers d'automobilistes de la région métropolitaine est sur le point de prendre fin. La plupart des grands chantiers de réfection des routes, qui engendrent bouchons et exaspérations tout au long de la belle saison, seront terminés d'ici la fin du mois.

La métropolitaine

Les banlieusards qui pestaient depuis le printemps sur l'autoroute Métropolitaine (40), entre le pont Charles-de-Gaulle et les Galeries d'Anjou, devaient être soulagés, hier matin, de constater la réouverture des trois voies fermées à la circulation. Certains travaux mineurs se poursuivront jusqu'au 30 novembre, sans toutefois perturber la circulation.

Ville-Marie

Au centre-ville, le chantier de l'autoroute Ville-Marie (720) sera aussi terminé le 30 novembre. Déjà, hier matin, une voie a été rouverte dans l'échangeur Turcot. Les autres voies bloquées par les travaux, jusqu'au tunnel Ville-Marie, seront rouvertes graduellement d'ici la fin du mois.

Woodland

Les échangeurs Woodland et Morgan de l'autoroute Jean-Lesage (20), dans l'ouest de l'île de Montréal, devraient également être ouverts à la circulation cette semaine. Ces nouvelles constructions, qui auront coûté 28 millions, étaient attendues depuis longtemps par les habitants de Beaconsfield, une dizaine d'accidents mortels étant survenus à l'angle de l'autoroute 20 et de la rue Woodland, depuis dix ans.

L'autoroute 25

Le seul chantier qui durera tout l'hiver est celui d'un viaduc à l'intersection de l'autoroute 25 et de la

rue Bombardier, à Anjou. Les travaux commenceront cette semaine et les automobilistes devront emprunter des rues voisines pour circuler dans le secteur.

Parapets rehaussés

D'autre part, le ministère des Transports a entrepris cet été de rehausser les parapets sur plusieurs routes de l'île de Montréal. Le programme, qui s'étalera sur trois ans et coûtera deux millions, a pour but de rendre les routes surélevées plus sécuritaires.

Il s'agissait d'ailleurs d'une des recommandations du coroner lors de la mort du petit Yamen Ghaleb, en janvier 1996.

À cause d'une accumulation de neige durcie, la voiture conduite par son père avait été propulsée par-dessus le parapet de l'autoroute Métropolitaine avant de s'écraser sur le boulevard Crémazie.

Cet été, le ministère a donc rehaussé les parapets de l'autoroute Métropolitaine et des routes les plus dangereuses, en courbe ou en pente. « Il fallait que ce soit terminé avant l'hiver », dit le porte-parole du ministère, Yvan Paquette.

Il précise toutefois que ces travaux n'ont pas été entrepris pour répondre à la recommandation du coroner — qui avait sévèrement blâmé le ministère en 1996 —, mais plutôt pour se conformer à de nouvelles normes, qui entreront en vigueur l'hiver prochain.

« Nous ne faisons pas ces tra-



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Avec la fin des beaux jours, les équipes de qui ont travaillé à la réfection de plusieurs axes routiers, comme l'autoroute Ville-Marie, vont libérer les voies de circulation, du moins jusqu'à l'an prochain.

vaux à la suite d'un événement, mais pour tenir compte d'une nouvelle réalité nord-américaine. Il y a de plus en plus de petites fourgonnettes et de camions sur les routes », explique-t-il.

À l'an prochain

Enfin, les automobilistes qui ont vécu l'enfer des bouchons cet été devront à nouveau prendre leur mal en patience, dès le printemps prochain, avertit M. Paquette.

« Autant sur l'autoroute 40, dans

l'est, que sur l'autoroute Ville-Marie, on a fait des travaux seulement dans une direction cette année. L'an prochain, on reprend les travaux en sens inverse. C'est souvent ce que les gens ont tendance à oublier ! »

Un pavillon psychiatrique menacé de fermeture

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

L'hôpital Louis-H.-LaFontaine menace de mettre un terme à un contrat d'affiliation avec un pavillon psychiatrique privé de Pointe-aux-Trembles, qu'une étude réalisée il y a quelques années décrivait pourtant comme le meilleur des 22 alors rattachés à cet établissement psychiatrique de l'est de Montréal.

Effectuée en 1994 à la demande de la direction des ressources communautaires de l'hôpital, l'étude soulignait notamment les efforts déployés par la propriétaire, De-

nise Séguin, afin de favoriser l'intégration sociale de ses pensionnaires.

Le directeur des ressources communautaires de l'hôpital, Jean-Jacques Leclerc, ne nie d'ailleurs pas que la propriétaire de la Villa Gamelin fait de l'excellent travail auprès des patients qu'elle accueille depuis 1986 dans son pavillon de 13 lits. « La Villa Gamelin est un excellent pavillon, la propriétaire a un grand souci de décoration et fait preuve de beaucoup de chaleur humaine », admet-il.

Espace vital

Le hic, et cela apparaissait aussi dans le rapport, c'est l'insuffisance de l'espace vital des pensionnaires. En effet, les chambres du pavillon ne respectent pas les dimensions minimales prévues dans les normes d'agrément édictées en 1980 par le ministère des Affaires sociales.

De plus, la Villa compte deux chambres de trois lits que l'hôpital ne réussit pratiquement jamais à remplir, les patients refusant de vivre à trois par chambre. Résultat, l'hôpital paie pour deux lits vacants — un par chambre — depuis des années, affirme M. Leclerc.

En 1995, l'hôpital, qui n'avait jamais demandé à ses pavillons affiliés de se conformer aux normes, a réclamé de tous les propriétaires qu'ils fassent les réaménagements nécessaires.

« Ils m'ont proposé d'accroître ma capacité de deux places en agrandissant le carré de la maison, mais je n'avais pas assez d'argent, soutient Mme Séguin. Sinon, je devais réduire à huit personnes, mais je n'arriverais pas financièrement avec aussi peu de places. »

Pour M. Leclerc, cet argument ne tient tout simplement pas. « Si c'est

impossible financièrement, comment se fait-il que j'ai 16 autres propriétaires de pavillons qui ont pu faire des travaux et investir dans leur entreprise? », demande-t-il.

De fait, Mme Séguin est la seule proprio, avec ceux du Pavillon de l'Espoir, à Anjou, à avoir refusé d'accéder aux demandes de l'hôpital. Le Pavillon de l'Espoir, classé tout juste derrière la Villa Gamelin dans le « palmarès » de 1994, a dû fermer ses portes au printemps, l'hôpital n'ayant pas renouvelé le contrat.

Poursuite

« Dans le cas de ce pavillon, on n'a pas agi ainsi uniquement à cause du bâtiment, mais aussi parce qu'il y avait différents problèmes de service à la clientèle et de suivi », affirme M. Leclerc, qui re-

fuse d'en dire plus, une poursuite en dommages de 536 000 \$ ayant été déposée contre l'hôpital et la région régionale de la santé par les propriétaires, Alain Bergeron et Marie-Paule Fournier.

M. Bergeron met toutefois en doute les motifs invoqués par M. Leclerc, affirmant que jamais l'hôpital n'avait soulevé l'existence de ces problèmes — qui remontent apparemment aussi loin qu'en 1992 — avant que la copropriétaire et lui refusent de signer le protocole d'entente sur les améliorations à apporter au pavillon.

Quant à Mme Séguin, dont l'établissement demeure ouvert pour l'instant, elle a déposé une requête en injonction contre l'hôpital et la région, arguant que le silence de l'hôpital quant au non-respect des normes, entre 1980 et 1995, lui confère des droits acquis.

Têtes d'affiche

■ Lancement aujourd'hui de la plus importante campagne de souscription de l'Hôpital général juif (Sir Mortimer B. Davis) qui compte recueillir 50 millions de dollars. Cet appel au financement public est rendu nécessaire par les restrictions budgétaires et l'accroissement des demandes. La majorité des fonds recueillis serviront à la recherche, le reste allant aux équipements et services aux patients. La campagne de souscription est placée sous la présidence de Moreton Brownstein et Steven Cummings. Un montant de quelque 20 millions a été recueilli en pré-campagne. La Banque de Montréal remettra à cette même occasion une contribution de 750 000 \$.



Luc Montagnier

■ Découvreur du VIH (virus du sida), le Dr Luc Montagnier, professeur à l'Institut Pasteur de Paris depuis plus de 20 ans, et directeur du Centre de biologie moléculaire et cellulaire Bernard et Gloria Salik, à New York, donnera deux conférences. Aujourd'hui, à 18 h, à l'université McGill, édifice Leacock, entrée libre. Renseignements : 398-6555. Et demain à l'université Concordia (en anglais, questions dans les deux langues), à 18 h, au pavillon Henry

Hall, 1455, boulevard de Maisonneuve Ouest. Renseignements : 842-4234.

■ Deux journées de danse, dites *Les 24 heures en ligne*, permettront aux amateurs de s'en donner à cœur joie les 14 et 15 novembre, de 15 h à 3 h, au cabaret bistro L'Accès (2459, rue Sainte-Catherine Est). Des artistes s'y présenteront : France Castel, Richard Huet, Jenny Rock, Roger Sylvain, etc. Organisée par la maison communautaire d'hébergement-sida de la corporation Félix-Hubert-D'Hérelle, pour assurer son financement, cette activité comprend des spectacles, de la musique, un souper spaghetti le dimanche, des tirages, un encan chinois, etc. Renseignements : 523-8683 ou 844-4874. Entrée libre.



Raymond Bouchard

■ En ce Mois du diabète, l'Association diabète Québec compte marquer, le dimanche 14 novembre, la naissance du Dr Frederick Banting, l'un des Canadiens ayant découvert l'insuline qui lui valut le prix Nobel il y a 75 ans. Cette découverte a révolutionné le traitement du diabète, dont souffrent 500 000 Québécois.

Une campagne de sensibilisation et de souscription sera menée ce mois-ci, par le porte-parole de l'association, le comédien Raymond Bouchard et l'animateur Gaston L'Heureux. Le comité professionnel de l'Association diabète Québec se réunira en congrès à Laval les 13 et 14 novembre, et des billets de tirage (automobile, croisière, système de cinéma maison) au coût de 2 \$ sont en vente. Renseignements : 259-3422 ou 1-800-361-3504.

■ Marie-Pier Morand et Maxime Desbiens-Tremblay, de l'émission *Les couche-tôt*, ont accepté d'agir comme porte-parole de la présentation du ballet *Casse-noisette* à l'école de danse Rose-Marie Mullen; les profits de ce spectacle seront remis à la Société canadienne du cancer. Trois représentations sont à l'horaire samedi et dimanche. Coût : 12 \$. Renseignements : 663-2628 ou 969-3505.

■ L'Association des écrivains de langue française vient de nommer Lise Gauvin, auteure de *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, lauréate du Prix littéraire France-Québec. Le prix sera officiellement remis lors d'une cérémonie en mars 1999.

■ Le club Toastmasters de Saint-Eustache, un organisme qui se consacre à former des gens à prendre la

parole en public, ouvre gratuitement ses portes aux personnes intéressées à participer à ses activités, tous les mardis, à 19 h, jusqu'au 15 décembre. Par la suite, on devra assumer des frais d'adhésion (25 \$) et de matériel (40 \$). Le tout a lieu à la Maison des bénévoles Madeleine-Duquette, 147, rue Saint-Laurent, à Saint-Eustache. Renseignements : (450) 475-7799 ou (450) 433-9291.



Pia Teichmann

■ Le bal annuel de la Société autrichienne de Montréal, présidé par Pia Teichmann, sera dédié cette année à la quasi-légendaire Elisabeth, impératrice d'Autriche (1837-1898), connue sous l'appellation de Sisi. Ce bal marque le 40^e anniversaire de la Société autrichienne, ainsi que le centième anniversaire de Sisi. Placé sous le patronage de l'ambassadeur d'Autriche, Walther Lichem et de la consule Ulrike Billard, ce bal aura pour invité d'honneur la juge Andrée Ruffo. Casino, bal des débutantes, artistes autrichiens sont au programme. Les profits de ce gala serviront principalement à réduire la violence dans les écoles de Montréal. Le gala se tiendra le 21 novembre, au Château Champlain, à compter de 19 h.

Coût : 175 \$ (60 \$ pour les étudiants). Renseignements : 369-2339 ou 938-1234.

■ Les éditions Québec Amérique viennent de signer une entente avec la Magnétothèque (livres-cassettes pour aveugles) qui permettra de réaliser la parution simultanée sur cassettes et en librairie des oeuvres retenues par la Magnétothèque pour figurer à son imposant catalogue (5400 titres) de livres-cassettes. On espère que les autres éditeurs québécois emboîteront le pas.

■ Clorida Lavoie, de Chicoutimi, vient d'être élue présidente de l'Association des graphologues. Elle est assistée de Gervaise Rivard, de Repentigny, à la vice-présidence; de Jean-Marie Labrie, de La Prairie, comme secrétaire; de Michelle Doucet, de Cap Rouge, comme trésorière, ainsi que de Geoffroy Tiberghien, de Verchères, Gustave Bouchard, de Jonquière, Nicole Fortin, de Laval; et Anne Marquis, de Sillery. Renseignements : Association des graphologues du Québec, C.P. 731, succursale Jean-Talon, Montréal (Québec) H1S 2Z5. Tél. 990-5182.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Le policier Anderson pourrait être inculpé dans l'affaire Barnabé

ANDRÉ CÉDILOT

Le ministère québécois de la Justice examine la décision du Comité de déontologie policière concernant l'affaire Barnabé afin de déterminer s'il y a lieu de porter de nouvelles accusations criminelles contre le policier Karl Anderson.

« On a demandé à la Couronne d'analyser le dossier pour savoir s'il y a de nouveaux éléments de preuve qui pourraient être admissibles devant la Cour », a indiqué hier Denis Dolbec, attaché de presse du ministre Serge Ménard.

Le porte-parole du ministère de la Justice a insisté sur le fait que les avocats devaient vérifier s'il y a une nouvelle preuve « admissible ». Par exemple, le témoignage que l'agent Anderson a rendu devant les membres du Comité de déontologie ne constitue pas une preuve additionnelle, puisqu'un accusé n'est pas obligé de témoigner à son propre procès.

Mis en accusation en même temps que cinq autres policiers de la CUM, l'agent Anderson avait été libéré à la fin de l'enquête préliminaire, faute de témoins le si-

tuant dans la cellule du poste 44. Une autre des accusés, Manon Cadotte (elle vient d'être blanchi par le Comité de déontologie) avait été acquittée lors du procès tenu en 1995.

En rendant son verdict, le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, s'était étonné qu'Anderson s'en soit tiré aussi facilement. De son point de vue, il avait joué un rôle tout aussi important que ses collègues Pierre Bergeron, Louis Samson, André Lapointe et Michel Vadeboncoeur reconnus coupables par le jury.

Saisie du dossier le 4 novembre 1997, la Cour d'appel du Québec n'a toujours pas rendu sa décision dans cette pénible histoire qui traîne depuis 1993.

En proie à une vive dépression, Richard Barnabé avait été arrêté à



Karl Anderson

Laval à la suite d'une poursuite en automobile. Conduit au poste 44 à Montréal, il avait continué de défier les policiers. Le prévenu est tombé dans le coma au moment où les policiers tentaient de le maîtriser dans une cellule. Barnabé est mort à l'hôpital deux ans plus tard.

Le rôle de l'agent Anderson avait été dévoilé quand il a témoigné au procès. Devant le Comité de déontologie policière, il a aussi

expliqué avoir tenté, avec ses collègues de travail, de maîtriser Barnabé en lui appliquant un genou sur le bas du dos et en lui tenant fermement un poignet.

Force excessive

Dans une décision partagée à deux contre un rendue jeudi dernier, les membres du comité lui ont réservé les critiques les plus sévères pour avoir usé d'une force excessive. Deux officiers ont également été blâmés pour ne pas s'être portés à la défense de Barnabé, cependant que trois autres agents, dont Manon Cadotte, ont été lavés de tout soupçon.

Joint hier, le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Alain Simoneau, a fait savoir par la voix de son chef des communications, Philippe Roy, qu'il y aurait probablement appel en Cour du Québec de cette décision du tribunal disciplinaire.

Sitôt ce jugement rendu, le Mouvement Action Justice, dirigé par l'activiste Yves Manseau, a demandé au ministre de la Justice Serge Ménard de rouvrir le dossier afin de porter des accusations criminelles contre Karl Anderson.

Le conseil de Lachine toujours paralysé

ÉRIC TROTTIER

Pour une deuxième assemblée consécutive, les travaux du conseil de la Ville de Lachine ont été paralysés hier soir par le boycott des huit conseillers qui estiment que le maire, William McCulloch, accusé d'entrave à la justice et de manoeuvre électorale frauduleuse, n'a plus la qualité de siéger.

La décision des conseillers a été accueillie par une salve de huées de la part de la centaine de citoyens présents : « C'est une insulte à l'intelligence des citoyens, a scandé Mme Gabrielle Shauret. Ça n'a plus de sens, ce qui se passe ici. Pendant qu'ils font leur cirque, la Ville n'avance plus du tout... »

Comme plusieurs autres citoyens qui se sont confiés à *La Presse*, Mme Shauret estime qu'il est grand temps que le gouvernement interviennent et mette un terme à la zizanerie qui règne au conseil municipal. « Qu'on mette la Ville en tutelle », demande-t-elle.

Le conseiller Robert Farineau croit que ses collègues ont raison d'agir de la sorte, le maire ayant été mis en accusation dans un dossier qui pourrait, s'il était reconnu coupable, le rendre inhabile à siéger. « On lui demande de se retirer par respect pour l'institution (l'hôtel de ville), déclare M. Farineau. Quand un ministre fait face à de telles accusations, il se retire en attendant la fin du processus judiciaire, que le maire ait la décence d'en faire autant... »

Le principal intéressé voit la chose tout autrement : « J'ai été élu par la population et je suis toujours l'honorable maire de cette ville, a dit M. McCulloch. Malheureusement, les conseillers ne semblent plus du tout respecter ce fait. C'est une honte. »

À propos des accusations qui pèsent contre lui, il réplique : « Selon la Loi, je suis innocent jusqu'à preuve du contraire. Mais les conseillers jouent aux juges et m'ont déjà condamné. » Le maire dit qu'il attend avec impatience les résultats d'une enquête du ministère des Affaires municipales sur les comptes de dépenses des élus et des cadres de Lachine, enquête qui, selon lui, pourrait conduire à la mise en tutelle de la Ville.

Quoi qu'il en soit, les citoyens de Lachine, témoins semaine après semaine de la guerre ouverte entre les huit conseillers municipaux et leur maire, commencent à en avoir ras-le-bol.

Au début de l'assemblée d'hier soir, rien ne laissait pourtant présager un autre boycott des conseillers, le second depuis un mois. Le maire et ses huit conseillers, accompagnés de membres de la Légion d'honneur, avaient célébré l'Armistice en récitant un poème et des prières contre la guerre et en l'honneur de ceux qui sont morts au combat.

Mais aussitôt que ces bonnes paroles furent envolées, les hostilités ont repris.

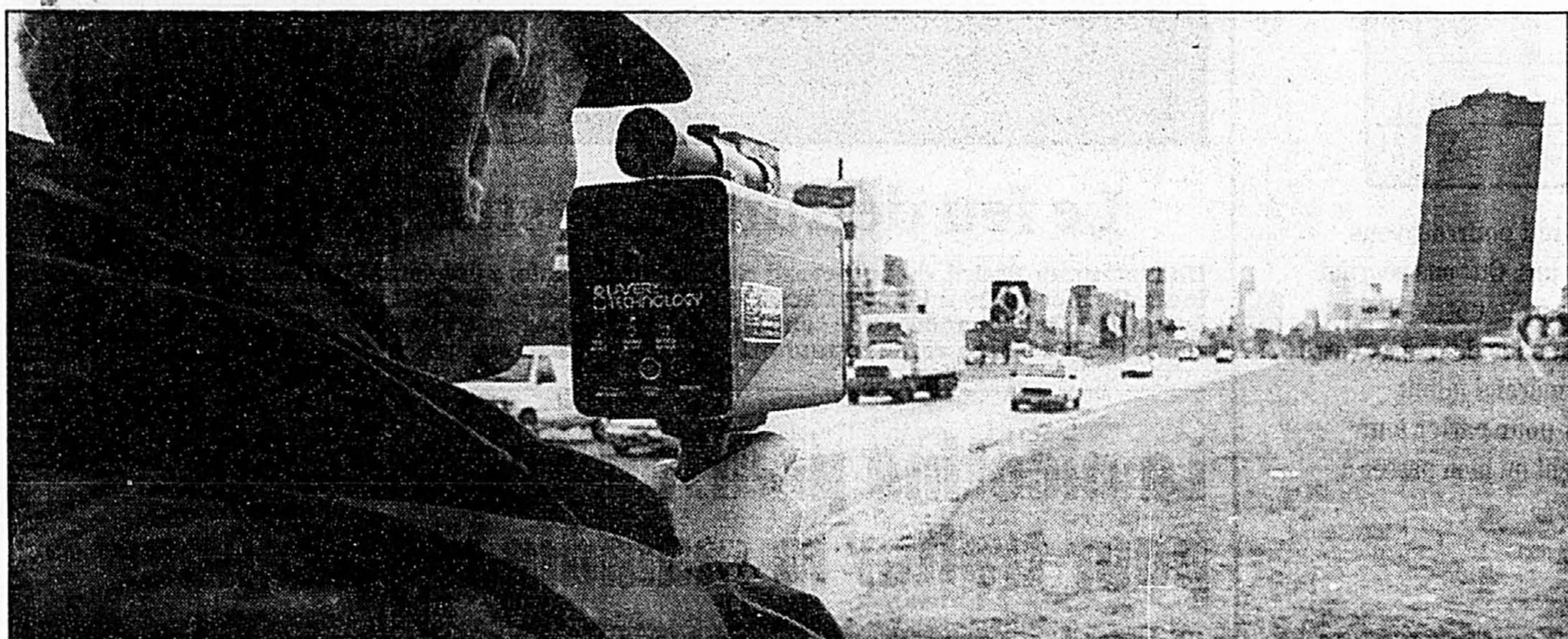


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Cette scène où un automobiliste a été intercepté par radar, hier, roulant à plus de 80 km/h dans une zone de 70 km/h, rue Notre-Dame, à Montréal, risque de se multiplier au cours des prochains jours.

Excès de vitesse rue Notre-Dame Est

MARCEL LAROCHE

Devant la recrudescence des accidents de voitures souvent imputables à la vitesse, rue Notre-Dame, entre l'avenue de Lorimier et le pont Le Gardeur, à l'extrémité est de l'île de Montréal, le Service de police de la CUM a décidé de sévir contre les automobilistes trop pressés.

En lançant hier sa campagne de sensibilisation baptisée « Opération radar 70 » rue Notre-Dame, le SPCUM a comme principal objectif d'amener les automobilistes à respecter la li-

mite de vitesse de 70 km/h fixée sur cette artère fort achalandée qui longe le fleuve Saint-Laurent. Cette opération de prévention, qui se déroulera jusqu'au 18 novembre, vise à diminuer le nombre d'accidents liés aux excès de vitesse et à amener les usagers de la route à modifier leur comportement pour ne pas être victimes du radar.

« En juillet, une étude a démontré que, rue Notre-Dame, 60 % des automobilistes ne respectent pas la limite imposée. De ce nombre, 70 % des conducteurs circulent à plus de 90

km/h », a fait savoir l'inspecteur Jacques Lelièvre, chef de la section de la sécurité routière au SPCUM.

Depuis janvier 1998, il y a eu deux accidents mortels et 78 collisions avec blessés rapportés rue Notre-Dame, entre l'avenue de Lorimier et le pont Le Gardeur.

Le bilan de la première journée de l'opération, qui s'est déroulée entre 10 h et 13 h 15 hier, est fort significatif, les policiers ayant émis 170 constats d'infraction en un peu plus de trois heures.

La tranquillité d'esprit à petit prix.



LE GRAND DÉVOILEMENT 1999

Chevrolet Cavalier Z22 Une allée fiable depuis les huit dernières années à travers le pays.

- Moteur 2,2 litres de 115 chevaux
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Aileron arrière
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Dispositif antivol PASSLock
- Sacs gonflables de nouvelle génération côté conducteur et passager

198 \$ /mois
location 36 mois

29% de financement**
14 899 \$ à l'achat*



AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS À LA LOCATION.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 2143 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport et taxes en sus. ***Taux de financement à l'achat de 2,9 % disponible jusqu'à 36 mois ou 4,9 % de 37 à 60 mois sur ces modèles. Exemple de financement 15 000 \$ à 2,9 % incluant transport, préparation et taxes: 36 versements de 435,56 \$, coûts en intérêts de 680,17 \$, coût total 15 680,17 \$. Une commande de véhicules peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

Placements brillants pour marchés ternes.

Les CPG Scotia musclés vous permettent d'investir sans douleur. Parce qu'ils vous offrent les hausses du marché et pas les baisses. Les bonnes nouvelles et pas les mauvaises.

Les CPG Scotia® musclés.

Le potentiel des
marchés boursiers avec
la sécurité des CPG.

Comment cela ?

Voilà pourquoi un Canadien sur deux qui a acheté des CPG indiciaires a acheté des CPG Scotia musclés.

Comment cela ?

Voyez-vous, les CPG Scotia musclés ne sont pas comme vos CPG ordinaires – ce sont des CPG dont la performance est liée aux indices boursiers. Et comme il s'agit de CPG, votre capital est garanti à 100 %.

	CPG IndiBourse canadien	CPG IndiBourse G7
INDICE	Indice Toronto 35 ^{cc}	Indice G7 Scotia
CAPITAL GARANTI	oui	oui
RENDEMENT MAXIMUM	20 %	30 %
DURÉE	2 ans	3 ans
ADMISSIBLE DANS UN REER <small>Non considéré comme valeur étrangère.</small>	oui	oui

Notre CPG IndiBourse canadien pourrait vous faire gagner jusqu'à 20 % sur deux ans. Ou vous pourriez gagner jusqu'à 30 % sur trois ans avec notre CPG IndiBourse international G7. Dans les deux cas, votre capital est garanti – même si le marché faiblit.

Appelez-nous dès aujourd'hui pour parler à un de nos représentants en placement ou bien passez à votre succursale.

1 800 830 8880

www.scotiabank.ca



Les gens avant tout.

*L'Indice Toronto 35 (traduction de «Toronto 35 Index») est calculé et publié par la Bourse de Toronto (The Toronto Stock Exchange – «la Bourse»), conformément à un ensemble de règles que la Bourse peut établir en tout temps. «Indice Toronto 35» est une marque de commerce de la Bourse et La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales sont autorisées à utiliser l'indice et la marque de commerce sans que cette utilisation ne constitue une validation ou une approbation des CPG IndiBourse Scotia de la part de la Bourse. *Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. *Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Le ministre Rock retirerait son appui à un projet de loi antitabac

Presse Canadienne
OTTAWA

Les militants antitabac pensent que le cabinet a eu le dessus sur le ministre de la Santé Allan Rock et que ce dernier a été forcé de retirer son soutien à un projet de loi antitabac qu'il appuyait publiquement il y a quelques mois.

Aucune réaction n'a émané du bureau de M. Rock hier, à la suite d'informations voulant que le gouvernement ait l'intention de faire mourir un projet de loi prévoyant la perception d'un certain montant sur la vente des cartons de cigarettes, dont le produit servirait à financer des programmes éducatifs destinés à combattre l'usage du tabac chez les jeunes.

En vertu de ce projet de loi «privé», une initiative du sénateur libéral Colin Kenny, un droit de 50 cents serait perçu sur chaque carton de cigarettes, pour créer une fondation de la jeunesse cana-

dienne antitabac. Le projet de loi avait été adopté par le Sénat en juin et, à l'époque, le ministre Rock en avait parlé avec enthousiasme. «J'appuie les principes de ce projet de loi et je pense que c'est une bonne idée», déclarait-il le 3 juin sur les ondes du réseau anglais de Radio-Canada.

Le ministre Rock avait également admis à l'époque que d'autres ministères au sein du gouvernement s'opposaient au projet de loi et «ne voulaient pas que nous l'appuyions».

Le projet de loi est à la veille d'être déposé aux Communes par la députée libérale Carolyn Bennett, qui est médecin, et certaines informations veulent que le gouvernement veuille faire mourir le projet de loi pour des raisons techniques, en invoquant notamment l'argument que le droit de 50 cents constitue une taxe. En vertu des règles parlementaires, le Sénat ne peut mettre de l'avant des projets

de loi comportant l'imposition de taxes.

Le sénateur Kenny soutient qu'il ne s'agit pas d'une taxe, et a fait confirmer son point de vue par des experts constitutionnels.

Le porte-parole du ministre Rock a renvoyé toutes les questions sur ce sujet au bureau du leader du gouvernement en Chambre, Don Boudria, qui n'était pas non plus disponible.

David Sweanor, de l'Association pour les droits des non-fumeurs, s'est dit convaincu que M. Rock appuie personnellement le projet de loi et que le silence du ministre indique qu'il a dû céder devant ses collègues du cabinet.

Rob Cunningham, de la Société canadienne du cancer, est lui aussi persuadé que le gouvernement entend tuer le projet de loi.

Le nombre de fumeurs chez les jeunes est en hausse au Canada. On estime que le tabac tue chaque année environ 40 000 Canadiens.

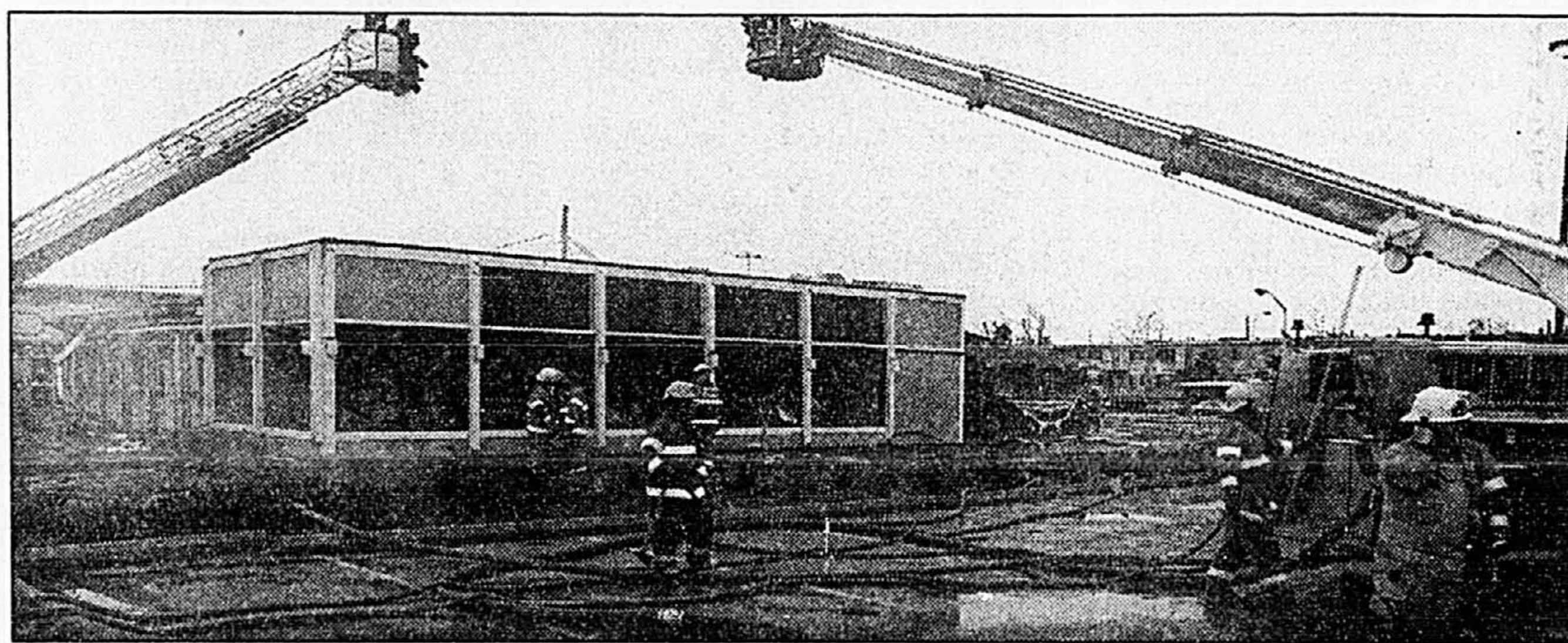


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le feu détruit un restaurant Pacini

Un restaurant Pacini, du boulevard Newman, à LaSalle, a été complètement détruit par un incendie hier après-midi. Les flammes se sont déclarées vers 14 h 55 dans le système de ventilation de l'établissement et se sont rapidement propagées à l'ensemble du bâtiment. Personne n'a été blessé, car le restaurant a été rapidement évacué.

La nicotine pourrait être utilisée pour traiter la maladie d'Alzheimer

Agence France-Presse
LOS ANGELES

Des substances similaires à la nicotine permettent d'améliorer la mémoire des rats de laboratoire et pourraient être un jour utilisées pour traiter les victimes de la maladie d'Alzheimer, selon des travaux de chercheurs américains.

Outre son effet d'accoutumance bien connu des fumeurs, la nicotine provoque dans le cerveau toute une série de réactions, très souvent contradictoires. Si elle dope les capacités de la mémoire, limite les angoisses et apaise la douleur, elle peut aussi, parfois chez les mêmes personnes, accroître la tension artérielle et affoler le rythme cardiaque.

Depuis plusieurs années, les

chercheurs tentent de mettre au point des substances identiques à la nicotine mais qui ne reproduiraient que ses effets positifs.

Une équipe de l'université Duke de Durham (Caroline du Nord) a présenté devant le congrès de la société de neurosciences, réuni depuis dimanche à Los Angeles, les résultats concluants obtenus sur des rats affectés de lésions similaires à celles existant chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, avec l'un de ces produits, identifié sous le terme AR-R 17779.

«Lorsque nous avons injecté ce produit aux rats handicapés vingt minutes avant le test, les animaux ont montré des capacités d'apprentissage renforcées», a expliqué l'auteur principal de l'étude, le docteur Edward Levin. «Cepen-

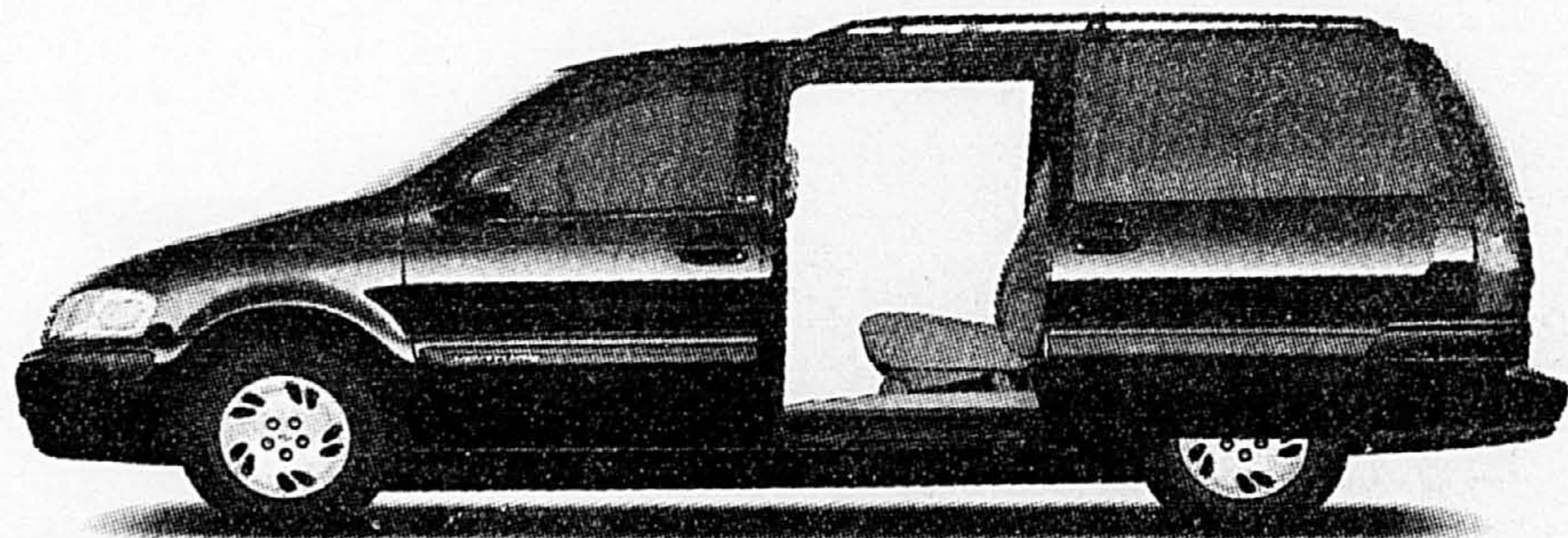
tant, des études complémentaires seront nécessaires pour confirmer ces résultats et les transposer à l'homme», a précisé le scientifique.

Le docteur Levin a d'ores et déjà entamé des recherches pour déterminer si l'efficacité des timbres de nicotine, largement utilisés par les fumeurs repentis, sur les victimes de la maladie d'Alzheimer.

«Nous savons que la nicotine ou ses dérivés ne constitueront probablement jamais un traitement miracle contre l'Alzheimer mais (...) ils pourraient améliorer la qualité de vie» des malades, a-t-il dit.

En attendant les résultats de cette étude annoncée pour 1999, le chercheur a toutefois formellement déconseillé aux malades de prendre des produits à base de nicotine, voire de se mettre à fumer, pour renforcer leur mémoire défaillante.

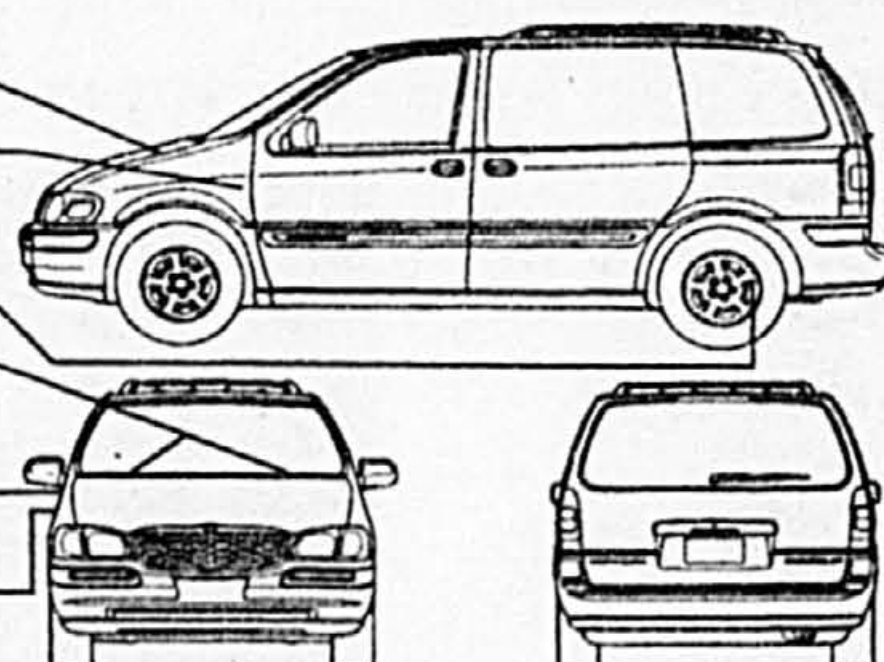
La Maxi Mini Van: Maxi équipée et Mini prix.



LE GRAND
DÉVOILEMENT
1999

Venture La Venture offre davantage de flexibilité à votre famille pour plus d'activités et plus de plaisir.

- Moteur V6 3,4 litres de 185 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager types latéraux et frontaux (nouvelle génération)
- 2 portes coulissantes latérales
- Lève-glace électrique et télédéverrouillage des portes



298\$ /mois
location 36 mois

2,9% de financement***
25 399 \$ à l'achat*

CHEVROLET
Oldsmobile

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS À LA LOCATION.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 3 193\$. Première mensualité exigée à la livraison. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Frais de 12c du kilomètre après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport et taxes en sus. ***Taux de financement à l'achat de 2,9% disponible jusqu'à 36 mois ou 4,9% de 37 à 60 mois sur ces modèles. Exemple de financement 20 000\$ à 2,9% incluant transport, préparation et taxes: 36 versements de 580,74\$, coûts en intérêts de 906,64\$, coût total 20 906,64\$. Une commande de véhicules peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Une norme provisoire pour diminuer les inquiétudes causées par la pyrite

MARTHA GAGNON

Un comité d'experts travaille actuellement à l'élaboration d'une norme provisoire pour mieux contrôler l'approvisionnement en pierres afin de diminuer les inquiétudes causées par la pyrite.

Selon Alain Blanchette, géologue et membre du comité de 12 experts, cette norme pourrait être présentée lors du colloque sur les shales pyriteux (agrégats) et les problèmes de gonflement, organisé par l'Association of Engineering Geologists (section de Montréal) en collaboration avec le Regroupement des producteurs de granulats, qui aura lieu le 2 décembre à l'hôtel InterContinental, à Montréal. Les représentants de l'industrie, ainsi que les agents immobiliers, les dirigeants municipaux et les propriétaires inquiets, peuvent participer à ce colloque dont le but est de faire le point sur ce problème qui cause des dommages à de nombreux bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels.

« En attendant que l'on développe une norme permanente pour identifier les matériaux potentiellement gonflants, nous croyons nécessaire d'avoir une norme provisoire, c'est-à-dire une méthode d'analyse pour guider les acheteurs et les producteurs de pierres », a expliqué hier M. Blanchette, lors d'une entrevue.

La pyrite est une molécule de sulfure de fer qui peut se retrouver

en quantité variable dans le shale ou les agrégats destinés à servir de remblai sous les dalles de garages et de sous-sols de bâtiments. Dans certaines conditions, la pyrite s'oxyde et produit une sorte de poudre blanche, semblable à du gypse, qui gonfle et cause des fissures, craquellements et soulèvements. Ces problèmes apparaissent plusieurs années après la construction.

Le comité d'experts sur la pyrite regroupe des producteurs de pierres (Lafarge, Demix et Construction DJL), des laboratoires d'analyse et des chercheurs du milieu universitaire. Le Bureau des normes du Québec suit également ses travaux. Créé l'an dernier à la suite d'un premier colloque, il a pour mandat d'informer le public sur ce problème et de développer un test fiable et uniforme pour assurer un contrôle efficace dans l'approvisionnement des matériaux.

Selon M. Blanchette, on ne pourra pas élaborer une norme permanente avant un an ou deux. « Mais le problème est suffisamment important pour avoir une norme provisoire, affirme-t-il. Les méthodes d'analyse varient actuellement d'un laboratoire à l'autre. Une telle norme permettrait de placer tout le monde sur un pied d'égalité et de déterminer à quelle fréquence les matériaux doivent être testés, dépendant du volume de production. Les analyses seront effectuées par des laboratoires qui

devront répondre à certains critères. »

Par ailleurs, M. Blanchette estime que les directives sur la pyrite, que vient d'adopter l'Association provinciale des constructeurs d'habitations, sont peut-être trop sévères. « Je comprends leur prudence, mais si l'acheteur suit ces directives à la lettre, il va devoir éliminer les trois quarts des carrières du Québec, explique-t-il. Il y a des matériaux, comme un bon calcaire cristallin, qui ne gonflent pas. Il faut faire attention de ne pas tomber dans l'excès et d'éliminer même les bonnes sources d'approvisionnement. »

M. Blanchette reconnaît qu'il est délicat de déterminer le pourcentage de pyrite acceptable dans un matériau ou à l'inverse, le pourcentage susceptible de provoquer des problèmes de gonflement. « Il y a des considérations scientifiques, mais aussi des considérations légales qu'il faut analyser avant d'établir un tel pourcentage », précise-t-il.

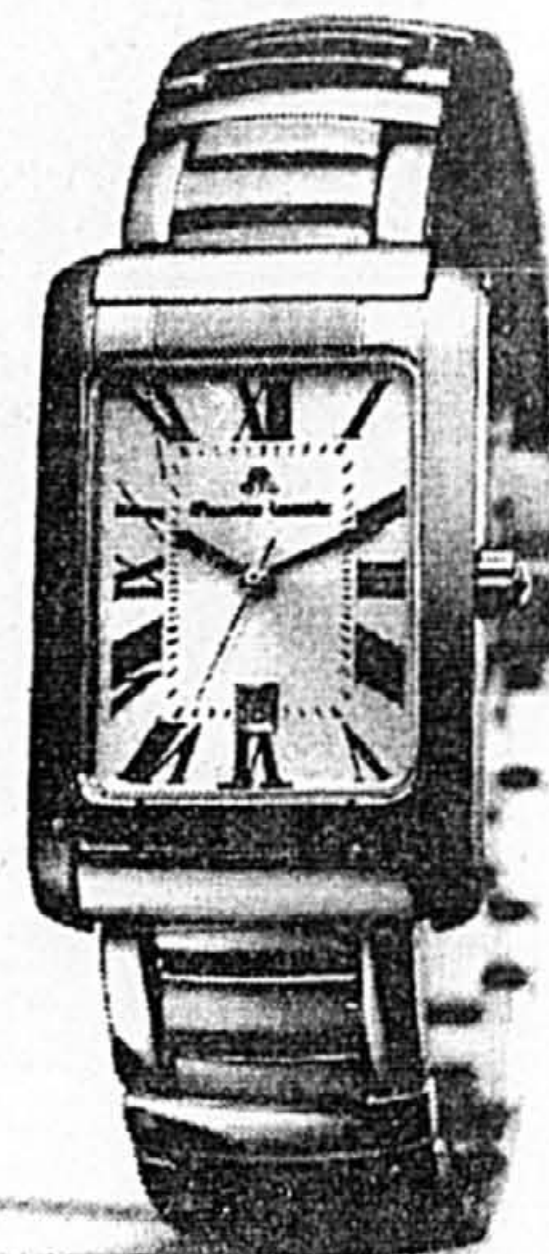
La Société d'habitation du Québec doit décider aujourd'hui si elle accepte d'accorder une aide financière au comité des experts afin qu'il poursuive ses travaux sur la pyrite. L'entreprise privée a également été sollicitée.

Les personnes intéressées à participer au colloque sur la pyrite peuvent contacter M. Blanchette au (514) 384-7970. Il y a des frais d'inscription de 120 \$.

Maurice Lacroix. Les classiques de demain.



VW Coccinelle décapotable, 1973, Karmann



Miros no 89746-6701

Miros de Maurice Lacroix : boîtier et bracelet en acier inoxydable, verre en saphir irrayable, étanche jusqu'à 50 m. Offerte en version pour homme et femme. Wittnauer International, Toronto. Fax sans frais 1 800 363-1313.



MAURICE LACROIX
Switzerland

MONTRÉAL • Bijouterie Lavigueur, Lucas Joaillers / Ogilvy, Bijouterie Bassi Inc., Monecor Wing Thai Inc. QUÉBEC • Bijouterie Jean-Claude Gagnon • SHERBROOKE Ronald Fortier Inc. • ST-JÉRÔME Bijouterie Giroux • VICTORIAVILLE Bijouterie L.R. Metivier GRANBY Bijouterie Ronald Gervais • STE-FOY Bijouterie Webster • ST-BRUNO Gérard & Fils

Alain Robert encore en garde à vue à Tokyo

Agence France-Presse TOKYO

Interpellé vendredi à Tokyo après qu'il eut escaladé le Shinjuku Center, un immeuble de 54 étages, l'homme araignée français Alain Robert était toujours en garde à vue hier dans un commissariat de la capitale japonaise.

En vertu des lois japonaises, la garde à vue peut durer jusqu'à 22 jours sans jugement ni même une inculpation.

Alain Robert, 34 ans, aurait été victime d'un traitement « vigoureux » lors de son interpellation au sommet du bâtiment. Il aurait reçu plusieurs coups sur la tête.

Les autorités françaises à Tokyo l'ont plusieurs fois rencontré depuis sa mise en détention et s'employaient à obtenir sa libération.

Le Shinjuku Center est l'un des plus hauts immeubles de Tokyo.

loto-québec		résultats	
BANCO		Quintissime	
Tirage du 98-11-09		Tirage du 98-11-09	
1 11 15 22 24	3 4	149	5938
25 27 29 32 37			
38 40 42 44 47			
49 52 62 63 70			
Tirage du 98-11-09		NUMÉRO: 428632	
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES			
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Si l'entretien de votre Honda n'est pas fait chez Honda, vous risquez d'avoir des surprises !

Le programme **HIVER HONDA** Plus

- ✓ Vidange d'huile et remplacement du filtre. Recherche des fuites.
- ✓ Contrôle de la batterie et de la charge.
- ✓ Vérification du niveau et du point de congélation du liquide de refroidissement.
- ✓ Vérification de la pression du système de refroidissement et inspection des durites et des colliers.
- ✓ Vérification de l'état et du degré d'usure des freins.
- ✓ Vérification des étriers, des cylindres de frein et du frein à main.
- ✓ Vérification de l'usure et de la pression d'air des pneus.
- ✓ Permutation des pneus.
- ✓ Contrôle du niveau des liquides de boîte de vitesses, de direction assistée (s'il y a lieu), de freins et d'embrayage (s'il y a lieu).
- ✓ Vérification de l'état des courroies d'entraînement (sauf courroie de distribution).
- ✓ Vérification du chapeau, du rotor de distributeur et des fils à haute tension.
- ✓ Inspection des essuie-glaces, lave-glaces, gicleurs et lames.
- ✓ Mise à niveau du liquide lave-glace.
- ✓ Inspection de l'échappement.
- ✓ Inspection des ressorts et des amortisseurs.
- ✓ Inspection des phares et des ampoules.
- ✓ Inspection et graissage des serrures, des mécanismes de verrouillage et des poignées.

5888 \$*
AUX PTITS SOINS, À PTTIT PRIX.

ON REVIENT TOUJOURS CHEZ **HONDA**

* Offre valable exclusivement pour les véhicules Honda. Taxes en sus. Cette offre se termine le 31 décembre 1998.

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE D'ORIGINE

SERVICE GARANTI EN 30 MINUTES OU MOINS**

1995 \$* Service Accélééré AUX PTITS SOINS, À PTTIT PRIX.

* Offre valable exclusivement pour les véhicules Honda. ** Sur rendez-vous seulement. Renseignez-vous chez votre concessionnaire. Cette offre se termine le 31 décembre 1998. Frais de récupération d'huile usée en sus, s'il y a lieu. Taxes en sus.

SILENCIEUX DE RECHANGE APPROUVÉ PAR HONDA

SERVICE EN UNE HEURE**

128 \$* Service Accélééré AUX PTITS SOINS, À PTTIT PRIX.

* Offre valable pour la plupart des Accord et des Civic seulement. ** Sur rendez-vous seulement. Renseignez-vous chez votre concessionnaire. Cette offre se termine le 31 décembre 1998. Taxes en sus.

SERVICE D'ENTRETIEN DES FREINS D'ORIGINE

INCLUANT PLAQUETTES DE FREINS AVANT OU SEGMENTS DE FREINS ARRIÈRE.

98 \$*

INSTALLATION COMPRISSE. TAXES EN SUS.

AUX PTITS SOINS, À PTTIT PRIX.

* Offre valable pour la plupart des Accord, des Civic et des CRV seulement. Renseignez-vous chez votre concessionnaire. Cette offre se termine le 31 décembre 1998. Taxes en sus.

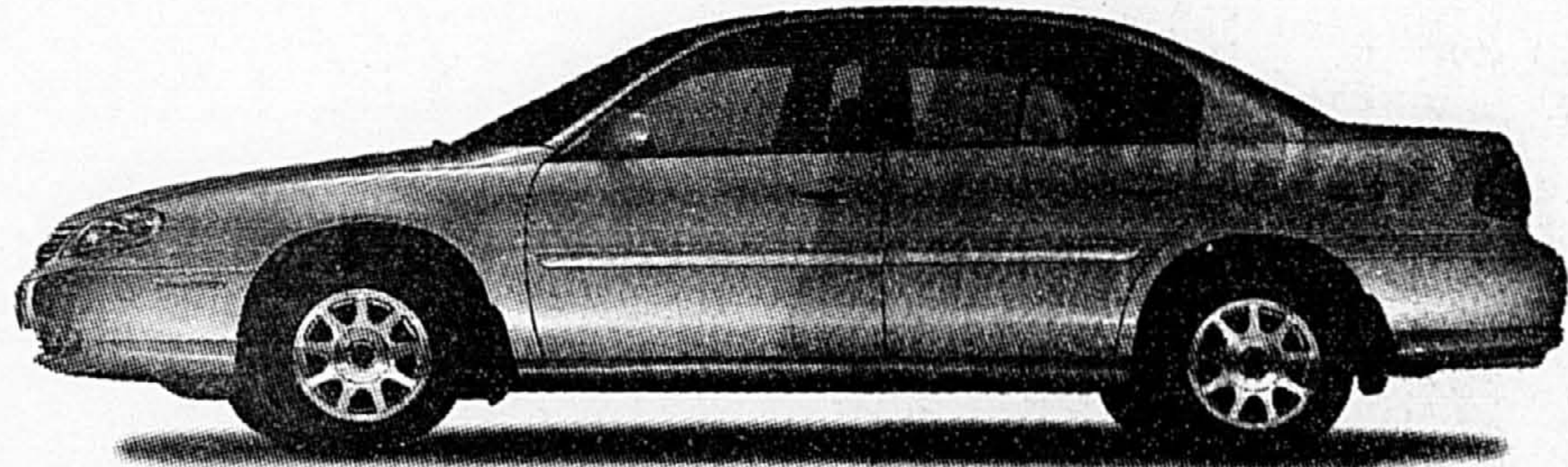
VIDANGE ET REMPLISSAGE DU SYSTÈME DE REFOUILLISSEMENT LIQUIDE DE REFOUILLISSEMENT HONDA D'ORIGINE

4988 \$*

AUX PTITS SOINS, À PTTIT PRIX.

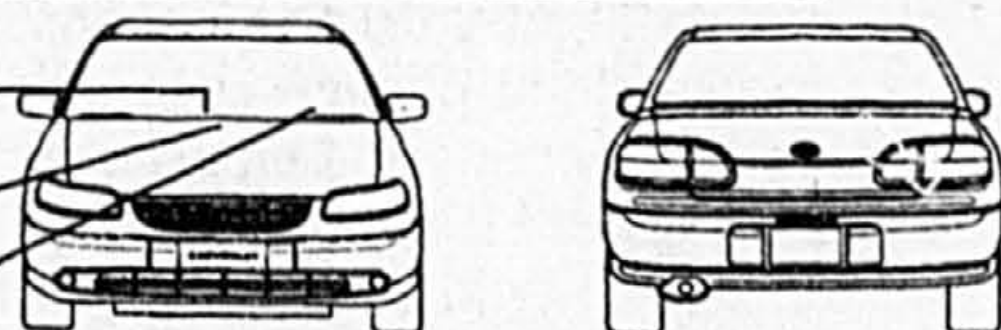
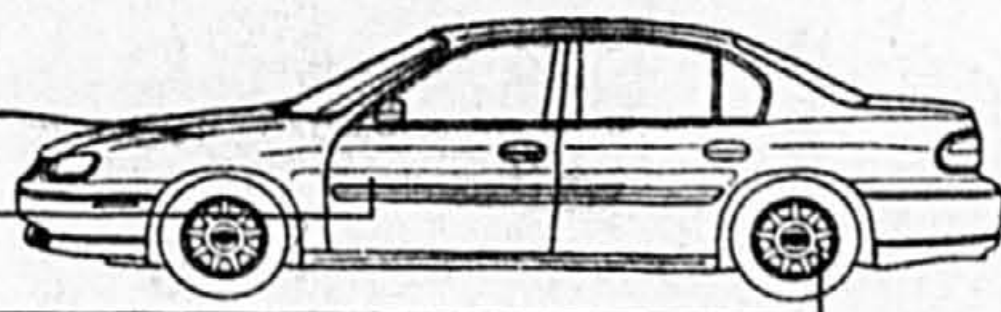
* Offre valable pour les véhicules Honda seulement. Renseignez-vous chez votre concessionnaire. Cette offre se termine le 31 décembre 1998. Frais de récupération en sus, s'il y a lieu. Taxes en sus.

Sa nature est généreuse, notre offre l'est tout autant.



Malibu Une Chevrolet primée à plusieurs reprises qui vous en offre beaucoup plus que ce que vous êtes en droit d'attendre.

- Moteur 2,4 litres de 150 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable



248 \$/mois
location 36 mois

2,9%
de financement**
19 499 \$ à l'achat*



AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS À LA LOCATION.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 2690 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Frais de 12 c du kilomètre après 60 000 km. ** À l'achat, préparation incluse, transport et taxes en sus. *** Taux de financement à l'achat de 2,9% disponible jusqu'à 36 mois ou 4,9% de 37 à 60 mois sur ces modèles. Exemple de financement 20 000 \$ à 2,9% incluant transport, préparation et taxes: 36 versements de 580,74 \$, coûts en intérêts de 906,64 \$, coût total 20 906,64 \$. Une commande de véhicules peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

Laval/Laurentides/Lanaudière

Mirabel aura sa zone franche

À Québec, le Conseil des ministres en a adopté le principe

ISABELLE HACHEY

Le gouvernement du Québec veut créer une zone dérogatoire dans la région de Mirabel, à l'intérieur de laquelle des entreprises québécoises et étrangères bénéficieraient d'importants avantages fiscaux.

Le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, affirme que le Conseil des ministres a accepté, le 21 octobre, le principe de la création d'une zone dérogatoire près de l'aéroport de Mirabel. Il s'agit d'un premier pas vers la concrétisation de la principale recommandation du rapport Tardif sur la relance de la région.

« Les modalités d'application de la zone dérogatoire seront rendues publiques lors du prochain discours sur le budget (en mars), parce que c'est beaucoup plus qu'une zone franche. Cela implique des avantages fiscaux, et relève donc du ministre des Finances », explique M. Léonard, député du comté de Labelle, dans les Laurentides.

En juillet, la commission présidée par l'ancien ministre Guy Tardif a recommandé à Québec et à Ottawa de créer une zone à l'abri du fisc pour relancer la région de Mirabel, passablement affectée par le transfert des vols internationaux à l'aéroport de Dorval. Le rapport Tardif suggère que pendant dix ans, ces entreprises bénéficient

d'exemptions d'impôts et de divers autres avantages, comme un congé de contribution aux régimes de l'assurance-maladie et de l'assurance-emploi.

Le gouvernement Bouchard s'assurera que les entreprises admises dans la zone dérogatoire ne seront pas uniquement pour profiter d'un paradis fiscal. « Il faut éviter à tout prix que ce soit des entreprises déjà installées au Québec, qui viennent s'implanter à Mirabel uniquement pour les avantages fiscaux », dit M. Léonard.

Il ajoute que cette zone ne coûtera pas des millions au gouvernement, puisque les entreprises admises seront nouvelles ou étrangères. Elles ne s'implanteraient pas au Québec si la zone n'était pas créée, assure M. Léonard. Cependant, le président du Conseil du Trésor ne peut préciser si la future société chargée de gérer cette zone dérogatoire recevra, comme le recommande le rapport Tardif, un budget de 30 millions de la part des deux gouvernements en dix ans.

Sans Ottawa

Si le gouvernement fédéral a toujours refusé d'accorder des avantages fiscaux à des entreprises situées à l'intérieur d'un territoire délimité, le gouvernement Bouchard se dit maintenant prêt à le faire, avec ou sans l'appui d'Ottawa. « Le Québec peut accorder lui-même des avantages fiscaux, affirme M. Léonard. Ce qu'on souhaite, c'est qu'Ottawa fasse son bout de chemin là-dedans, parce que c'est lui qui a pris la décision de transférer les vols de Mirabel à Dorval. »

Sylvain Lefebvre, professeur de géographie à l'UQAM, confirme que la création d'une telle zone est possible sans l'assentiment d'Ottawa. La législation canadienne permet l'implantation de zones franches, mais ne l'encourage pas, pour éviter leur prolifération. « Le gouvernement fédéral n'a jamais voulu reculer sur tout ce qui relève de sa propre législation, en matière de tarifs douaniers par exemple. Mais Québec peut aller plus loin, tout comme la ville d'accueil d'une zone franche, qui pourrait exempter les entreprises de taxes foncières. »

Ce n'est d'ailleurs pas une « zone franche », mais une « zone dérogatoire » que Québec veut implanter à Mirabel, puisqu'en principe, la zone franche n'accorde

qu'une franchise douanière sur les biens importés par les entreprises. Or, souligne la commission Tardif, les tarifs douaniers ne cessent de diminuer, dans un contexte de mondialisation des marchés. Ils ne comptent aujourd'hui que pour 5 % du prix des marchandises, alors qu'ils atteignaient 50 % il y a 40 ans.

Le rapport Tardif souligne que les Basses-Laurentides ont connu une augmentation de 50 % de la population et de 35 % des emplois en 15 ans, contre 11 % dans le reste du Québec.

Malgré ces chiffres encourageants, la création d'une zone dérogatoire demeure pertinente à Mirabel, estime M. Léonard. « Ce n'est pas parce qu'il y a eu un excellent dynamisme dans le passé qu'il faut maintenant le freiner. »

Et même si le rapport Tardif conclut que « le dynamisme et la diversité économique de la région des Basses-Laurentides n'ont pas été sensiblement affectés » par le transfert des vols, et que l'économie de la région est « peu liée aux activités aéroportuaires », M. Léonard estime que « ce n'est que justice qu'on donne des avantages à une région qui a été très lourdement pénalisée ».

Nouveau centre de loisirs à Prévost

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un centre communautaire de 2 millions de dollars sera construit le long du parc linéaire du P'tit Train du Nord, à Prévost, municipalité de 8000 habitants des Basses-Laurentides.

Selon les autorités municipales, cet immeuble coûtera en taxes 754 \$ par famille par année pendant 10 ans. Toutefois, a expliqué hier le maire Gilles Cyr, compte tenu de la croissance de la municipalité, il est fort possible que le montant soit inférieur.

En conférence de presse, le maire Cyr a expliqué que les édifices actuellement utilisés par le service des loisirs et l'association culturelle avaient besoin de réparations de 500 000 \$. « La solution était donc de construire des locaux. »

La Ville est à la recherche d'un partenaire privé pour réaliser le complexe et pour en assumer le financement. Déjà plusieurs promoteurs se sont montrés intéressés au projet. Au cours des prochaines années, la Ville paiera un loyer et deviendra propriétaire de l'immeuble dans 10, 15 ou 20 ans. « Ainsi, soutient le maire, la municipalité ne s'endettera pas et pourra maintenir la stabilité du compte de taxes. Le loyer sera fixé en fonction du nombre d'années d'amortissement. »

L'immeuble, qui sera ouvert en décembre 1999, abritera une salle de spectacles, une bibliothèque avec accès à Internet, un local pour les aînés, des salles de réunion et de réception. On y aménagera aussi le quartier général en cas de mesures d'urgence et un centre d'hébergement si nécessaire.

M. Cyr a aussi expliqué que l'architecture retenue pour le centre communautaire, qui sera situé sur le chemin du lac Écho, rappelle celle de la gare de Prévost. Tout a été pensé de façon à respecter l'environnement. « Ce projet, a ajouté le maire, donne le coup d'envoi du réaménagement de la route 117 et crée un nouveau pôle d'activités et de services. »

Ste-Adèle aura son chemin Pierre-Péladeau

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Même s'il rencontre de l'opposition, le conseil municipal de Sainte-Adèle a décidé de donner le nom de chemin Pierre-Péladeau à la route 370, connue sous le nom de chemin Sainte-Marguerite.

« Pour moi, le dossier est clos et les panneaux à installer aux différentes intersections avec l'inscription chemin Pierre-Péladeau ont été commandés », a dit à La Presse, hier, le maire Pierre Grignon.

La Commission de toponymie du Québec s'est montrée favorable à la requête de la municipalité en vue de changer le nom de cette voie fort achalandée qui relie Sainte-Adèle à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Les édiles de Sainte-Adèle ont ignoré une pétition de 435 signatures qui leur a été présentée par des personnes opposées à cette modification. « Un grand nombre des signataires n'habitent même pas Sainte-Adèle », soutient le maire Grignon. Lors d'un entretien téléphonique, M. Grignon a aussi expliqué que cette modification coïncidait avec l'arrivée du 450 chez Bell et d'une modification des codes postaux, ce qui signifie que de toute façon les résidents de la route 370 devaient modifier leur adresse de correspondance.

Dans une lettre envoyée à l'instigatrice de la pétition, Karine Blundell, qui habite Sainte-Marguerite, M. Grignon écrit : « Nous n'avons pas canonisé monsieur Péladeau. Nous avons reconnu son implication significative dans la vie du Québec et du Canada tout en s'identifiant à Sainte-Adèle. »

Pierre Péladeau habitait chemin Sainte-Marguerite, juste en face d'une ancienne église qu'il avait transformée en pavillon des arts.

Non aux 375 M\$

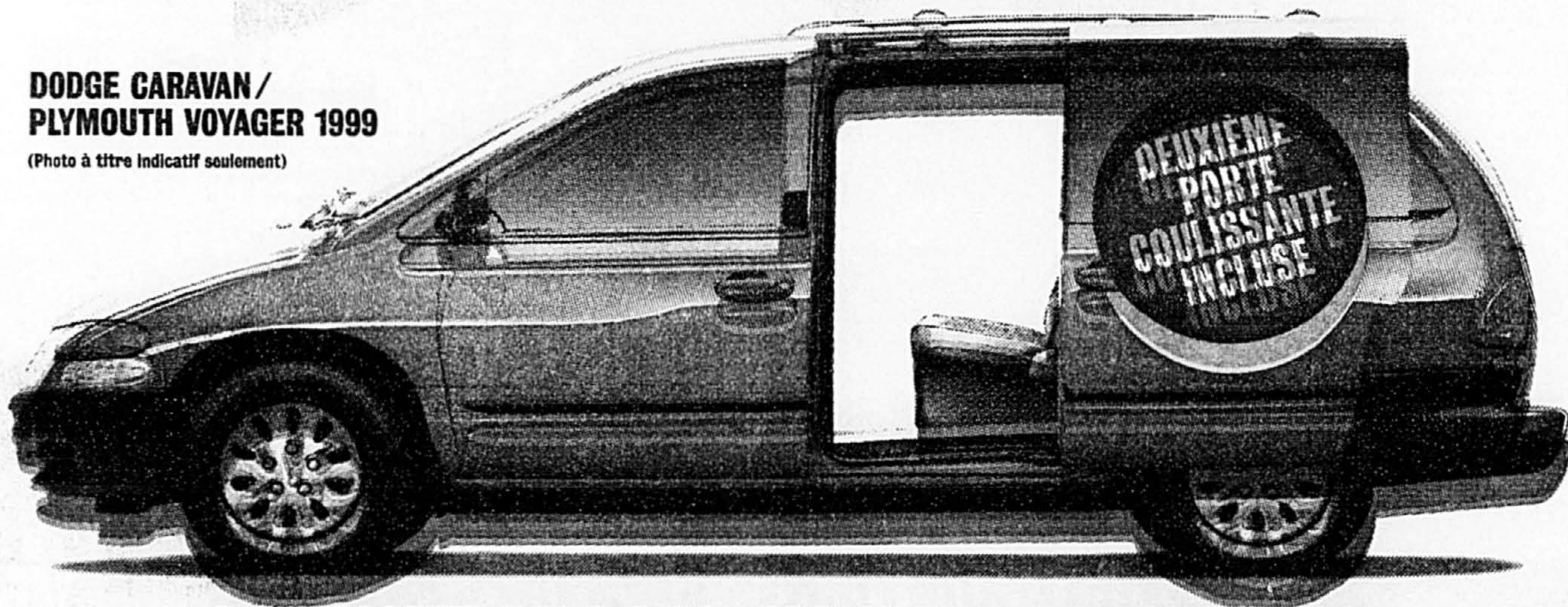
Les préfets de Lanaudière ont unanimement résolu, hier, d'exiger le retrait de la facture de 375 millions imposée aux municipalités par le gouvernement du Québec. Ils rappellent que cette facture avait pour objectif de faire contribuer les municipalités à l'atteinte du déficit zéro. Or, le premier ministre Lucien Bouchard affirme depuis quelques jours que cet objectif sera atteint au printemps 1999. La Table souhaite que M. Bouchard et le chef libéral Jean Charest exposent leur position sur le sujet lors du débat des chefs, le 17 novembre.

L'ÉVÉNEMENT

« IMAGINEZ-VOUS EN CHRYSLER »

DODGE CARAVAN /
PLYMOUTH VOYAGER 1999

(Photo à titre indicatif seulement)



GAGNANTE DU PRIX « MEILLEUR ACHAT » 1999
DE LA REVUE CARGUIDE POUR LA 3^E ANNÉE CONSÉCUTIVE

POUR SEULEMENT

275 \$*
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 935 \$.
Avec 0 \$ de comptant initial, 392 \$ par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

22 288 \$**

TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.



L'ENSEMBLE 26T + GKD COMPREND :

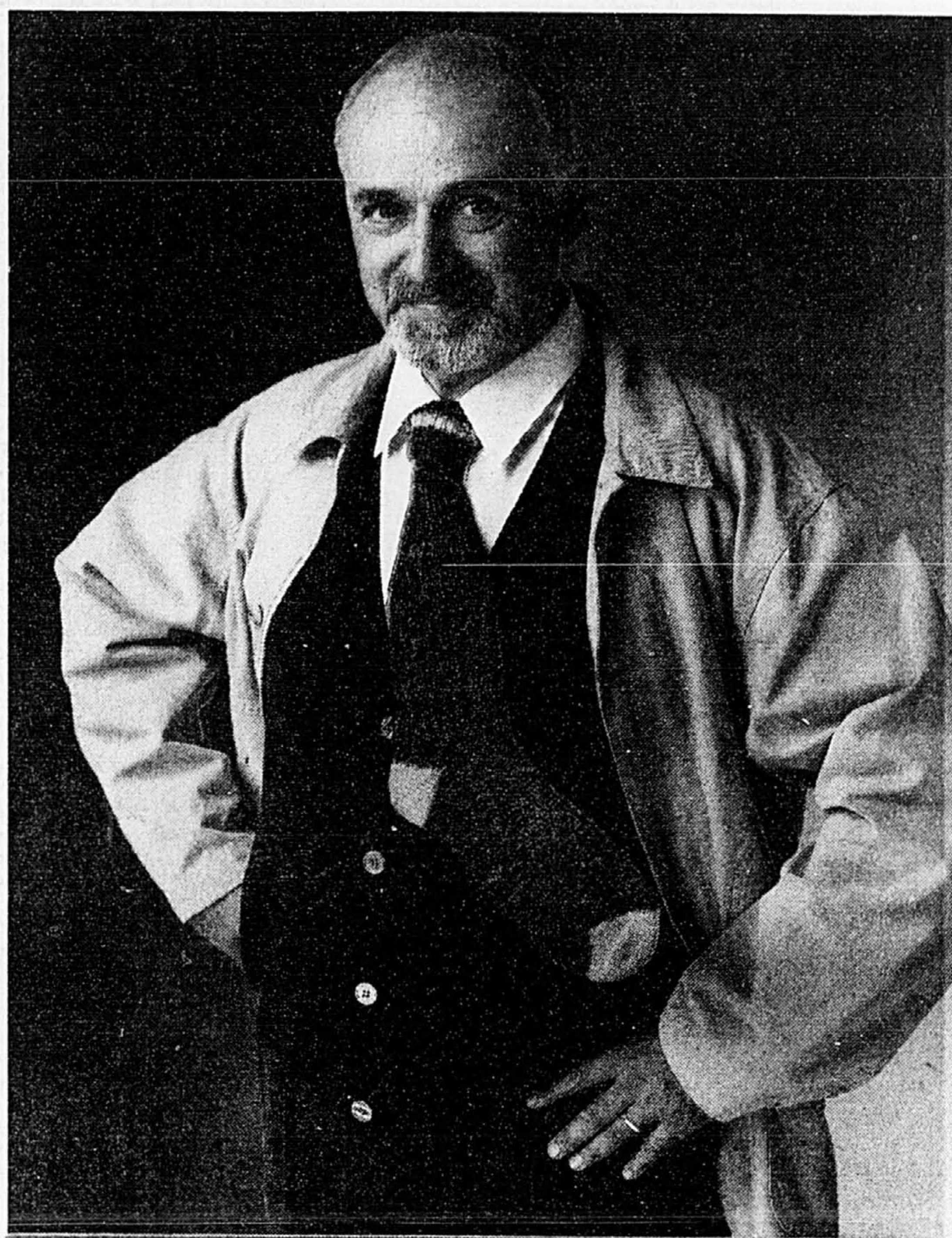
- Moteur V6 de 3 litres, 150 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out™ • Appuie-têtes aux sièges arrière • Radio AM/FM stéréo • Porte-bagages au toit • Essuie-glace de lunette arrière • Verrous à l'épreuve des enfants

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

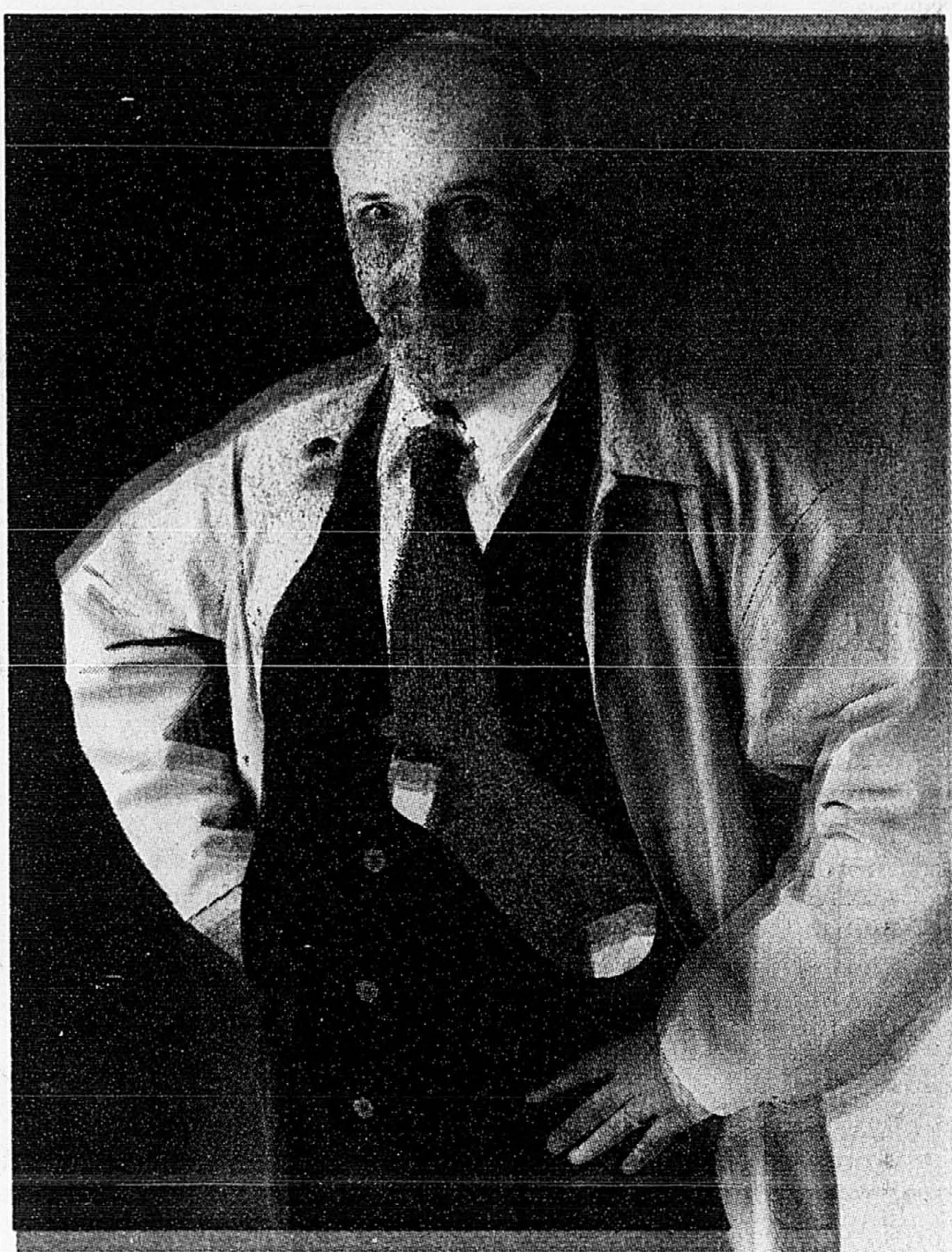
*L'événement « Imaginez-vous en Chrysler » est en vigueur du 12 octobre au 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 14 décembre 1998 à 15 h chez Chrysler Canada liée au 3000 route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1B1. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus. **Tant mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada liée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 81 200 km, au taux de 12 c le km. Rachat non requis. Transport (855 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consentie au concessionnaire. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

CHRYSLER



**AVEC
FONDS
SUR
MESURE^{MD},
VOTRE
BAS
DE LAINE
VOUS
IRA
COMME
UN GANT.**



POUR SA RETRAITE, HENRI N'AURA PAS BESOIN DE MANGER SES BAS.

Avec joie, mais aussi quelques angoisses, Henri prendra sa retraite d'ici deux, peut-être trois ans. Il se promet bien les vacances de pêche dont il rêve depuis si longtemps. Après avoir exercé son métier pendant plus de 30 ans, il compte bien profiter des belles années à venir. Mais pourra-t-il conserver le même train de vie ? La maison a beau être payée depuis longtemps, les taxes, le coût de la vie... tout ne cesse d'augmenter ! C'est ce qui l'a poussé à surveiller son bas de laine de plus près et à répondre au questionnaire de Fonds sur mesure. Il a ainsi pu dresser son profil et conclure qu'il était un investisseur axé sur la sécurité. En effet, son seuil de tolérance au risque n'est pas très élevé. Évidemment, il aimerait bien bénéficier d'un rendement intéressant... mais pas au prix de sa tranquillité d'esprit ! Ce qui lui importe par dessus tout, c'est de protéger son capital en vue de s'assurer une retraite douillette et confortable. Il veut donc préserver la liquidité de ses fonds à moyen terme. Pas de doute ! Le **portefeuille bleu**¹, axé sur la sécurité est donc celui qui lui convient le mieux. Plus à l'aise depuis qu'il a rééquilibré son portefeuille d'investissement, Henri prévoit maintenant aller taquiner le poisson aussi souvent qu'il taquine ses petits-enfants. Après tout, un bas de laine c'est comme la famille : c'est meilleur quand c'est tricoté serré !

**DÉTERMINEZ, VOUS AUSSI, QUEL EST VOTRE
PROFIL D'INVESTISSEUR EN RÉPONDANT AU
QUESTIONNAIRE GI-CONTRE.**

1. Des renseignements importants sur les Fonds ^{MD} sont contenus dans le prospectus simplifié portant sur ces Fonds et celui-ci est disponible auprès des Fonds de la Première Canadienne Inc. et dans toute succursale de la Banque de Montréal. La valeur des parts ainsi que les rendements des fonds peuvent varier et le cas échéant, les valeurs liquidatives nettes peuvent ne pas être maintenues.

2. Aucun achat requis. Aucuns frais d'appel et d'interurbains. Un téléphone à tonalité est requis. Les tirages hebdomadaires auront lieu les lundis 19 octobre, 26 octobre, 2 novembre, 9 novembre et 16 novembre 1998 parmi toutes les inscriptions reçues au cours de la période de référence (telle que définie dans le règlement) pertinente. Le tirage du grand prix aura lieu le 16 novembre 1998 parmi toutes les inscriptions reçues pendant la période du concours. Une seule inscription au concours par domicile par période de référence. Règlement du concours disponible dans les succursales de la Banque de Montréal de la province de Québec.

MD Marque déposée de la Banque de Montréal.



DE QUELLE COULEUR PRÉFÉREZ-VOUS VOTRE BAS DE LAINE ?

Pour connaître votre profil d'investisseur, cochez les réponses qui vous correspondent le mieux.

- 1. Quel est votre véritable objectif pour vos épargnes ou vos placements ?**
 Je veux m'assurer que l'argent investi soit en sécurité, parce que je tire un revenu de mes placements ou parce que je compte utiliser cet argent dans moins de cinq ans.
 Je veux investir dans le but de faire un achat important dans les cinq à sept prochaines années.
 Je n'ai aucun besoin urgent de revenu de placement et je souhaite que mes fonds investis s'accumulent pendant les sept à dix prochaines années ou plus.
- 2. Dans combien de temps prévoyez-vous retirer vos fonds ?**
 Je ne prévois pas utiliser cet argent avant les cinq à dix prochaines années.
 Je désire conserver mes placements pendant au moins quinze ans.
 Je prévois disposer de cet argent au cours des deux à cinq prochaines années.
- 3. Quand pensez-vous prendre votre retraite ?**
 Je ne la prendrai pas avant au moins quinze ans.
 Je suis déjà à la retraite ou je projette de la prendre d'ici cinq ans.
 Je pourrais la prendre dans cinq ans et certainement avant quinze ans.
- 4. Supposons que la valeur de vos placements diminue. Vous serait-il facile de compenser cette diminution ?**
 Ce serait très difficile puisque je dépends de mes revenus de placement pour vivre ou que je peux devoir utiliser mon argent au cours des deux à cinq prochaines années.
 En planifiant soigneusement, je pourrais en compenser la diminution par d'autres revenus.
 Je pourrais sans problème en compenser la diminution par d'autres revenus.
- 5. Plusieurs personnes envisagent le marché boursier comme source de rendement plus élevée à long terme. Est-ce important que votre investissement, sur une période de cinq ans, se comporte mieux que la tendance générale de ce marché ?**
 Assez important. Toutefois, un rendement substantiel et constant m'intéresse davantage.
 Très important. Sur une période de cinq ans, je veux un rendement global supérieur à celui du marché boursier, même si des fluctuations surviennent de temps à autre.
 Peu important. Je ne souhaite pas un meilleur rendement que celui du marché boursier si je risque de perdre une partie de l'argent investi.

6. Vous faites un investissement de 25 000 \$. Laquelle des suppositions ci-dessous représente le mieux le rendement auquel vous vous attendriez ?

Valeur en fin d'année	Investissement initial	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
1	29 964	27 250	28 251	
2	27 841	27 795	28 095	
3	30 125	29 726	30 112	
4	38 247	32 699	34 166	
5	40 529	34 015	37 093	

- 7. Combien de fois modifiez-vous vos placements ?**
 Tous les ans, je réviserai mes placements et je réinvestirai ceux qui ont connu une baisse de valeur.
 Je réviserai mes placements périodiquement et en modifie certains s'ils rapportent moins que je ne le prévoyais.
 Je surveille et réviserai mon portefeuille régulièrement. Je m'intéresse surtout à la croissance à long terme. Je n'ai donc pas tendance à effectuer des modifications importantes, à moins que mes raisons d'investir aient changé.

8. Ce tableau illustre des exemples de rendement de trois différents portefeuilles pendant une période de cinq ans. Lequel d'entre eux représente le mieux le rendement auquel vous vous attendriez de vos placements ?

Rendement annuel	13%	7%	2%
1 an	13%	7%	2%
2 ans	20%	8%	4%
3 ans	27%	9%	5%
4 ans	34%	10%	6%
5 ans	41%	11%	7%

- 9. Jugez-vous important que vos économies et vos placements puissent contrer l'inflation, c'est-à-dire que leur valeur augmente plus rapidement que le coût de la vie ?**
 Il est nécessaire que la valeur de mon argent croisse à un taux qui dépasse celui de l'inflation.
 Je veux surtout m'assurer de ne pas perdre d'argent.
 Ce serait préférable, mais je trouve plus important d'obtenir un rendement régulier et constant.
- 10. Lequel de ces énoncés se rapproche le plus de votre opinion en matière d'épargne et de placement ?**
 Je ne peux me permettre de perdre la moindre somme d'argent. Un rendement supérieur ne m'intéresse pas s'il est possible que je subisse une perte quelconque.
 Je comprends que pour combattre l'inflation et pour obtenir un taux de rendement supérieur, je devrai m'intéresser au marché boursier ou à un fonds d'investissement détenant des actions.
 Pour obtenir un rendement supérieur, je devrai probablement consacrer une bonne part de mon argent à l'achat d'actions ou de fonds d'investissement détenant des actions. Je m'attends à voir leur rendement fluctuer, mais aussi à faire un gain appréciable à long terme.

Faites le total des points obtenus pour chaque couleur et calculez vos résultats grâce au tableau suivant.

INScrivez vos résultats ici

BLEU x 10 =

JAUNE x 20 =

ROUGE x 30 =

VOTRE RÉSULTAT

170 points ou moins : Investisseur axé sur la sécurité
 De 171 à 250 points : Investisseur axé sur l'équilibre
 251 points ou plus : Investisseur axé sur la croissance

TRICOTEZ-VOUS UN BAS DE LAINE SUR MESURE

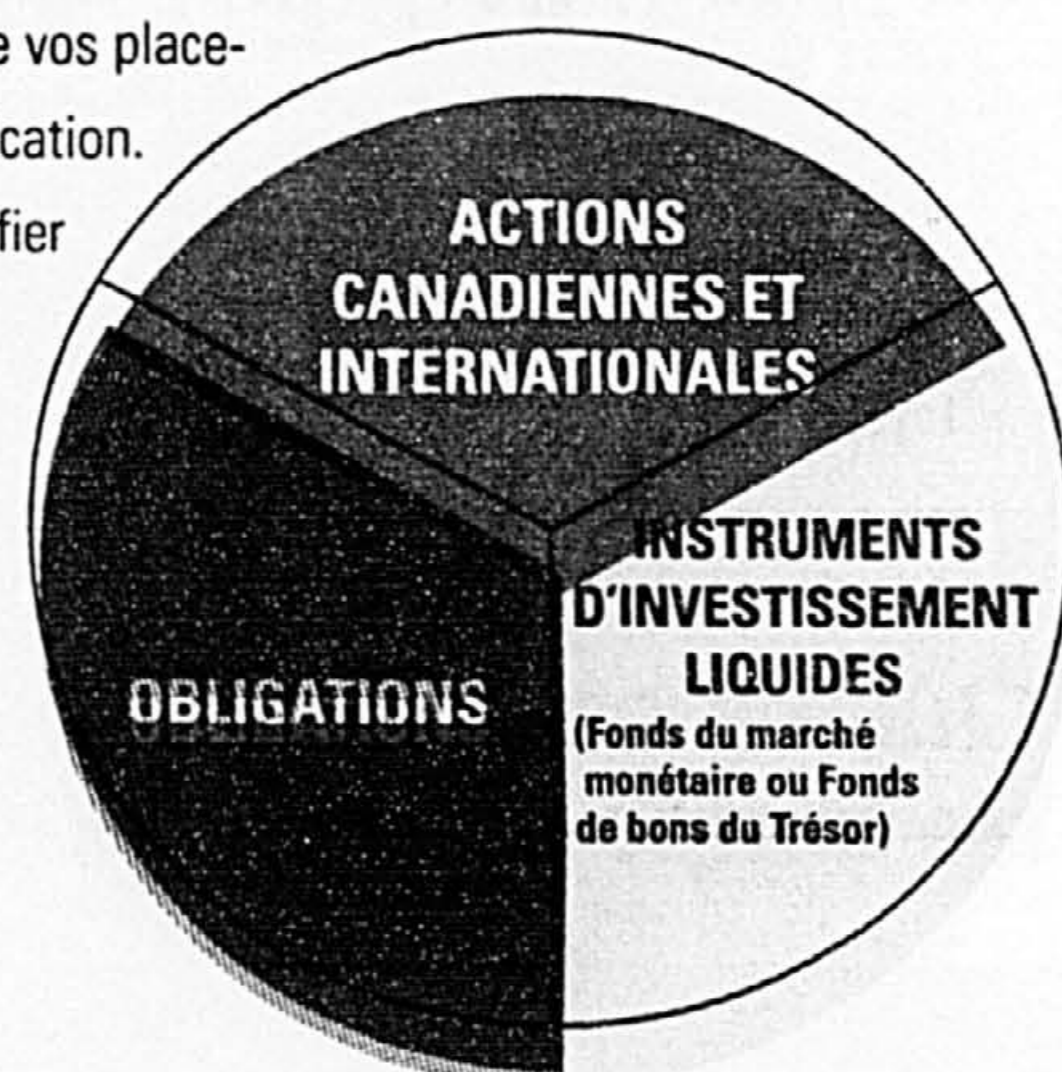


Vous travaillez fort pour votre bas de laine. En fait, vous économisez probablement en vue d'un projet qui vous tient à cœur, d'une aventure à long terme. Mais qu'il s'agisse d'économiser pour acheter la maison de vos rêves ou pour vous offrir une retraite dorée sur une île des Caraïbes, Fonds sur mesure de la Banque de Montréal peut vous aider à atteindre vos buts personnels en respectant vos attentes, vos craintes et vos besoins.

C'est pourquoi, avant de décider comment investir, il vous faut définir vos objectifs financiers personnels. Une bonne stratégie d'investissement doit, avant tout, correspondre aux buts que vous recherchez tout en tenant compte des risques que vous êtes disposé à courir.

LE SECRET : LA DIVERSIFICATION

Vous demandez-vous parfois comment font certains investisseurs pour avoir la main si heureuse ? La réponse est simple : ils privilégient la diversification. C'est-à-dire qu'ils mettent en pratique un vieil adage : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Il s'agit en fait de répartir les sommes investies entre des actions canadiennes et internationales, des obligations et d'autres instruments d'investissement liquides. En fait, des études tendent à montrer que plus de 80 % du rendement de vos placements est attribuable à la diversification. Il est donc important de bien diversifier vos placements pour chercher à en tirer un rendement optimal tout en réduisant le risque au minimum.



Participez à notre grand concours « Remplissez votre bas de Noël »

en remplissant notre questionnaire.

À gagner, un grand prix de

5 000 \$ en fonds d'investissement.

Et chaque semaine,

1 000 \$ en fonds d'investissement.

De quoi passer l'hiver bien au chaud !

Comment participer ?

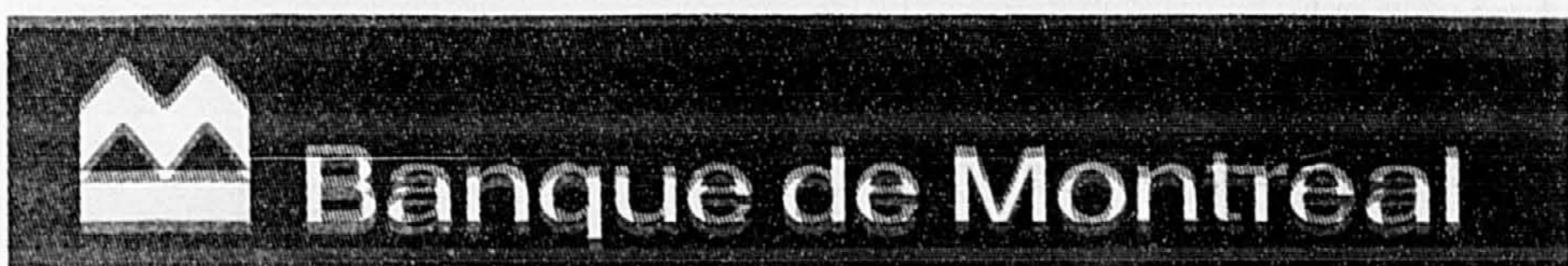
Remplissez le questionnaire ci-contre et inscrivez-vous en nous communiquant votre pointage et vos coordonnées au :

1 877 BAS-NOEL (227-6635)

Dépêchez-vous d'appeler. Notre concours prend fin le 15 novembre 1998 !



Fonds sur mesure^{MD}



Les exploits du 22^e Bataillon

La crise de la conscription opposa le Québec au reste du pays

PIERRE VENNAT

Le 19 mai 1917, le premier ministre canadien, sir Robert Laird Borden, de retour d'une visite en Angleterre, déclara que la guerre ne pourrait pas se terminer avant l'année suivante. En conséquence, il était nécessaire d'enrégimenter quelque 100 000 autres hommes pour soutenir l'effort des Canadiens luttant au front. Comme l'enrôlement volontaire n'avait pas donné le résultat attendu, il proposait la conscription. Le projet de loi fut déposé aux Communes le 12 juin et adopté le 6 juillet.

On a souvent expliqué l'hostilité des Canadiens français envers toute forme de conscription par un certain pacifisme ou à tout le moins, par un refus de s'impliquer dans des conflits européens.

La lecture de *La Presse*, tant au cours de la Première Guerre qu'au cours de la Deuxième, révèle cependant que la question est beaucoup plus complexe. D'une part, le journal s'est toujours prononcé pour une implication massive des nôtres sur les champs de bataille. D'autre part, il faisait la promotion du volontariat et s'opposait à la conscription.

Dès le 10 septembre 1914, *La Presse* lança l'idée de la création d'un régiment formé entièrement de volontaires francophones pour aller combattre outre-mer. Cette proposition donna naissance au 22^e Bataillon canadien-français, ancêtre du Royal 22^e Régiment d'aujourd'hui.

Le 15 mai 1917, on pouvait lire dans *La Presse*: « Si, au début de la guerre, le gouvernement avait décrété le service forcé, aujourd'hui le système fonctionnerait à merveille. Au lieu de cela, on a laissé trois années à la libre discussion d'une mesure qui n'est jamais populaire, puisque l'Angleterre a dû prendre deux ans avant de se décider à l'adopter. On a laissé grandir les obstacles dans notre pays, on a donné la chance aux adversaires systématiques de la guerre de répandre leurs arguments; on a entretenu la population dans l'assurance que la conscription n'était pas nécessaire. Comment voulez-vous, aujourd'hui, détruire d'un coup des opinions respectables qui ont eu le temps de se former à la lumière même du patriotisme? »

« Les opinions formées contre la conscription ont, dans ces longs délais, une source honnête et loyale. *La Presse* n'a aucune objec-



Longéant des mers de boue et de cadavres, le peloton du lieutenant Pierre Côté revient des tranchées, entre Neuville et le mont Saint-Éloi.

tion de dire qu'il est maintenant trop tard pour y songer d'une manière pratique.»

Et *La Presse* de sortir son argument masqué: « Pas un homme de guerre ne voudrait conduire aux champs de bataille des troupes qui n'ont jamais tenu un fusil, sans une préparation de six mois. Donc, la conscription veut dire: une armée prête à aller se battre quand la paix sera conclue.»

Dès l'annonce par le premier ministre Borden de son intention d'instaurer la conscription, des assemblées de protestation eurent lieu un peu partout au pays. Et le 28 mai, *La Presse* réaffirma sa position: « Nous persistons à croire qu'il n'est pas opportun d'établir au pays un système de conscription pour le service extérieur.»

Des protestations

L'adoption du projet de loi suscita de vives protestations. À Montréal, au parc Jeanne-Mance, des milliers de personnes se réunirent pour protester contre la conscription.

Le député ouvrier Armand Verville déclara que les ouvriers possédaient l'arme pour vaincre la conscription, tandis que le maire de Montréal, Médéric Martin, affirmait que « l'Angleterre doit comprendre qu'un tel état de choses doit finir! »

Des réunions semblables se tinrent dans toutes les régions et la tension montait partout au Québec. Le 25 juillet, lors de la troisième lecture du projet de loi aux Communes, le vieux chef libéral Wilfrid Laurier, alors leader de l'opposition, insista sur le fait que la conscription mettait en péril l'unité nationale.

Le 8 août, le projet de loi avait cependant franchi toutes les étapes, de la Chambre des communes et du Sénat, et n'attendait plus que la sanction vice-royale. Les manifestations devinrent alors de plus en plus violentes.

Le 1^{er} septembre, *La Presse* évoqua la réunion mouvementée au Champ de Mars, à Montréal, où des batailles avaient opposé

policiers et anticonscriptionnistes. En plus de plusieurs blessés, des vitrines avaient été brisées, des magasins d'armes pillés et des arrestations effectuées. *La Presse* écrivait alors: « Jamais Montréal n'a vu de scènes plus mouvementées ». Quelques jours plus tard, le journal titrait: « L'agitation anticonscriptionniste prend des proportions de plus en plus alarmantes. » À la fin du mois, six orateurs anticonscriptionnistes furent traduits devant les tribunaux et accusés d'avoir prononcé des paroles séditeuses lors de certaines assemblées.

Finalement, le 3 janvier 1918, dans tout le Canada, les premiers groupes de conscrits se dirigèrent vers les casernes, et *La Presse* d'écrire « le spectacle de milliers de jeunes gens, ainsi forcés de quitter leurs familles désolées, contraste douloureusement avec celui des réjouissances du premier de l'An ».

Le 15 janvier, *La Presse* dénonça le fait que des jeunes gens, pourtant détenteurs de certificats d'exemption en règle, furent arrêtés par des patrouilles militaires et traités comme de vulgaires déserteurs.

Le 28 mars, à Québec, des agents de la police fédérale, qui faisaient la chasse aux conscrits insoumis, durent affronter une foule hostile. Le lendemain, ce fut l'émeute: deux journaux conservateurs de la ville, *The Chronicle* et *l'Événement*, furent saccagés et les bureaux du registraire de la Loi du service militaire furent incendiés. Les autorités décidèrent alors de faire appel à l'armée pour maintenir l'ordre. Quatre jours plus tard, un coup de feu provoqua des rixes d'une violence inouïe entre militaires et émeutiers. Cinq civils furent tués par les soldats, de nombreux autres furent blessés et des centaines, arrêtés. La loi martiale fut proclamée.

Le clergé québécois ordonna aux fidèles d'obéir à la loi. Ottawa s'arrogua des pouvoirs considérables avec la Loi des mesures de guerre, mais les Québécois se calmèrent, dans l'attente d'une revanche politique.

Comme l'écrit l'historien Desmond Morton dans son *Histoire militaire du Canada* (Septentrion), « par la suite, les historiens prétendent que la conscription fut un fiasco: 24 100 conscrits seulement avaient réellement combattu en France. (...) La Loi du service militaire était destinée à trouver 100 000 soldats. À la fin de la guerre, 99 561 hommes, conscrits en vertu de cette loi, portaient l'uniforme ».

La guerre de 1914-18 divisa les Canadiens face à l'ennemi commun.

Qui n'a pas besoin d'être dorloté de temps à autre, même passé 10 ans ?



Les forfaits «Plein de bon sens»* de BMW. Traitez votre BMW aux petits soins BMW. Elle vous en sera encore reconnaissante longtemps après. Avec ces forfaits tout inclus, offerts à prix modique, vous savez toujours à quoi vous en tenir. Vous pouvez donc chouchouter votre préférée en toute bonne conscience; elle ne s'en portera que mieux.

Les forfaits «Plein de bon sens» de BMW.

Série 3 et Z3 - Modèles 1984 et suivants

Plaquettes de freins (1)		Pompe à eau (5)	229,50 \$
Avant/Arrière	159,50 \$/149,50 \$	Silencieux arrière (6)	429,50 \$
Avant et arrière	279,50 \$	Amortisseurs (7)	
Disques et plaquettes de freins		Avant	1984 à 1991 359,50 \$
Avant/Arrière	369,50 \$/279,50 \$	Arrière	1992 et suivants 669,50 \$
Avant et arrière	639,50 \$	Vidange d'huile + filtre (8)	Synthétique Minérale
Courroie de synchronisation (2)	229,50 \$	Tous les modèles 4 cylindres	59,50 \$ 39,50 \$
Embrayage (3)	569,50 \$	Tous les modèles 6 cylindres	69,50 \$ 49,50 \$
Batterie (4)	189,50 \$		

Veillez noter: (1) Le remplacement ou le ponçage des disques de freins, si requis, sont en sus. (2) Il est recommandé de remplacer la courroie de synchronisation au moins tous les 80 000 km ou tous les 4 ans, selon la première éventualité. L'offre comprend le remplacement du tendeur. (3) L'offre comprend le disque d'embrayage, le plateau de pression, la butée de démarrage et le mécanisme d'échappement. Volant d'entraînement non compris. (4) Comprend un test du système de charge et le réglage du code de sécurité de la radio. (5) S'applique aux modèles 4 et 6 cylindres. (6) Matériaux complets. (7) EDC et correction d'assiette optionnelle non compris. (8) Comprend seulement les insertions. (9) Cette offre ne remplace pas le service de vidange d'huile décrit dans votre livret d'entretien.

*Offerts seulement chez les concessionnaires BMW autorisés. Tous les forfaits, sauf la vidange d'huile et le remplacement du filtre, sont couverts par une garantie d'un an, pièces et main-d'œuvre, sans limite de kilométrage, contre tout défaut de matériaux ou de fabrication. Les batteries sont couvertes par une garantie de 5 ans, pièces seulement (3 dernières années au prorata). Le concessionnaire peut demander un prix moindre. Les prix peuvent être inférieurs si l'offre est jumelée avec une visite d'entretien recommandée. Les taxes sont en sus. Cette offre ne s'applique pas aux modèles de Série M, aux modèles à moteur diesel ou aux modèles ne répondant pas aux normes de fabrication nord-américaines. Les prix sont en vigueur jusqu'au 31 août 1999.

©BMW Canada Inc. «BMW», le logo «BMW» et «Le plaisir de conduire.» sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.

Les concessionnaires BMW du Grand Montréal

Brossard
Park Avenue BMW
(514) 445-4555

Kirkland
Automobiles Jalbert Inc.
(514) 695-6662

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
(514) 667-4343

Montréal
Automobiles Canbec Inc.
(514) 731-7871



Le plaisir de conduire.™

2690258-D

C'EST LE GRAND

BLITZ

AVANT L'HIVER

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN

L'hiver est à nos portes. C'est important et urgent de bien protéger votre véhicule contre les méfaits du calcium, de la neige, de la "slush" et des abrasifs.

UN PRODUIT BREVETÉ, UNIQUE et SPÉCIALEMENT CONÇU POUR FAIRE FACE AU RUDE CLIMAT DE NOS RÉGIONS.

TRAITEMENT COMPLET POUR SEULEMENT 64⁹⁵ + taxes

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?

Grouille avant que ça rouille!

Anjou 514 356-1519 Laval 450 668-9883 Longueuil 450 651-5531

Montréal NDG: 514 488-7300
6665 rue St-Jacques Ouest (à l'ouest de Canvendish)

Trois-Rivières: 819 378-8222 • Gatineau: 819 246-7878 • Ottawa: 613 742-7878 www.antirouille.com

Célébrations du 80^e anniversaire de l'Armistice

Associated Press
PARIS

Le 11 novembre 1918 à 11 h, un clairon sonnait la fin de la Première Guerre mondiale, qui tua en quatre ans 8,6 millions de soldats.

Près de 800 commémorations, qui connaîtront demain leur apogée sous l'Arc de Triomphe, donnent cette année une ampleur inégalée au 80^e anniversaire de l'Armistice de 1918. Il se déroule aussi sur fond de polémique après les déclarations du premier ministre Jospin sur les mutins de 1917.

Une immense joie déferla sur la France à l'annonce de l'Armistice. On dansa, chanta, s'embrassa tandis que sonnaient à la volée dans

tout le pays les cloches qui avaient appelé à la mobilisation le 2 août 1914.

Quatre-vingt-quatre ans après, mercredi 11 novembre, Jacques Chirac et la reine Elizabeth II d'Angleterre coprésideront la traditionnelle cérémonie d'armistice. La sonnerie annonçant le « cessez-le-feu ! » sera exécutée à 11 h précises sur le clairon qu'utilisa en 1918 le caporal Sellier.

Le président de la République et la reine d'Angleterre s'avanceront ensuite, seuls, devant la tombe du Soldat inconnu sur laquelle ils déposeront une gerbe de bleuets, avant la sonnerie aux morts. Après une minute de silence, on jouera les hymnes nationaux, *God Save The Queen* et *La Marseillaise*.

Six anciens « poilus », dont leur doyen âgé de 107 ans, Louis Abescat, seront installés sur le terre-plein central pour suivre la cérémonie avant d'être honorés. On estime à 1200 en France le nombre de survivants de la Grande Guerre, dont les plus jeunes ont 98 ans.

Un défilé sur les Champs-Élysées de véhicules d'époque — taxis de la Marne, premiers chars d'assaut, camions avec personnels en tenue d'époque — compléteront la cérémonie durant laquelle les drapeaux des régiments dissous seront placés de chaque côté des piliers avant de l'Arc de Triomphe. Ceux des anciens combattants seront entre les deux piliers arrière.

Depuis plusieurs mois déjà, des

cérémonies ont eu lieu pour rendre hommage aux vétérans des 15 pays qui livrèrent combat aux côtés de la France, dont les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Russie et la Pologne.

Le président Jacques Chirac doit en outre assister ce soir à la cérémonie — avancée — de la clairière de l'Armistice à Rethondes en forêt de Compiègne, dans l'Oise.

Un « couac » a pourtant marqué cette année l'hommage de la Nation à ses morts de la Grande Guerre. Le premier ministre Lionel Jospin avait salué jeudi dernier à Craonne (Aisne), au Chemin des Dames, la mémoire de toutes les victimes du conflit mondial, intégrant dans la « mémoire collective nationale »

les mutins fusillés en 1917 pour l'exemple.

L'Élysée avait réagi dès le lendemain soir en qualifiant d'« inopportune » cette déclaration. Depuis, la polémique continue de diviser la classe politique et Édouard Balladur a estimé hier que Lionel Jospin a « mal choisi » son moment pour ouvrir le débat.

Le premier ministre s'est dit « surpris » par cette polémique. « Tous les documents publiés depuis, les témoignages des historiens, la façon dont se sont exprimés les quelques survivants du « Chemin des Dames » ont montré que, tout simplement, j'avais dit des choses humaines, justes et nécessaires », a-t-il plaidé hier à Lyon.

Un soldat inconnu de moins

Presse Canadienne
CAMBRAI, France

Depuis 80 ans, tout ce qu'on savait de l'homme enterré dans l'une des 88 tombes canadiennes du petit cimetière de la Crête, proche de Cambrai, dans le nord de la France, c'est qu'il avait été sergent.

Ce soldat inconnu porte aujourd'hui un nom : George Ross Thompson, 31 ans. Il a été inhumé de nouveau hier avec tous les honneurs militaires par les membres de son régiment et d'une famille qu'il n'aura jamais eu le temps de connaître.

Le capitaine Steve Newman, du régiment d'infanterie légère Princesse Patricia, auquel appartenait le sergent Thompson, est parvenu à découvrir son identité après deux ans et demi de recherches dans des archives et divers cimetières militaires.

Le sergent Thompson, originaire de Kenora, en Ontario, est mort 44 jours seulement avant l'Armistice, le 11 novembre 1918, et après avoir survécu à quatre ans d'une effroyable guerre de tranchées. Il fut atteint d'une balle à la tête alors qu'il menait ses troupes, devenant ainsi l'un des 66 000 soldats canadiens à mourir dans cette guerre.

Hier, le ministre des Anciens combattants, Fred Mifflin, a déposé une couronne de fleurs sur la tombe de ce désormais illustre soldat, dont l'un des grands faits d'action pendant la Première Guerre mondiale a été de participer à la grande victoire canadienne sur la Crête de Vimy, en avril 1917.

Son neveu, Les Thompson, de Winnipeg, a répandu une poignée de sol canadien sur la tombe. « C'a m'a beaucoup ému. Je n'aurais jamais pensé que je verrais cela », a-t-il déclaré après avoir participé à la cérémonie en compagnie de son épouse Darlene.

Pendant toute la cérémonie, les soldats du régiment Princesse Patricia sont demeurés à l'attention, avec des visages stoïques. Après avoir tiré une salve d'honneur dans un ciel gris, les militaires ont entonné des marches militaires populaires pendant la Première Guerre mondiale.

L'inhumation avec les honneurs militaires du sergent Thompson marque la fin d'une longue quête pour le capitaine Newman. Pendant un séjour avec les Forces armées canadiennes à la base de Lahr, en Allemagne, M. Newman a passé tout son temps libre à visiter les cimetières militaires en France et s'est particulièrement attardé à trouver l'identité des soldats du régiment Princesse Patricia.

Un autre musée

Presse Canadienne
TORONTO

Un groupe de vétérans canadiens du débarquement en Normandie, le 6 juin 1944, a annoncé son intention de faire construire un musée sur la côte française à la mémoire des soldats canadiens qui ont participé à cet événement historique.

Une campagne de financement a été lancée pour recueillir les quelque 1,6 million de dollars nécessaires à la construction de l'édifice.

Le terrain choisi pour le musée sera cédé par Bernières-sur-Mer, l'une des premières villes libérées par les soldats canadiens après le débarquement. La ville a également annoncé qu'elle contribuerait 300 000 \$ au projet.

Le gouvernement canadien est par ailleurs invité à investir 290 000 \$ dans le musée et on espère obtenir le reste grâce à des souscriptions publiques. Si tout va bien, le musée devrait ouvrir ses portes le 6 juin 2000.

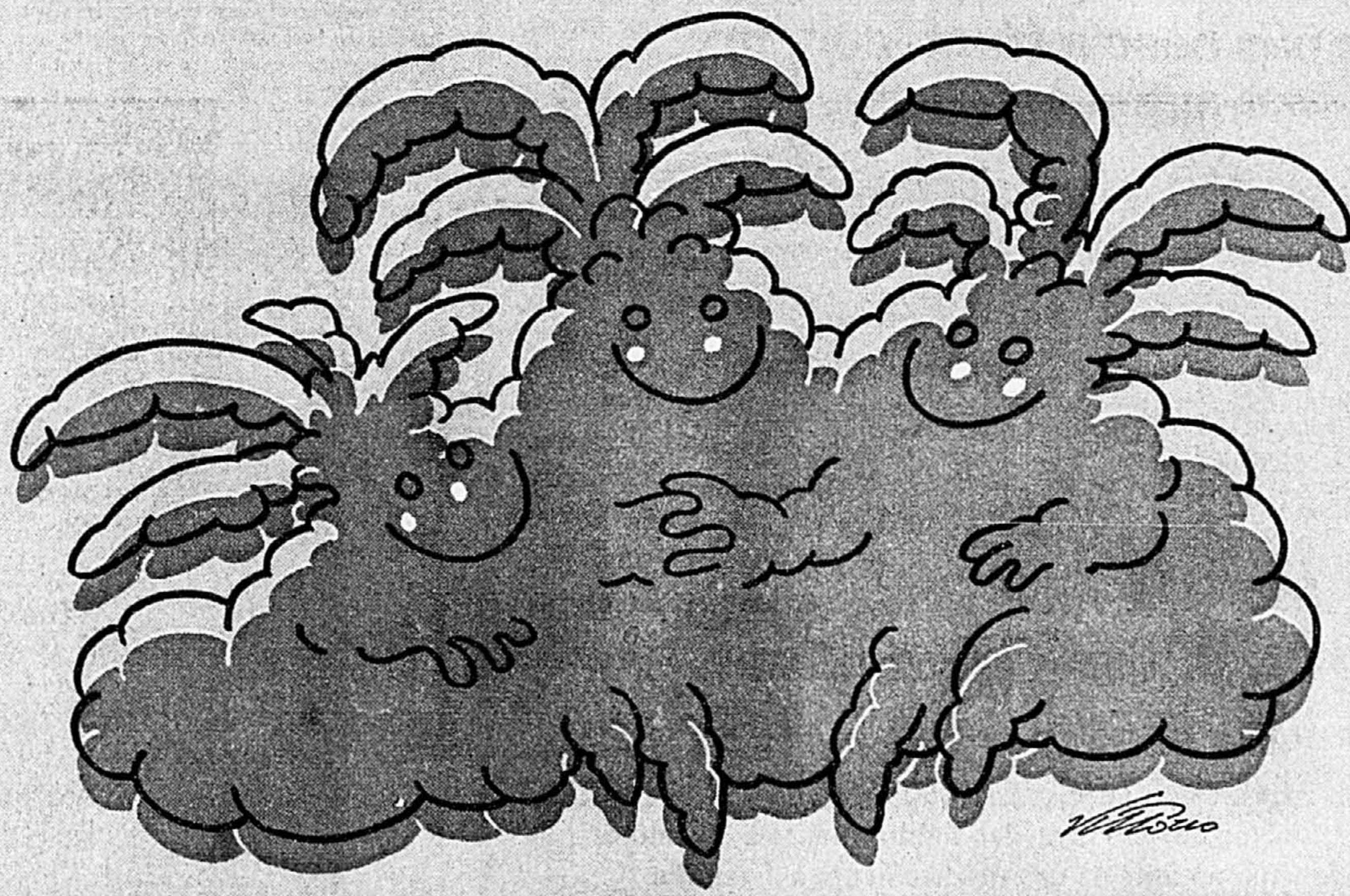
Le Centre Juno Beach expliquera quelle a été la participation canadienne au débarquement et pendant la guerre grâce à la projection de films et par le biais de terminaux informatiques interactifs. Juno était le nom de code pour la plage réservée aux Canadiens lors du Jour J.



CÉLÉBREZ 50 ANS DE SERVICE DANS LES CARAÏBES.

PLUS PRÈS DU PARADIS DE MILLE EN MILLE

OBTENEZ LE DOUBLE, LE TRIPLE OU LE QUADRUPLE DES MILLES AÉROPLAN OU JUSQU'À 60 000 MILLES-BONIS.
Depuis le 1^{er} septembre et jusqu'au 30 novembre 1998, chaque vol admissible* effectué avec Air Canada, un transporteur Liaison Air Canada^{MD} ou avec l'un des transporteurs Star Alliance^{MC} vous permet d'obtenir le double, le triple ou le quadruple du millage Aéroplan^{MD} ou encore, 15 000 milles-bonis Aéroplan pour chaque tranche de 6 vols simples, selon la valeur la plus avantageuse. De plus, si vous effectuez 20 vols simples, vous obtenez en prime 2 billets en service Hospitalité^{MD} vers la destination soleil de votre choix. Super!



VOUS POURRIEZ GAGNER DES VACANCES AU PARADIS

EN PARTICIPANT AU CONCOURS

LE PARADIS EN FOLIE

D'AIR CANADA

1^{er} OCT - 30 NOV 1998

À GAGNER : 50 FORFAITS VACANCES POUR 4 AU MAGNIFIQUE SUNSET BEACH RESORT & SPA, JAMAÏQUE. PLUS VOUS VOYAGEZ, PLUS VOUS AVEZ DE CHANCES DE GAGNER. SUPER!
Si vous êtes un membre Aéroplan^{MD}, vous faites automatiquement partie du tirage chaque fois que vous prenez un vol admissible**.

AIR CANADA

airAlliance airBC airNova airOntario



SUNSET BEACH
Resort & Spa

*Un vol admissible équivaut à un segment de vol simple effectué par Air Canada, les transporteurs Liaison Air Canada (incluant NWT Air) ou un des membres Star Alliance (United Airlines, Lufthansa, SAS, THAI ou Varig) réservé, acheté et effectué dans les classes de tarif suivantes : J, C, S, Y, M, B, H, V, (sur Air Canada ou les transporteurs Liaison Air Canada), F, C, D, H, B, L, (sur Lufthansa), C, S, M, B, V, G, Q, (sur SAS), P, F, C, Y, B, M, (sur United Airlines), F, C, Y, M, H, (sur Varig), P, J, Y, M, Q, (sur THAI), durant la période promotionnelle, soit entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 1998 inclusivement, et qui est admissible à l'accumulation de millage Aéroplan. Pour être admissible à cette offre, vous devez être un membre Aéroplan au moment du voyage. Les milles-bonis accumulés et les certificats de primes-voyages obtenus seront comptabilisés uniquement à la fin de la période promotionnelle et les milles-bonis figureront sur votre relevé Aéroplan de janvier 1999. Les périodes d'interdiction pour les vols effectués avec une prime-voyage s'appliquent. Toutes les conditions Aéroplan concernant la réclamation des primes-voyages doivent être respectées. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Les forfaits Vacances Air Canada, comme Sunset Beach Resort & Spa, sont aussi accessibles par l'intermédiaire de votre agent de voyages.

Les bulletins de participation sont disponibles aux portes d'embarquement des aéroports sélectionnés.

**Un vol admissible équivaut à un segment de vol simple effectué sur Air Canada ou les transporteurs Liaison Air Canada^{MD} entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 1998 et qui est admissible à l'accumulation de millage Aéroplan. Les membres Aéroplan Super Élite^{MD} ou Aéroplan Élite^{MD} font automatiquement partie du tirage, à raison d'une participation. Pour obtenir le règlement complet ou un bulletin de participation, veuillez transmettre une enveloppe-réponse affranchie à : Concours Le Paradis en folie d'Air Canada, C. P. 363, Succursale N.D.G., Montréal (Québec) H4A 3P7. Pour être admissibles, les bulletins de participation doivent être reçus par Air Canada avant minuit le 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 15 décembre 1998. Les prix seront divisés en 5 régions. Chaque région recevra 10 prix. 1) Canada Atlantique (Terre-Neuve, I.-P.-É., Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse). 2) Québec et la région de la Capitale nationale. 3) Ontario excluant la région de la Capitale nationale. 4) Man. — Sask. — Alberta. 5) Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest. Aucun achat requis. Seuls les résidents canadiens de 18 ans et plus sont admissibles. Certaines conditions s'appliquent. Les gagnants devront répondre correctement et sans aide à une question réglementaire d'arithmétique. Valeur approximative de chaque prix : 9 500 \$.

L'ouragan Mitch sème la destruction

Vision Mondiale intervient sur place

L'ouragan qui a dévasté l'Amérique centrale est l'un des plus meurtriers de l'histoire.

Il y a plus de 18 000 morts. Le nombre de disparus augmente chaque jour. Plus de 300 000 enfants et leurs familles ont tout perdu.

Vision Mondiale est sur les lieux. Nos équipes de secouristes fournissent des vivres et des médicaments aux enfants et aux familles, puis les aident à rebâtir leurs maisons.

Nous avons désespérément besoin de votre soutien. Désirez-vous aider une famille à survivre, aujourd'hui même?

S'il vous plaît, agissez sans tarder.



Pour aider des sinistrés immédiatement, appelez au 1 800 363-5021 et faites une contribution par carte de crédit.

Vision Mondiale est un organisme humanitaire chrétien portant assistance aux enfants du monde.

Vision Mondiale vient en aide aux démunis depuis près de 50 ans. Nous nous efforçons, plus que jamais, à redonner espoir aux enfants d'Amérique centrale et du monde entier.

OUI, je veux contribuer.

Voici un don pour aider les sinistrés à survivre, en Amérique centrale.

- Je vous envoie : un don spécial de 1000 \$
 100 \$ pour fournir des abris et des médicaments à 2 familles
 50 \$ pour fournir un abri et des médicaments à 1 famille
 25 \$ pour procurer des vivres à 2 enfants
 J'aimerais parrainer un enfant d'Amérique centrale; voici mon premier versement mensuel de 29 \$
 Veuillez porter le don à mon compte  

N° DE CARTE

DATE D'EXPIRATION

SIGNATURE

NOM

ADRESSE

LOCALITÉ

PROV.

CODE POSTAL

N° DE TÉLÉPHONE

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de

VISION MONDIALE
1290, rue Saint-Denis, bureau 400
Montréal (Québec) H2X 3Y1

1913847/91462

Installations provisoires d'Hydro dans le Val-Saint-François

La Presse
RICHMOND

Hydro-Québec vient d'adopter une série de mesures afin d'assurer une plus grande fiabilité de son réseau en prévision du prochain hiver. La société d'État fera notamment des installations provisoires entre le tronçon Des Cantons, dans les Cantons de l'Est, et Saint-Césaire, en Montérégie, qui auront pour effet de rétablir l'alimentation du poste Saint-Césaire en deux semaines, si nécessaire.

Hydro a confirmé que ce lien serait disponible à partir du 15 décembre. Les travaux débiteront la semaine prochaine. Ces installations provisoires permettront d'assurer une plus grande fiabilité. Hydro respectera ainsi son engagement de réagir dès la mi-décembre à un événement comparable au verglas de janvier 1998, a expliqué le porte-parole de la société d'État, Steve Flanagan.

Ces travaux consisteront en l'installation de supports en bois dans certains secteurs de la future ligne à 735 kV, de façon à pouvoir la mettre en service rapidement en cas d'urgence, le temps de compléter les travaux de la ligne permanente. Ces installations seront remplacées progressivement par des installations permanentes, a signalé M. Flanagan.

« Ces supports seront démantelés par la suite, à la mi-avril 1999. La construction de la ligne entre le poste des Cantons et celui de Saint-Césaire suit son cours et se terminera en février 1999 », a déclaré le porte-parole d'Hydro-Québec.

Il y a des secteurs où les travaux sont plus avancés que prévu, notamment entre la MRC d'Acton et Saint-Césaire, où l'on est rendu à l'étape des fondations, tandis que dans le

Val-Saint-François, on en est encore au déboisement de l'emprise nécessaire. On évalue à 40 % les travaux de déboisement réalisés dans cette MRC, a précisé M. Flanagan.

Installations

Hydro-Québec installera des supports en bois sur une distance d'environ 50 kilomètres. Ces installations seront alignées dans l'emprise prévue, parallèlement à la ligne de centre. Seuls les supports en bois seront mis en place, ainsi que les ancrés à bille servant au haubanage des supports d'arrêt. En cas de besoin, les conducteurs et les accessoires pourront être installés rapidement.

Ces travaux toucheront les municipalités de Val-Joli, Windsor, Canton Cleveland, Canton Melbourne, Maricourt, Béthanie, Canton de Roxton, Roxton Pond, Sainte-Cécile-de-Milton et Canton de Granby.

Hydro-Québec confirme que les mesures d'atténuation préalablement élaborées seront respectées et aucun support en bois ne sera construit aux endroits qui ont déjà été désignés comme étant des milieux sensibles.

« Nous rencontrons individuellement, depuis hier, chacun des propriétaires des terrains sur lesquels nous envisageons de mettre en place des supports en bois », a indiqué Steve Flanagan.

Les propriétaires seront indemnisés de façon uniforme, en fonction des supports installés sur leur terrain.

Outre les propriétaires, Hydro-Québec devrait informer les municipalités, les MRC, de même que les fédérations et les syndicats locaux de l'Union des producteurs agricoles.

Report de l'audition d'une requête en expropriation d'Hydro

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Le juge Pierre Boily, de la Cour supérieure, a reporté d'une semaine l'audition d'une requête d'Hydro-Québec pour autoriser le transfert de propriété des droits de cinq propriétaires du Val-Saint-François avant l'expiration du délai prévu par la Loi sur l'expropriation pour la construction de sa ligne de transport d'électricité entre le poste Des Cantons et celui de Saint-Césaire.

Cette audition était prévue pour hier, à Sherbrooke, mais Me Jean-Laurier Demers, qui représente les expropriés, a obtenu un délai pour se préparer à la contestation de cette procédure.

La société d'État avait signifié à ces propriétaires un avis d'expropriation, qui est inscrit au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Richmond,

dans le but d'obtenir les droits réels et perpétuels de servitude requis pour ses travaux.

Cette cause doit être entendue à partir de lundi par le juge Léo Daigle et trois jours ont été réservés à cette fin.

Hydro-Québec estime que ses travaux doivent commencer dès le 17 novembre dans le secteur concerné auquel elle n'a pas encore accès.

Elle allègue un urgent besoin d'avoir accès à l'ensemble de la ligne dès maintenant de façon à assurer le lien électrique entre le poste Des Cantons et le poste Saint-Césaire dès le début de l'hiver 1998-1999.

La requête mentionne qu'un retard dans le transfert de propriété des expropriés est de nature à entraîner un préjudice considérable pour la société d'État et pour l'ensemble de la population de la Montérégie.

RENCONTRES SILENCE INTÉRIEUR ET PRIÈRE DU QUÉBEC

Madame Vera Danyluk
Présidente du Comité Exécutif de la
Communauté Urbaine de Montréal

Mesdames et Messieurs
Sébastien Allard
André Blisson
Paul Bouthillier
Jean Campeau
Gilles Caron
Pierre Des Marais II
John H. Dinsmore
Guy Dufresne
Jean-Guy Dubuc
Ghislain Dufour
Dr Jacques Genest
Michel Hamelin
Benoît Lacroix
Yvon Lamarre
Roland Leclerc
Serge Leclerc
Marcel Legault
André Lesage
Gaëtan Lussier
Claude Masson
J.-Robert Ouimet
Jean-Guy Parent
Madeleine Saint-Jacques
Michèle Thibodeau-DeGuire

Vous invitent à entendre de 7h 10 à 9h:



Madame Lise Thibault
Lieutenant-gouverneur du Québec

le témoignage personnel de

MADAME LISE THIBAUT
LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC

HÔTEL LE REINE ÉLIZABETH
LE MERCREDI 18 NOVEMBRE 1998

Facultatif: de 9h 10 à 10h30
Échange avec Madame Lise Thibault

44\$ par personne de 7h 10 à 9h
et 49\$ par personne de 7h 10 à 10h30
Table de 8 personnes

Informations: Fax: 385-6228 Réponse rapide suivra

COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE MONTRÉAL

200 places
disponibles

PROGRAMME

7h 10:	Repas	Prière des chefs de file du Québec: Guy Dufresne
Chant d'ouverture:	Petits chanteurs du Mont-Royal	Témoignage personnel: Lise Thibault
Prière d'ouverture:	John H. Dinsmore	Mots d'appréciation: Vera Danyluk et Ghislain Dufour
Lecture de la bible:	Pierre Laferrière	Période de questions: Michèle Thibodeau-DeGuire
Mot de bienvenue:	J.-Robert Ouimet	Prière de clôture 9h00: Nicole Fournier

PRÉPROGRAMMES FACULTATIFS

6h45 à 7h10 Galerie IV
6h45 à 7h10 Salon St-Charles

Eucharistie
Rencontre œcuménique / Interfaith animée par: Gilles Caron et Michael Gutwillig

COUPON RÉPONSE

NOM:
 TITRE: ENTREPRISE OU OCCUPATION:
 ADRESSE:
 CODE POSTAL:
 TÉLÉPHONE: FAX:

NOM DE VOTRE SECRÉTAIRE:
 Ci-inclus, veuillez trouver mon chèque de : \$
 à l'ordre de « Rencontres silence intérieur et prière du Québec »;
 S.V.P. poster à l'adresse suivante, avant le 13 novembre 1998
 C.P. 00, Succ. du Parc, Montréal (Québec) H2W 2N1

Votre laissez-passer et le coupon rabais pour le stationnement vous seront remis par le Comité d'accueil au Reine Elizabeth

**Appelez Vision Mondiale
au 1 800 363-5021**



PRIMUS

croque à belles dents dans les tarifs interurbains internationaux!

Comparez nos tarifs à la minute réduits et épargnez!

	PRIMUS	AT&T	SPRINT	BELL
R.-U.	0,12\$	0,25\$	0,28\$	0,24\$
France	0,19\$	0,39\$	0,44\$	0,37\$
Allemagne	0,19\$	0,45\$	0,48\$	0,45\$
Italie	0,29\$	0,53\$	0,53\$	0,49\$
Hong Kong	0,29\$	0,39\$	0,39\$	0,39\$
Grèce	0,55\$	0,89\$	0,90\$	0,80\$
Chine	0,85\$	1,15\$	1,19\$	1,18\$
Liban	1,09\$	1,29\$	1,30\$	1,28\$

En tout temps • Tous les jours • Pour le domicile et le bureau

Appelez-nous pour connaître nos autres tarifs internationaux exceptionnels

(basés sur les tarifs de nos concurrents du 27 octobre 1998)

Le 1^{er} octobre 1998, le CRTC a ouvert les télécommunications internationales à toute la concurrence au Canada. PRIMUS a répondu à l'appel canadien. Maintenant, vous pouvez téléphoner à travers le monde avec les taux interurbains les plus bas que PRIMUS Canada puisse vous offrir.

PRIMUS est la première compagnie d'interurbains véritablement mondiale, vouée à répondre aux besoins de communications internationales du Canada. Nous possédons et exploitons notre propre réseau numérique de technologie de pointe couvrant cinq continents afin de fournir des lignes de qualité, à des tarifs incroyables, vers plus de 230 pays autour du monde. Notre service est simple, fiable et axé sur le service à la clientèle.

PRIMUS est le choix intelligent pour l'interurbain international. La transition est facile et gratuite, sans numéros supplémentaires à composer et sans interruption de service.

Passez à PRIMUS avant le 1er décembre et obtenez 30 minutes GRATUITES!

Appelez-nous pour de plus amples renseignements.

Composez le 1 888 924-8899

PRIMUS

Canada

Montréal • Toronto • Vancouver

Disponible dans les régions desservies par PRIMUS au Québec et en Ontario. Appelez-nous pour de plus amples renseignements.

Rive-Sud/Montérégie

Les profs débrayent pour faire expulser un élève turbulent

MARTHA GAGNON

Les 125 professeurs de l'école secondaire André-Laurendeau, à Saint-Hubert, ont débrayé hier pour protester contre le refus des autorités scolaires d'expulser un élève qui, selon eux, a fait un geste violent à l'égard d'une enseignante. Plus de 2000 élèves ont été privés de cours.

Le directeur général de la commission scolaire Marie-Victorin, Jacques Bergeron, affirme que l'expulsion n'est pas justifiée dans le cas de l'élève de quatrième secondaire qui s'est plutôt vu imposer quatre jours de suspension.

« Le geste commis et le dossier de l'élève ne nécessitent pas une sanction aussi extrême que l'expulsion », a-t-il expliqué, lors d'une entrevue.

Les professeurs ne sont pas d'accord et considèrent que la violence à l'école ne doit plus être tolérée et qu'il faut intervenir énergiquement.

L'incident

Selon M. Bergeron, l'incident est survenu il y a dix jours alors qu'une enseignante est intervenue auprès d'un groupe d'élèves dans la cour d'école parce qu'elle soupçonnait une transaction de drogue.

Elle a demandé aux jeunes de s'identifier, ce qu'ils ont fait à l'exception de l'un d'eux. Devant son refus, l'enseignante l'a pris par le bras en lui signifiant qu'il devait la suivre jusqu'au bureau du directeur.

L'élève a alors tenté de se dégaîner brusquement et a frappé l'enseignante à l'avant-bras. Cette dernière a porté plainte à la police municipale.

Selon le directeur de la commission scolaire, c'est la première fois que l'élève reçoit une sanction disciplinaire pour un geste agressif ou violent.

« Sans être un modèle, ce n'est pas un méchant garçon ni un pusher. Son dossier est bon dans l'ensemble, dit-il. Le geste qu'il a fait est tout à fait répréhensible et il a

été puni comme il se devait. »

Droit à l'éducation

M. Bergeron ajoute que seul le comité exécutif des commissaires et non la direction de l'école peut expulser un élève.

« C'est une décision très grave qui doit être basée sur des raisons très sérieuses. L'élève a droit à l'éducation », explique-t-il.

Les autorités ont rencontré les parents de l'élève qui considéraient eux aussi l'expulsion comme une sanction exagérée et inappropriée dans les circonstances.

M. Bergeron trouve « malheureux que l'on s'affronte publiquement autour du dossier d'un élève ». Il s'interroge aussi sur les motifs réels qui ont conduit les professeurs à débrayer. Il refuse de préciser s'il y a des frustrations particulières ou un climat de travail difficile.

« Il y a de la violence verbale, mais ce n'est pas pire qu'ailleurs, précise toutefois M. Bergeron. On nous reproche souvent de porter des lunettes roses, mais je dois dire que la réputation de l'école André-Laurendeau est bonne. »

Durant plusieurs heures hier, le syndicat de l'enseignement de Champlain et la direction de l'école ont tenté de trouver un terrain d'entente avec l'aide d'un médiateur au Conseil des services essentiels.

Les discussions se poursuivaient au moment de mettre sous presse.

D'un côté...



L'offre est irrésistible! BMW 328i seulement 377\$ par mois. Jusqu'au 30 novembre, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous offrent le plaisir de louer une sportive et fougueuse BMW 328i 1998 pour seulement 377\$ par mois. Dépêchez-vous de passer chez votre concessionnaire BMW afin d'en faire l'essai! Et tant qu'à y être, essayez aussi la BMW 323i. Votre concessionnaire BMW a également une offre exceptionnelle à vous faire sur cette voiture!

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

MENSUALITÉS
377\$
BMW 328is

Offre valable sur le modèle 328is 1998 neuf, 2 portes, 5 vitesses. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 377\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 27 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 5 000\$. Le taux de financement est 3,9%. Valeur résiduelle garantie de 33 932\$. Des frais de 0,15\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Frais de transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 novembre 1998.

2700332-0

LE 4-RUNNER EST NOTRE PLUS PROCHE CONCURRENT IL EST QUELQUE PART, LOIN DERRIÈRE.

RODEO 4X4 1999 30 435 \$'
398 \$/mois* bail de 36 mois

Versement initial ou échange équivalent de 1189 \$
Transport, préparation à la route et taxe d'accises inclus.



Quand on regarde de près la fiche technique du Isuzu Rodeo 4X4 1999, on n'hésite pas longtemps. Avec, entre autres, son moteur V6 de 205 HP, son système de freinage antiblocage aux quatre roues (ABS), ses deux sacs gonflables de nouvelle génération et son dispositif électronique de passage en quatre roues motrices à la volée, le Rodeo 4X4 1999 se classe loin devant ses concurrents. Tellement loin devant qu'on a peine à les distinguer.



ISUZU

Loin devant.

Modèle Isuzu Rodeo S 1999 de base (15A) Véhicule illustré montre de l'équipement disponible en option. * Cette mensualité est calculée sur un bail de 36 mois et comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accises. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. *PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
245, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassagauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca/
saturnbrossard/

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca/saturn
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
(514) 684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

Comme de l'autre...



L'offre est irrésistible! BMW 528ia 699\$ par mois.
 Jusqu'au 30 novembre, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous offrent le plaisir de louer une racée et somptueuse BMW 528ia 1999 pour seulement 699\$ par mois. Dépêchez-vous de passer chez votre concessionnaire BMW afin d'en faire l'essai!

Montréal
BMW Canbec
 4090, rue Jean-Talon Ouest
 Montréal
 731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
 1430, boul. St-Martin Ouest
 Chomedey, Laval
 667-4343 / Mt 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
 16710, Route Transcanadienne
 Kirkland
 695-6662 / 343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
 8755, boul. Taschereau Ouest
 Brossard 445-4555
 Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

MENSUALITÉS
699\$
 BMW 528ia

Offre valable sur le modèle 528ia 1999 neuf, automatique. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 699\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 7 000\$. Le taux de financement est de 5,9%. Valeur résiduelle garantie de 33 756\$. Des frais de 0,20\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 novembre 1998.

2700336-D



PHOTO DENIS COURVILLE. La Presse

Pour plus de soleil

Sur le thème « Le soleil à temps plein en l'an 2000 », la Fondation du Centre hospitalier Jacques-Viger a lancé récemment sa première campagne de financement, dont l'objectif est de 1 million. L'argent recueilli servira notamment à la construction de huit solariums et à l'aménagement de chambres, salons et corridors. Assise, une résidente du Centre, Mme Gilberte Larivière, surnommée « tante Mimi » ; à l'arrière, Lise LeBel, présidente de la Fondation du Centre Jacques-Viger ; Michel Thérien, président et chef de la direction de la Société financière Desjardins-Laurentienne et président d'honneur de la campagne de financement, et Madeleine Rousseau, directrice générale de la Fondation.

Quatre mois de prison à un émeutier de la Saint-Jean

Presse Canadienne
 QUÉBEC

« La liberté d'expression doit s'exercer dans le respect des règles de la société » a déclaré la juge Lucie Rondeau, avant de condamner « un activiste » de 27 ans, Charles Rainville, de Montréal, à une peine de quatre mois de prison pour avoir participé à l'émeute de la Saint-Jean-Baptiste, en 1997.

Ce soir-là, Rainville, qui est originaire de Beauport, se trouvait en compagnie de Philippe Whitehead, un jeune Montréalais de 20 ans. La police venait d'expulser les émeutiers de Place d'Youville et ils remontaient la rue Saint-Jean, en direction ouest, lorsque des témoins

les ont vus lancer des cailloux dans les vitres d'un immeuble, sans toutefois les casser. Ils portaient tous deux un foulard sur le visage. Ce sont des témoins qui les ont arrêtés pour les remettre entre les mains de la police.

Même si leur degré de participation est semblable, Whitehead, qui était un jeune marginal, à l'époque, a évité la prison après avoir convaincu la juge non seulement de son repentir, mais aussi qu'il s'était repris en main depuis. Il a renoué avec sa famille, s'est déniché un emploi et a même fait un don volontaire à un organisme de bienfaisance.

LES MORDUS DE LA MAÎTRISE

Soyez maître de la route avec les pneus d'hiver Pirelli.



Sans maîtrise, la puissance n'est rien.

Pneus Express 440
 1333, Autoroute 440 Ouest, Laval
 (450) 668-0463

Groupe Président
 Consultez les Pages Jaunes

Garage Saint-Hilaire Inc.
 200, chemin des Patriotes Sud, Mont-Saint-Hilaire
 (450) 467-3302

Pneus Chartrand Inc.
 1076, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil
 (450) 670-0904

Pneus André Touchette Inc.
 8910, boul. Saint-Laurent, Montréal
 (514) 381-1846

Pneus Groupe Unik Hymus
 2370, boul. Hymus, Dorval
 (514) 683-1961

Pièces d'automobile Probec Inc.
 6175, boul. Léger, Montréal-Nord
 (514) 324-4110

Pneus Lemay Inc.
 6010, boul. Taschereau, Brossard
 (450) 445-2243

La catastrophe de Mitch

Les secours arrivent très lentement

d'après AFP
TEGUCIGALPA

L'aide internationale commençait à peine à arriver hier dans les régions les plus touchées par le cyclone Mitch au Nicaragua et au Honduras alors que les cadavres en décomposition, souvent dévorés par les vautours, continuaient d'apparaître, le nombre de morts et de disparus atteignant désormais près de 30 000.

Deux semaines après l'arrivée de Mitch, dans le département de Choluteca, à 136 km au sud de Tegucigalpa, des centaines de cada-

vres étaient embourbés à l'embouchure de la rivière du même nom dans le golfe de Fonseca, au milieu des mangroves, des troncs d'arbres, des pierres et de tout ce que le cyclone a emporté.

« Les corps sont en état de putréfaction et beaucoup ont été dévorés par les oiseaux de proie », a indiqué le médecin légiste Noël Aguilar, membre d'une équipe de secouristes.

À Comayagua, à 86 km à l'ouest de la capitale, des dizaines de cadavres, flottent également sur le lac de rétention de la centrale hydroélectrique Francisco Morazan.

Allan Bahr, chef d'une équipe de secours, a également indiqué avoir vu comment les vautours et d'autres rapaces les dévoraient.

« Je pense que la plupart des habitants de La Libertad — un village de quelques centaines de personnes — qui a disparu dans la tragédie, se trouvent dans le lac », a-t-il indiqué.

« On y trouve des planches, des caisses, des fragments de véhicules, des ustensiles de cuisine, des souliers, des cadavres d'animaux, vaches, cochons, ânes, et tout ce que le courant a emporté », a-t-il ajouté. Dans le nord du pays, 30 000

personnes étaient toujours isolées par les inondations.

Au Nicaragua, 111 nouveaux cadavres ont été récupérés par une équipe de secouristes mexicains au cours du week-end aux abords du volcan Casitas, à 140 km au nord-ouest de Managua, où un glissement de terrain a enseveli cinq villages le 30 octobre dernier, tuant plus de 2000 personnes.

De nombreux corps restaient éparpillés sur les flancs du volcan et continuaient d'être la proie des animaux domestiques.

Dans cette région, la distribution de l'aide créait des tensions et était

l'enjeu de la rivalité politique entre le Front sandiniste de libération nationale (FSLN, gauche) et le gouvernement conservateur du président Arnoldo Aleman.

Des dizaines de personnes ont accueilli l'arrivée des secours dimanche en formant une chaîne humaine pour barrer la route aux camions et exprimer leur mécontentement.

« Il faut que l'aide vienne au peuple », « donnez-nous directement », criaient les habitants, accusant les autorités locales d'effectuer la distribution des maigres secours selon des choix politiques.

Le Costa Rica appréhende une vague d'immigrants

d'après AFP
SAN JOSE

Le ministère de la Santé du Costa Rica a indiqué hier qu'il avait mis en place un cordon sanitaire sur la frontière avec le Nicaragua, par crainte d'une possible immigration massive en raison des dévastations provoquées par le cyclone Mitch.

Les responsables de l'immigration et de la santé prévoient un afflux de sans-papiers nicaraguayens à la frontière dans les prochaines semaines, en raison de l'aggravation de la situation économique provoquée par le cyclone, ainsi qu'une augmentation du taux de chômage qui touche déjà 53 % de la main d'oeuvre nicaraguayenne.

Ce risque est d'autant plus grand que commencent bientôt les récoltes de café, de citrons et de canne à sucre, qui attirent traditionnellement des vagues de saisonniers nicaraguayens.

Aux États-Unis, plusieurs personnalités ont également exprimé hier la crainte que les dévastations causées par le cyclone Mitch contraignent à l'exil des millions de personnes totalement ruinées.

« Si quelqu'un est sans espoir, s'il n'a plus de travail, si sa famille n'a rien à manger, il fera tout pour s'en sortir, même si cela signifie traverser la frontière », a notamment déclaré l'ex-président américain George Bush lors d'une récente visite au Honduras.

« Si j'étais à la tête des services d'immigration américains, je me préparerais actuellement à une autre vague d'immigrants illégaux essayant d'entrer aux États-Unis » comme cela a été le cas lorsque la guerre civile ravageait l'Amérique Centrale, estime pour sa part Larry Birns, directeur du Coun-

cil on Hemispheric Affairs, un centre d'études et d'analyse des questions interaméricaines.

Selon lui quelle que soit la générosité de l'aide internationale, elle sera insuffisante et les gens devront prendre la difficile décision de tenter d'entrer clandestinement aux États-Unis.

Au cours des 10 dernières années, près d'un million de personnes d'Amérique centrale ont immigré clandestinement vers les États-Unis, estime Birns.

Alors que les secours internationaux commencent à peine à arriver hier dans les régions les plus touchées par Mitch, au Nicaragua et au Honduras, plusieurs personnalités américaines ont commencé à se rendre dans les zones de la catastrophe.

Ce week-end, les anciens présidents américains Jimmy Carter et George Bush se sont rendus respectivement au Nicaragua et au Honduras pour visiter les régions dévastées.

Tipper Gore, l'épouse du vice-président américain Al Gore, conduira pour sa part cette semaine une mission présidentielle spéciale dans ces deux pays. Selon la Maison-Blanche, l'objectif du voyage est de « montrer l'engagement des États-Unis à aider les habitants d'Amérique centrale à la suite des ravages causés par le cyclone Mitch ».

Hillary Clinton, l'épouse du président américain, doit également se rendre en Amérique centrale la semaine prochaine, les 16 et 17 novembre.

Mais l'aide américaine est « dramatiquement insuffisante », estime pour sa part Larry Birns, qui note « qu'au plus fort de la guerre en Amérique centrale, le Honduras recevait un demi-milliard de dollars d'aide militaire par an ».

Carpe diem!*

*Saisir le jour, saisir l'occasion,

donner aux adolescents et aux adolescentes à un moment charnière de leur vie les moyens de découvrir et de comprendre le monde qui les entoure. Les amener, par un enseignement complet, diversifié et attentif, à jouer leur rôle au sein de la société.

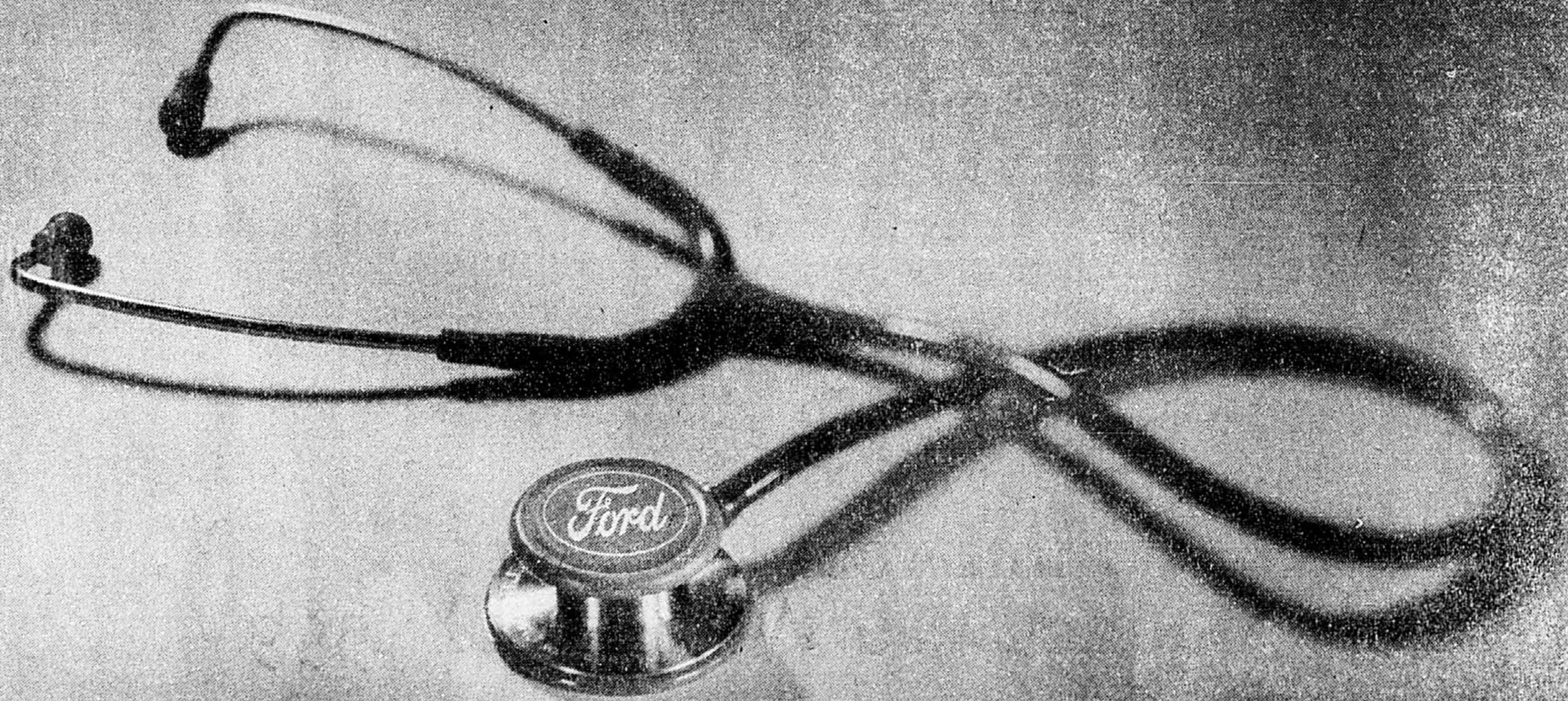
Au Collège de Montréal, collège privé et mixte de niveau secondaire, nous mettons en place les conditions pour que vos enfants aient confiance en eux, pour qu'ils aient l'esprit ouvert et le regard large. Nous enseignons l'équilibre.

COLLÈGE DE MONTRÉAL

LE PREMIER COLLEGE DE MONTRÉAL
1931, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3
(514) 933-7397 admission@college-montreal.qc.ca

NOUVEAU CENTRE SPORTIF • PROGRAMME POUR ALLOPHONES • COURS D'ESPAGNOL OBLIGATOIRES 2^e ET 3^e SECONDAIRE

EXAMENS D'ADMISSION 1^{er} SECONDAIRE
le 15 novembre à 13 h 00



L'AUTOMNE : LA SAISON DES INSPECTIONS.

INSPECTION D'AUTOMNE

Comprend : vidange d'huile, incluant jusqu'à 5 litres d'huile à moteur Motorcraft 5W30, nouveau filtre à huile Motorcraft, permutation des pneus, inspection des freins, de l'échappement, des amortisseurs, de la suspension avant et arrière, des câbles et raccords de batterie, des courroies, des niveaux de liquide, des essuie-glace, du filtre à air, du radiateur et des durites. En plus, vérification du liquide de refroidissement, de la batterie et de toutes les lampes et lampes témoins. Et plus encore.

34,95 \$*
TAXES EN SUS

Service de Qualité
Rendez-vous service

BATTERIE WTBXL

Garantie de 72 mois/
Remplacement gratuit
dans les 12 mois

79,99 \$**
TAXES EN SUS

BATTERIE WTBXT

Garantie de 84 mois/
Remplacement gratuit
dans les 24 mois

89,99 \$**
TAXES EN SUS

ACHETEZ 3 PNEUS ET OBTENEZ LE 4^e GRATUITEMENT OU OBTENEZ 25 % DE RABAI SUR CHAQUE PNEU ACHETÉ**

Faites l'achat de trois pneus au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) et obtenez le quatrième gratuitement. OU obtenez 25 % de rabais sur le PDSF de tout pneu acheté séparément. Offre incluant l'installation, l'équilibrage des roues et les corps de valve. Offre incluant les pneus Michelin, Firestone et Goodyear.

FORD

LINCOLN
Mercury

ON CONNAÎT VOTRE VÉHICULE; ON L'A CONSTRUIT.

* S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel. ** Installation non comprise. S'applique à la plupart des voitures et camions utilitaires légers. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés de moteur diesel : batteries WTBXT-65-750 et WTBXT-65-850 à 94,99 \$. *** Faites l'achat de trois pneus au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) et obtenez un quatrième pneu (même marque, même dimension) gratuitement. OU obtenez un rabais de 25 % sur le PDSF à l'achat d'un pneu ou plus. Toutes les garanties courantes offertes par les fabricants s'appliquent. Certains concessionnaires pourraient ne pas avoir toutes les marques de pneu annoncées en stock. Ces offres sont en vigueur uniquement chez les concessionnaires participants et prennent fin le 30 novembre 1998. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Droits provinciaux non inclus, le cas échéant.

La catastrophe de Mitch

La communauté internationale se mobilise

d'après AP et AFP
BRUXELLES

Les ministres des Affaires étrangères des quinze pays de l'Union européenne ont commencé à envisager hier un allègement de la dette extérieure des pays les plus touchés par l'ouragan Mitch en Amérique centrale, le Honduras et Nicaragua.

Les Quinze et la Commission européenne se sont déjà engagés jusqu'à présent en faveur de l'octroi de 100 millions de dollars en aide humanitaire à l'Amérique centrale. La Commission européenne a approuvé une aide supplémentaire de 30 millions de dollars hier soir, selon des représentants allemands.

En ce qui concerne la France, le ministre de l'Économie et des Finances, Dominique Strauss-Kahn, a précisé les demandes, annoncées hier par Lionel Jospin, que Paris compte soumettre aux pays du Club de Paris dès leur prochaine réunion début décembre.

Premièrement, la France demandera un moratoire de deux ou trois ans sur les versements au titre du service de la dette pour le Nicaragua et le Honduras. La France demandera aussi à ce club de créanciers ainsi qu'aux autres organisations de bailleurs de fonds, FMI ou Banque mondiale, d'« accélérer le traitement de la dette de ces pays ». Ceci concerne notamment l'initiative pour les pays pauvres



La corvée du lavage se fait sur les berges de la Comayuga, au Honduras. Des glissements de terrain provoqués par la pluie ont enterré d'autres villages durant le week-end.

PHOTO AFP

très endettés comme le Nicaragua, qui permettrait des allègements allant jusqu'à 80 %, et jusqu'à 67 % dans le cas du Honduras dans le cadre d'un autre programme.

La France quant à elle annulera l'ensemble des créances de ces pays pour ce qui est de l'aide publique

au développement, a précisé le ministère de l'Économie et des Finances.

À plus long terme, les ministres des Quinze ont également demandé à la Commission de dresser d'un projet d'allègement de la dette des pays de l'isthme centre-améri-

cain, qui devra être soumis d'ici au 30 novembre, date de la rencontre à Bruxelles des ministres chargés du Développement des Quinze.

Par ailleurs, le président Chirac devrait profiter de sa visite d'État au Mexique et au Guatemala, prévue de longue date entre le 11 et le

16 novembre, pour passer quelques heures, lundi prochain, dans trois autres pays touchés par l'ouragan : le Honduras, le Nicaragua et le Salvador.

Un sommet régional réunissait hier soir au Salvador, sur l'aéroport de la capitale San Salvador, les présidents du Honduras, Carlos Flores Facusse, du Nicaragua, Arnaldo Aleman, du Salvador, Armando Calderon Sol, et du Costa Rica, Miguel Angel Rodriguez, ainsi que le ministre guatémaltèque Eduardo Stein. Ils devaient lancer un appel à une annulation de leurs dettes par les organismes financiers internationaux, une mesure qui leur permettrait de se consacrer à la remise en état de leur pays.

Sur le terrain, face aux menaces de famine et d'épidémies, les organisations humanitaires s'efforcent, malgré un réseau routier gravement endommagé, des aéroports surchargés et des hélicoptères trop peu nombreux, d'acheminer de la nourriture et des médicaments aux sinistrés.

Les communautés vivant sur les berges du fleuve Ulua reçoivent de l'aide par hélicoptère « parce que l'eau n'a toujours pas baissé » et on ne peut pas accéder par route, a indiqué le colonel Jorge Andino, responsable du Comité d'urgence régional (CODER).

Dans le département d'Olancho, à l'est de la capitale, l'accès est toujours impossible, même par hélicoptère, aux villages de El Dictamo et El Danto, dont plusieurs maisons ont été ensevelies par des glissements de terrain.

Le nouveau bébé de Guy et Sylvie.



Offrez-vous le confort du tout nouveau Windstar LX 1999

Pleine longueur avec ses 2 portes latérales coulissantes, son moteur V6 de 3,8 litres / 200 chevaux et ses 4 fauteuils Capitaine

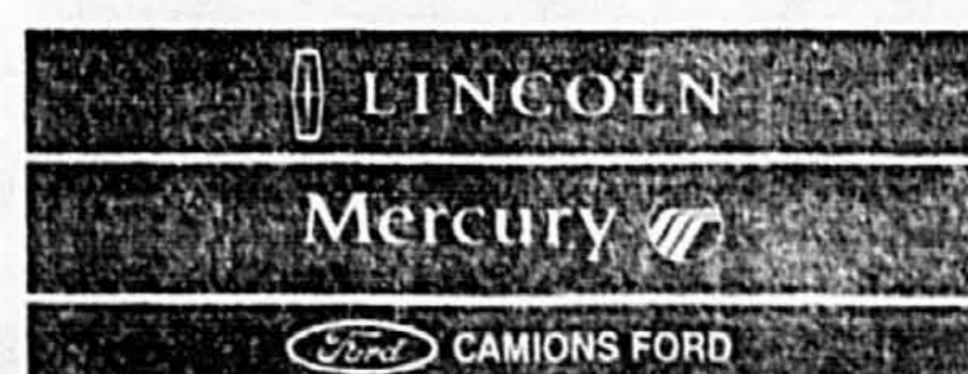
7 passagers - Jantes en aluminium de 15 po - Climatiseur - Volant réglable avec programmeur de vitesse - Verrouillage des portes, rétroviseurs et lave-glaces électriques - Porte-bagages - Glaces unidirectionnelles

339 \$ par mois*
location 24 mois

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS
MISE DE FONDS DE 3 995 \$
LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 1 000 \$.

*Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 40,000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Sujet à l'approbation du crédit. Voyager votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

La reconstruction sera longue

d'après PC
OTTAWA

De retour d'une mission d'observation en Amérique centrale, une équipe de responsables canadiens a témoigné hier à Ottawa de l'ampleur des dommages causés par l'ouragan Mitch.

Souffrances humaines immenses, destructions incommensurables, la région vit son pire désastre naturel au XX^e siècle, constate l'équipe formée de fonctionnaires et de militaires qui, à bord d'un Hercules des Forces armées canadiennes, a survolé la zone désastreuse, à fin de la semaine dernière.

Parmi les quatre pays touchés, ce sont le Honduras et le Nicaragua qui souffrent le plus. Le El Salvador et le Guatemala se sortent plus rapidement d'affaire, estiment les observateurs.

« Dans un pays comme le Honduras, il est évident que cela va prendre plusieurs années à ce pays pour retrouver la situation qu'il connaissait il y a quelques semaines. 70 % des récoltes et 70 % des infrastructures ont été détruites, et plus de 100 ponts ont été endommagés », constate Michael Jay, le représentant de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le Canada a annoncé la semaine dernière qu'il donnait 9 millions en aide humanitaire aux pays ravagés. Selon M. Jay, environ 60 % de l'aide canadienne a déjà été allouée.

La mission de la semaine dernière a également servi à préparer l'arrivée de l'équipe militaire d'intervention en cas de catastrophe, une brigade des Forces armées canadiennes spécialisée dans les missions humanitaires.

Les premiers éléments de la brigade ont d'ailleurs commencé hier à s'envoler vers l'Amérique centrale.



PHOTO MIGUEL ALVAREZ, AFP

Situé à 225 km de Managua, le village de Wiwili a été détruit à 50 % lorsque la rivière Coco a débordé.

Nicaragua: « Il ne nous reste rien à part nos dettes »

d'après AP
PUERTO MORAZAN, Nicaragua

Le cyclone Mitch risque aussi d'avoir des conséquences économiques désastreuses à long terme. À Puerto Morazan, un village nicaraguayen spécialisé dans l'élevage des crevettes, exportées en particulier vers l'Europe, les habitants n'ont presque plus rien hormis des... dettes.

Les graves inondations provoquées par Mitch, ont littéralement submergé ce village, situé au nord-ouest du Nicaragua en bordure du Pacifique. Pendant trois jours, les habitants ont dû trouver refuge sur une colline, la seule de la localité. Durant leur séjour sur cette « île » providentielle, les habitants n'ont eu ni abri, ni eau potable, ni nourriture et les enfants ont commencé à tousser et avoir de la fièvre.

Mais le plus dur reste à venir : les maisons sont recouvertes de boue du sol au plafond et l'essentiel du mobilier est perdu. Pis, les élevages de crevettes, principale ressource du village sont détruits. Les digues retenant les bassins pour l'aquaculture ont été balayés par les eaux et des centaines de millions de petits crustacés ont été emportés vers l'océan Pacifique tout proche.

« Nous n'avons plus rien hormis nos dettes et je ne sais pas comment nous pourrions un jour les rembourser », se lamente Francisco

Batres, 60 ans. La plupart des habitants doivent des dizaines de milliers de dollars à des firmes étrangères, essentiellement européennes. M. Batres supporte ainsi solidairement avec une douzaine d'associés une dette de 200 000 dollars.

Ces dettes sont contractées dans le cadre d'un système de métagage. Deux fois par an, les coopératives d'une vingtaine de villages nicaraguayens empruntent à des entreprises étrangères pour acheter des larves, de la nourriture, du matériel pour l'élevage des crevettes. Le remboursement se fait en nature au moment des récoltes, majoré d'un intérêt de 30 %.

Une bonne récolte peut rapporter quelques milliers de dollars par exploitant, une « manne » dans ce pays, l'un des plus pauvres d'Amérique centrale avec le Honduras voisin. Préoccupés par leur dette, les aquaculteurs de Puerto Morazan redoutent plus encore que l'on ne leur accorde plus de prêts pour préparer la prochaine saison qui commence en janvier.

« Si on nous prête un peu plus, nous pouvons au moins tenter de redémarrer », déclare Gloria Valera, 32 ans, dont la coopérative avec 16 autres femmes est redevable de 45 000 dollars. « Sinon, je ne sais pas comment nous allons manger ».

Mitch a également détruit le gagne-pain de centaines de milliers de paysans nicaraguayens, qui ont perdu leur récolte et n'ont certainement pas les fonds nécessaires pour se relancer.

PME

LES PME DE LA BANQUE NATIONALE

Distinction

1 9 9 8

Montréal Centre

Reconnaitre l'excellence. Contribuer au rayonnement des entreprises d'ici. Depuis cinq ans, c'est une question de priorité. Parce que nous croyons que les succès des uns, peuvent être pour les autres, une grande source d'inspiration.



Benoît Loranger
Vice-président régional
Banque Nationale

Félicitations

aux récipiendaires des prix PME de la Banque Nationale, région de Montréal Centre.



PME Or
Style & Papier
Jacques Bureau, président

PME Argent
Concept S2i inc.
Marcel Tremblay,
vice-président technologies
Daniel Breton,
conseiller développement corporatif
Jocelyn Couture, président

PME Bronze
Dynacom Technologies inc.
Alain Nadeau, président
Sophie Lehoux, vice-présidente

BANQUE NATIONALE
IL faut penser autrement

La Presse

TVA

IBM

Samson Belair
Deloitte & Touche

LÉVESQUE
BEAUBIEN
GEOFFRION INC.

ACURA

Integra Édition spéciale 1999 | **288 \$** / mois* | EL Édition spéciale 1999
Transport et préparation inclus.

Édition spéciale... Édition spéciale... Édition spéciale... Édition
Faites vite... Faites vite... Faites vite... Faites vite... Faites vite.



Integra Édition spéciale 1999, PDSE 21 800 \$*

- ✓ Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD • Bequet arrière
- Freins à disque aux quatre roues.
- ✓ Plan 0 \$ comptant aussi offert.



EL Édition spéciale 1999, PDSE 19 800 \$*

- ✓ Climatiseur • Radio AM/FM avec lecteur CD • Volant garni de cuir
- Régulateur de vitesse
- ✓ Plan 0 \$ comptant aussi offert.



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

*Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour l'Acura L6EL 1999 (modèle MB454X) et pour l'Integra 1999 (modèle DC434X), total des paiements : 13 824 \$. Un acompte de 1 910 \$ pour l'Acura L6EL et de 2 995 \$ pour l'Integra, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Les modèles offerts peuvent différer des illustrations. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. *PDSE de 19 800 \$ pour la L6EL et de 21 800 \$ pour l'Integra, transport et préparation (850 \$), frais d'immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Acura les concessionnaires fiables



**AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS**

la Baie
Rectificatif
Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires **L'essence de la beauté** (B10-1A) et **Jours la Baie de Noël** (B10-2) publiés par la Baie en novembre 1998.
(B10-1A):
PAGE 2. Une idée lumineuse... Clerges décoratifs dans un plateau argenté. **Retard de livraison.**
(B10-2):
PAGE 15. Tenues de nuit à carreaux pour fille, 4 à 14. **Retard de livraison.**
PAGE 16. Banjo Barney. **Non offert.**
PAGE 19. Couette Quattro. On aurait dû lire: **Jours la Baie 89,99 \$ tous formats.**
2700521-D
Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

ERRATUM 2700521-D
DANS LA PUBLICITÉ NOLITOUR/TOURBEC DU SAMEDI 7 NOVEMBRE, LE PRIX DU DECAMERON GRAN GALEON À SANTA MARTA AURAIT DÙ ÊTRE ANNONCÉ À 697\$ AU LIEU DE 617\$.
TOUTES NOS EXCUSES POUR LES INCONVÉNIENTS CAUSÉS

Merci de votre p'tit coup de cœur.
Au cœur de la solution!
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC

Société de transport de la Ville de Laval
APPEL D'OFFRES PUBLIC
La Société de transport de la Ville de Laval demande des offres pour :
98-P-10 : Confection d'uniformes pour 1999
Les cahiers des charges sont disponibles à compter du mardi 10 novembre 1998, au coût de 20 \$. Ce dépôt est non remboursable et doit être payé comptant ou par chèque visé fait à l'ordre de la Société de transport de la Ville de Laval.
Pour obtenir lesdits documents, vous devez vous adresser à M. Guy Martineau, directeur associé, Approvisionnement / Entretien et ingénierie, 2250, avenue Francis-Hughes, Parc Industriel Centre, à Laval, Québec — H7S 2C3, tél. : (450) 662-8363, du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures à 16 heures.
Pour être valablement reçue, toute soumission doit être présentée sur les formules de la Société, en double exemplaire, sous enveloppe cachetée, être conforme aux devis et cahiers des charges et adressée au directeur associé, Approvisionnement / Entretien et ingénierie, et ce, avant l'heure d'ouverture des soumissions. Les soumissions seront ouvertes le mercredi 2 décembre 1998, à 11 heures, au 2250, avenue Francis-Hughes, Parc Industriel Centre, à Laval.
La Société ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.
M^e Gaétan Turbide
Secrétaire corporatif
2700138-D

Société des alcools du Québec **Appel d'offres**
PROJET : TRANSPORT DE COURRIER ET DE COLIS
DOSSIER : SP-986
Des soumissions pour la fourniture d'un service de transport de courrier et de colis à travers notre réseau de succursales et d'édifices pour une période de deux (2) ans, avec possibilité de renouvellement pour une année additionnelle, seront reçues au plus tard à 11 h (heure locale), le 19 novembre 1998 par la Société des alcools du Québec.
Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30, de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :
SIÈGE SOCIAL 905, av. De Lorimier
Montréal (Québec) - H2K 3V9
CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL 2021, rue des Futailles
Montréal (Québec) - H1N 3M7
CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC 2900, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3
Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25,00 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations étant détenteur, s'il y a lieu, d'un permis en règle de la Commission des transports du Québec, pouvant effectuer le service globalement à la grandeur de la province, ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner. La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
2700987-D

APPEL D'OFFRES **CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC**
RELOCALISATION ET CONSTRUCTION DE DOUZE (12) CENTRES D'HÉBERGEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE PRIVÉS-CONVENTIONNÉS (C.H.S.L.D.)
La CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC, propriétaire, ayant son siège social au 1005, chemin Sainte-Foy, 3^e étage, à Québec G1S 4N4, demande des soumissions pour les travaux suivants :

	Montant de la caution	Chèque visé ou autres
C.H.S.L.D. Terrebonne Projet : 01-998-03		
Lot : TE-05-4475 - Ébénisterie	20 000 \$	10 000 \$
Lot : TE-05-4480 - Peinture	15 000 \$	7 500 \$
C.H.S.L.D. Deux-Montagnes Projet : 01-998-09		
Lot : DM-05-4475 - Ébénisterie	18 000 \$	9 000 \$
Lot : DM-05-4480 - Peinture	15 000 \$	7 500 \$


Les documents contractuels pourront être obtenus contre un chèque visé non remboursable de 50 \$, émis à l'ordre du propriétaire, à l'adresse suivante :
VERREAU - MARTON
699, boul. Industriel
Saint-Eustache (Québec) J7R 6C3
Téléphone : (450) 623-3979
Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant fixé pour chacune des spécialités, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant fixé pour chacune des spécialités, fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur, émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est au montant fixé pour chacune des spécialités.
Les soumissions seront reçues à l'adresse suivante :
CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC
3700, rue Barré, 6^e étage
Montréal (Québec) H2L 4G9
jusqu'au 1^{er} décembre 1998, 15 h 00, heure locale en vigueur pour Terrebonne, et jusqu'au 3 décembre 1998 à 15 h 00, heure locale en vigueur pour Deux-Montagnes, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
La Corporation d'hébergement du Québec, ici propriétaire, est exemptée de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ); en conséquence, le prix de soumission doit exclure la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec.
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.
Tous les soumissionnaires, entrepreneurs et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.
Le directeur général de la construction,
Herman Bigras
2700723-D

nos jours mardi

La Facture
19h30
SUJET : VOUS CONCLUEZ L'ACHAT D'UN IMMEUBLE PENDANT QU'UN VOLEUR Y DÉROBE... TOUTE LA TUYAUTERIE!
Animation : Gilles Gougeon
Réalisation-coordination : Lucie Gagnon

Bouscotte
20h
Scénario et dialogues : Victor-Lévy Beaulieu
Réalisation-coordination : François Côté

Réseaux
21h
Idée originale et auteur : Réjean Tremblay
Réalisation : Gabriel Pelletier et Benoît Pilon

Radio-Canada vous en met **plein la vie** 

Les accidents cardiaques varient selon la météo

Agence France-Presse
DALLAS, États-Unis

Garder un oeil sur son baromètre et surveiller la température extérieure sont deux bons moyens d'éviter des accidents cardiaques, a révélé hier à Dallas (Texas) le professeur Philippe Amouyel, de la faculté de médecine de Lille, en France.

Les variations de pression at-

mosphérique et de température sont des facteurs de risques importants dans le cas d'une première attaque, mais surtout d'une rechute, a indiqué le professeur d'épidémiologie devant le congrès annuel de l'Association américaine de Cardiologie (AHA).

Ainsi, une température inférieure de 10 degrés Celsius par rapport à la veille peut provoquer une

augmentation de 13 % des cas de première attaque et de 38 % pour les rechutes. Une augmentation de la température fait en revanche baisser les infarctus.

En ce qui concerne la pression atmosphérique, une augmentation ou une baisse posent problème. « Quand la pression atmosphérique monte de 10 millibars par rapport au bord de la mer, le taux des

premières attaques cardiaques s'accroît de 11 % et celui des rechutes de 28 %. Lorsqu'elle diminue de 10 millibars, ce taux augmente de 12 % pour les premiers cas et de 30 % pour les rechutes », a-t-il dit.

Cette étude pourrait permettre « d'utiliser les variables météorologiques comme moyen de prévention », a déclaré le professeur Amouyel, surtout pour les hommes

de plus de 55 ans et ceux qui ont déjà eu une attaque.

Cette étude, portant sur 250 000 hommes de 25 à 64 ans vivant dans la région de Lille, a été réalisée à partir des données, sur dix ans, du Projet MONICA de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette enquête examine les facteurs de risque et le traitement des affections cardiovasculaires.

Découverte d'un gène relié à l'arthrite

Agence France-Presse
WASHINGTON

Des chercheurs américains ont identifié un gène qui, lorsqu'il est mis hors service, réduit de façon significative la sévérité de l'arthrite, cette douloureuse inflammation des articulations qui frappe de nombreuses personnes, rapportent les *Proceedings of the National Academy of Science* à paraître aujourd'hui.

Cette découverte réalisée lors de tests sur des rats de laboratoire devrait permettre, à terme, de mettre au point de nouveaux traitements contre l'arthrite rhumatoïdale, notamment par le biais de thérapies géniques, indiquent les auteurs de cette étude.

« Ces résultats signalent le gène NF-Kappa B comme une cible particulièrement attirante pour les traitements contre l'arthrite, y compris pour une nouvelle génération de médicaments qui agiraient spécialement sur cette molécule », a expliqué le principal investigateur, le docteur Sergei Makarov.

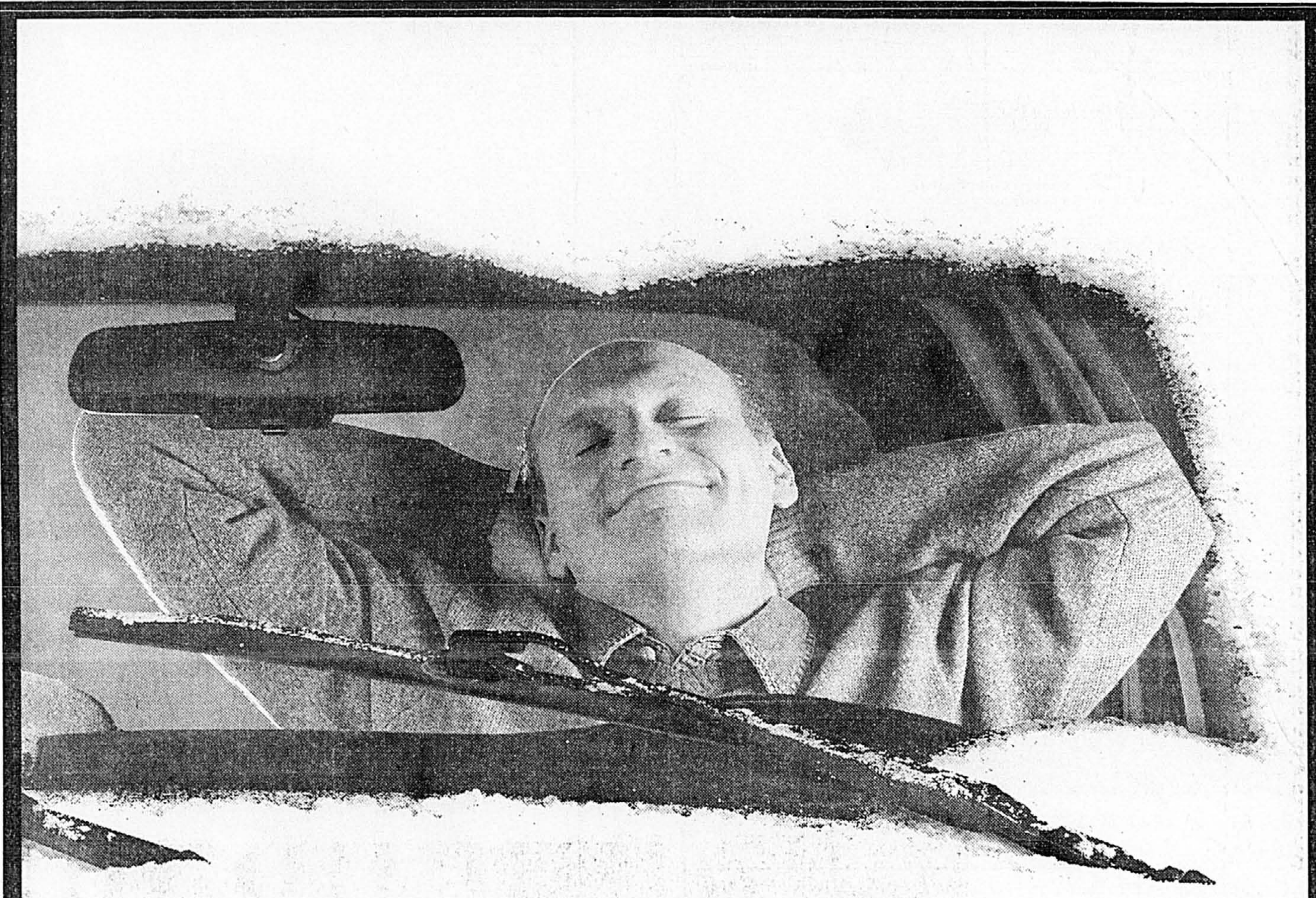
L'arthrite rhumatoïdale se caractérise par un épaississement du liquide qui lubrifie les surfaces articulaires. En bloquant le gène NF-Kappa B, les chercheurs se sont rendus compte qu'ils pouvaient réduire l'épaississement de ce liquide et donc limiter l'inflammation douloureuse qu'il provoque.

Selon une étude publiée en mai par les Instituts nationaux de la santé (NIH) et les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) d'Atlanta (Géorgie), plus de 40 millions d'Américains souffrent d'arthrite ou de rhumatismes, dont 2,1 millions d'arthrite rhumatoïdale.

DATES D'ASSEMBLÉE

Données fournies par la société émettrice par l'entremise de LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS LTÉE
* Modifications aux renseignements déjà publiés.
A = annuelle ; S = spéciale ; G = générales ; X = supplémentaire ; E = extraordinaire.

Raison sociale	Date Inscr.	Date d'ass.	Type d'ass.
Algonquin Power Income Fund	26 oct.	11 déc.	S
Ambrax Mining Corp.	23 oct.	10 déc.	AGS
American Minerals Limited	12 nov.	18 déc.	AG
Americ Resources Corp.	23 nov.	30 déc.	A
Augusta Technologies Ltd.	13 nov.	18 déc.	AG
Attek Technologies Inc.	12 nov.	30 déc.	AG
Arcturus Resources Ltd.	19 nov.	30 déc.	A
Arkona Resources Inc.	13 nov.	23 déc.	A
Arco Capital Corp.	16 nov.	21 déc.	AG
Armetica Resources Ltd.	15 nov.	13 jan.	AS
ATC Technologies Corporation	16 nov.	30 déc.	AG
Baton Broadcasting Inc.	13 nov.	18 déc.	AG
Brandon Gold Corporation	11 déc.	21 jan.	AG
Barrick Gold Corp.	11 nov.	17 déc.	AG
Barner Mining Corp.	17 nov.	22 déc.	A
Caldera Resources Inc.	14 nov.	15 déc.	S
Cambridge Colleges Ltd.	23 nov.	28 déc.	AG
Caribou Energy Ltd.	24 nov.	23 déc.	AG
Caribbean Capital Corp.	16 oct.	30 nov.	AGS
Celestar Explor.	11 nov.	16 déc.	AGS
Consolidated Van-City Marble	4 nov.	11 déc.	AG
COFC Continental Inc.	9 déc.	26 jan.	A
Coho Energy Inc.	6 nov.	4 déc.	S
Consolidated Rumble Mines	17 nov.	22 déc.	S
Comtek Resources Ltd.	27 nov.	6 jan.	A
East Asia Gold Corp.	18 nov.	25 déc.	AG
Epix technologies Ltd.	9 nov.	21 déc.	AG
Enviro FX Inc.	25 nov.	30 déc.	S
First Maritine Mining Corp.	17 nov.	22 déc.	A
Fluoro Resources Corp.	15 nov.	13 jan.	AS
Global Mineral & Chemical Ltd.	13 nov.	18 déc.	AG
Hart Acquisitions Corp.	9 nov.	16 déc.	AG
High Desert Mineral Resources	9 nov.	14 déc.	AG
Interacid Resources Mgmt. Corp.	23 nov.	30 déc.	AG
International Sales	2 nov.	18 déc.	AG
Int'l Jaguar Equities Inc.	27 nov.	6 jan.	AG
Jewett-Cameron Trading Co Ltd	2 déc.	6 jan.	AG
JGA Petroleum Ltd.	15 déc.	22 déc.	S
Kay-Arizon Mines Ltd.	17 déc.	26 déc.	AGS
Lytton Minerals Limited	28 sept.	16 nov.	AG
Mammar Ventures Inc.	12 nov.	17 déc.	AG
Mutapa Gold Corp.	23 nov.	30 déc.	AG
NFC Bancorp.	24 nov.	29 déc.	S
Mosaic Travel & Tours Inc.	28 oct.	9 déc.	AGS
Nevada Pacific Gold	12 nov.	30 déc.	AG
Northern Canada Mines Ltd.	17 nov.	22 déc.	S
Osprey Energy Ltd.	10 nov.	17 déc.	AG
Oyama Industries Ltd.	24 nov.	29 déc.	S
Pacific Tiger Energy Inc./O	17 nov.	17 déc.	AG
Panama Mines Ltd.	17 nov.	29 déc.	AG
Parkwest Explorations Ltd.	25 nov.	30 déc.	AG
Phoenix Int'l Life Sciences	11 nov.	15 déc.	A
Prize Energy Inc.	12 nov.	18 déc.	AG
Pacific Imperial Mines Inc.	23 nov.	30 déc.	AG
Papercan Inc.	3 nov.	10 déc.	E
Pinewood Resources Ltd.	3 déc.	12 jan.	A
Progrinet Corporation	17 nov.	22 déc.	AG
Pyring Technologies Corp.	25 nov.	30 déc.	AG
Qnet Inc.	4 nov.	21 déc.	S
Realm Group Inc.	17 nov.	22 déc.	AG
Rich Coast Inc.	30 nov.	13 jan.	S
Redeco Energy Inc.	24 nov.	29 déc.	AG
Resources Trillion Ltee	2 nov.	17 déc.	AG
Root Industries Inc.	18 nov.	22 déc.	AG
Royal Sovereign Exploration Inc.	29 oct.	10 déc.	AG
Sabre Pacific Equities Limited	2 déc.	6 jan.	A
Sheffield Resources Inc.	27 nov.	13 jan.	AG
Sigs Resources Limited	23 nov.	29 déc.	AG
Starcove Resources Ltd.	7 déc.	12 jan.	AG
SMK Speedy International	30 nov.	4 jan.	S
Société Minière Mimiska Inc.	23 nov.	21 déc.	S
Symplex Communications Corp.	28 oct.	2 déc.	S
Titan Pacific Resources Ltd.	6 nov.	15 déc.	AG
Topper Gold Corporation	12 nov.	18 déc.	AG
Telus Canada Inc.	2 nov.	8 déc.	AG
Unilever Vision Inc.	12 nov.	18 déc.	AG
United Digital Network Inc.	13 nov.	18 déc.	AG
Valerie Gold Resources Ltd.	2 nov.	8 déc.	AG
Vigor Resources Ltd.	9 nov.	18 déc.	A
Westgold Resources	23 oct.	26 nov.	AGS
Westward Explorations	24 nov.	6 jan.	AG
West Dynamic Toll Road Ltd.	25 nov.	30 déc.	AG
Zodiac Hurricane Technologies	29 oct.	4 déc.	GE



Jean peut dormir sur ses deux oreilles

avec notre vérification en 36 points « L'hiver en paix »

Système de chauffage

Vérifier contrôle (ventilateur et distribution de l'air), température d'air chaud, moteur du ventilateur, fonctionnement du dégivreur avant, fonctionnement du dégivreur électrique arrière et chauffage arrière. Inspecter filtre à pollen.

Circuit électrique

Vérifier condition de la batterie, câblage de la batterie, circuit de charge et circuit de démarrage.

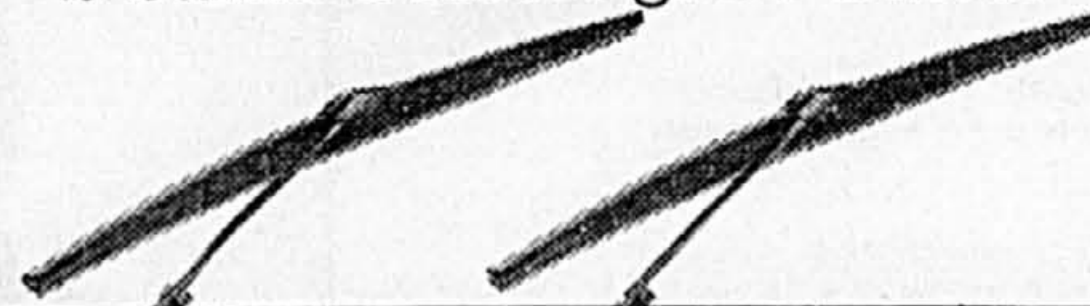
Système de refroidissement du moteur

Inspecter radiateur et pressuriser. Inspecter réservoir ou accumulateur d'antigel et bouchons, courroies, durites, tuyaux et collets, chauffe-moteur et câblage. Vérifier niveau de liquide antigel, performance au gel, contamination, acidité et apparence, tensionneur et ventilateur électrique du radiateur.

49.95\$

un prix sans mauvaise surprise

INCLUS!
2 balais d'essuie-glace d'hiver



Pneus

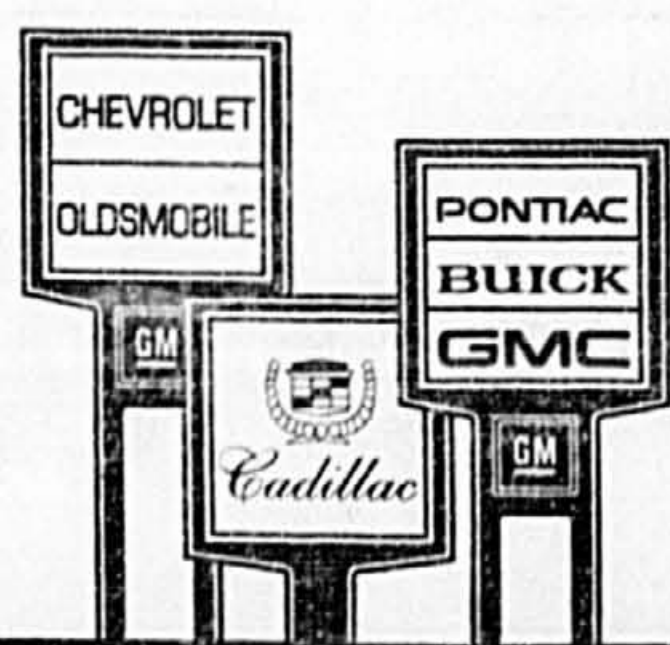
Vérifier pression et ajuster selon spécifications. Vérifier roue et pneu de secours. Mesurer usure des semelles.

Lumières, clignotants et klaxon

Inspecter lampes et phares extérieurs, feux d'urgence et de recul et lampes intérieures. Vérifier fonctionnement du klaxon.

Pare-brise et essuie-glace

Nettoyer pare-brise (extérieur) et inspecter pour dommage. Inspecter essuie-glace arrière et composantes de lave-vitre (pompe, tuyau, gicleur et réservoir). Inspecter et lubrifier bras d'essuie-glace avant et arrière. Vérifier fonctionnement du moteur d'essuie-glace avant et arrière. Lubrifier serrures et charnières (portières et capot). Faire plein de liquide lave-glace. Installer nouveaux balais d'essuie-glace d'hiver (avant).



Service Goodwrench
Une question de confiance



Cette offre s'applique à la plupart des voitures et camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1998. TPS et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire du Service Goodwrench de GM pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais : 1 800 463-7483.